

A la Quebec Iron and Titanium

La grève maintenant terminée

SOREL (DNC) — La grève de Quebec Iron and Titanium, qui a duré six mois et demi, est maintenant terminée. Les deux nouvelles conventions collectives, intervenues entre la Quebec Iron et le Syndicat des ouvriers du Fer et du Titane, ont été signées hier après-midi, vers 6 heures.

En présence du président de la Confédération des Syndicats Nationaux, M. Jean Marchand, du directeur des Relations extérieures de la CSN, M. Jean-Paul Lefebvre, du président du syndicat des ouvriers du Fer et du Titane, M. Fernand Joly, et de plusieurs membres de l'exécutif, du directeur de la grève, M. Nadeau, du président du Conseil central des Syndicats Nationaux de Soresl, M. Arthur Dumas, de l'aumônier des Syndicats, l'abbé Robert Fontaine, le secrétaire-général de la CSN, M. Marcel Pélipin, qui agissait comme négociateur en chef pour le syndicat de Quebec Iron, a expliqué aux grévistes, avant de prendre le vote, les grandes lignes de l'accord de principe intervenu le matin même entre le syndicat et la Compagnie.

Des le début du discours de M. Pélipin, il était facile de voir que les grévistes voteraient pour le règlement de la grève. Tous les syndiqués présents, à l'exception de quelques-uns qui semblaient rouspéter de temps à autre, ont applaudi l'annonce des différentes clauses majeures qui avaient été réglées en faveur du syndicat.

Points majeurs Le syndicat, a déclaré M. Pélipin, a eu gain de cause sur trois points considérés comme majeurs dans ce conflit. Il s'agit des quantités de travail, des contrats à forfait ou sous-

contrats, et du contrat de travail des employés de bureau. La compagnie a laissé tomber la clause des grèves et contre-grèves, et le syndicat de son côté, n'a pas insisté davantage pour obtenir la formule Rand, se rapportant à la sécurité syndicale.

Pour ce qui est des quantités de travail, un ouvrier qui n'est pas satisfait des conditions de travail, peut demander à la compagnie d'établir de nouvelles normes pour la tâche qui le concerne. Ces nouvelles normes seront mises à l'essai pour une période de quatre semaines. Si l'ouvrier n'est pas satisfait, il a alors recours au comité de grief, qui peut porter ce cas en arbitrage. C'est là qu'intervient une firme d'ingénieurs qui sera appelée à étudier ce cas. La décision de la firme d'ingénieurs est finale.

Dans l'affaire des sous-contracts ou contrats à forfait, la compagnie a accepté de ne pas donner de sous-contracts qui pourraient amener la mise à pied d'ouvriers de la maintenance, capables d'exécuter les travaux projetés.

Quant au contrat des employés de bureau, il a été décidé que les clauses générales des employés à l'heure s'appliqueraient aux employés de bureau chaque fois que c'est applicable.

Salaires Au domaine des salaires, le syndicat a obtenu une augmentation moyenne de \$0.26 l'heure pour les deux prochaines années que durera la convention collective.

Le salaire de base pour les employés de l'usine sera de \$1.75 l'heure, la première année, et de \$1.88 l'heure pour la deuxième année. La semaine de 40 heures de travail sera complétée au cours de la deuxième année du contrat de travail.

Pour les employés de bureau, le salaire de base sera de \$220 par mois, la première année, en regard de \$186, et de \$256 par mois la deuxième année. Le salaire maximum a été porté à \$528, la première année et à \$550 par mois la

deuxième année du contrat. Les clauses de vacances ont également été améliorées. Après 10 ans de travail, les ouvriers auront droit à trois semaines de vacances payées. De plus, la période de vacances s'étend du 1er mai au 31 octobre.

Par ailleurs, la compagnie s'est engagée à construire une cafétéria d'ici la fin de 1963. Cette cafétéria sera administrée par le syndicat. De plus, un comité de relations humaines sera formé dans le but d'améliorer les rapports entre les employés, le syndicat et la compagnie. L'assurance-groupe sera dirigée par le syndicat.

M. Pélipin "Nous considérons, a déclaré M. Marcel Pélipin, samedi après-midi, que cette convention collective constitue plus qu'un progrès, c'est un changement complet, c'est une transformation complète des relations entre les travailleurs et les employeurs à Quebec Iron."

Le président du syndicat, M. Fernand Joly, a déclaré samedi soir que la convention collective constitue un règlement favorable à l'ouvrier. La grève a été coûteuse pour les deux parties, mais dans l'avenir elles essaieront de trouver les meilleurs moyens afin d'éviter que les mêmes choses se répètent dans les négociations futures. "De toute façon, a ajouté M. Joly, le syndicat est prêt à donner son entière collaboration pour que le climat soit différent de celui que nous avions auparavant à Quebec Iron and Titanium."

On laissait entendre samedi soir que les employés de la "maintenance", soit environ 400 ouvriers, pourraient reprendre le travail aujourd'hui et demain, et que les autres retourneraient à l'usine graduellement. On croit que tous les ouvriers seront au travail d'ici la mi-avril.

La grève de Quebec Iron and Titanium avait été déclarée le 28 août 1962. Elle durait donc depuis 6 1/2 mois et affectait quelque 900 ouvriers de cette usine.



Antécédents des chefs politiques

M. John Diefenbaker

John Diefenbaker qui, avec raison, a eu foi en son étoile politique, en 1957, voit cette étoile briller avec plus d'éclat que jamais au cours de cette campagne électorale, la plus dure de sa carrière.



Diefenbaker

Accablé par des dissensions et des submissions de sa part, assailli par des partis de l'opposition qui veulent sa tête, le premier ministre s'est lancé dans cette campagne électorale avec énormément de confiance en lui-même.

Parlant de sa victoire imprévisible, il y a six ans, contre un parti libéral très fort, M. Diefenbaker déclarait, lors d'un ralliement politique, en février: "Je n'avais aucun doute alors, je n'en ai pas plus aujourd'hui".

Il hausse les épaules lorsqu'on lui dit que le public est désappointé de son gouvernement progressiste-conservateur.

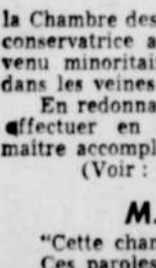
"Je n'aurais jamais formé un gouvernement en 1957 si j'avais écouté les prophètes, les beaux-parleurs et les devins".

Quand on l'entend parler d'unité et d'optimisme, on ne peut s'empêcher de se rappeler les paroles qu'il prononçait à la convention conservatrice de 1956 au cours de laquelle, il venait d'être choisi comme leader du parti. Diefenbaker déclarait alors qu'il fallait "faire disparaître l'esprit de défaitisme de ce parti".

Le vigoureux avocat des Prairies qu'il était alors (Voir: M. John Diefenbaker page 12)

M. Lester B. Pearson

Par cette nuit glaciale du 31 mars, 1958, Lester B. Pearson voyait le parti libéral subir sa pire défaite dans son histoire. Le parti qu'il n'avait dirigé que durant 64 jours n'était plus que ruines.



Pearson

Des amis conseillèrent à M. Pearson de ne pas entreprendre la tâche surhumaine de relever le parti.

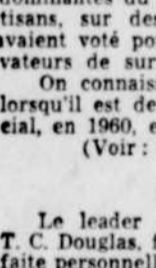
Aujourd'hui, cinq ans plus tard, l'organisation fédérale libérale est en marche comme jamais et Pearson, ancien diplomate devenu politicien, tente d'atteindre le sommet le plus élevé de sa brillante carrière.

L'intervalle n'a pas été facile pour M. Pearson qui célébrera son 66e anniversaire de naissance 15 jours après l'élection fédérale du 2 avril. Cependant, les résultats du vote du 18 juin dernier, qui a permis aux libéraux de doubler leur nombre à la Chambre des Communes et de diminuer la majorité conservatrice au point que le gouvernement est devenu minoritaire, ont insufflé une énergie nouvelle dans les veines de M. Pearson.

En redonnant de la vie à son parti, Pearson a dû effectuer en lui-même certains changements. De maître accompli en affaires étrangères, il lui a fallu (Voir: M. Lester B. Pearson page 12)

M. Robert Thompson

"Cette chambre est celle des minorités..." Ces paroles qu'il prononçait lors de son premier discours à la Chambre des Communes comme leader du Crédit social marquaient la fatale faiblesse du 25e Parlement.



Thompson

Par la suite les orateurs de tous les partis s'emparèrent de ces mots pour les répéter jusqu'au jour, moins de cinq mois plus tard, où ils se lancèrent dans une campagne électorale dans le but de corriger une situation parlementaire dans laquelle aucun des quatre partis ne commandait une majorité.

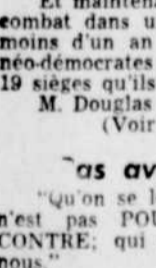
Et c'est M. Robert Thompson qui a présenté la motion sur laquelle le gouvernement a subi sa première défaite, en Chambre, sur une question de confiance, ce qui nécessitait la tenue d'une élection.

A 48 ans, M. Thompson est le plus jeune des chefs de parti et l'on peut dire qu'il a été une des figures dominantes du dernier Parlement. Lui et ses 29 partisans, sur des motions de confiance antérieures, avaient voté pour permettre aux progressistes-conservateurs de survivre.

On connaissait peu de choses sur M. Thompson lorsqu'il est devenu président national du Crédit social, en 1960, et un an plus tard, leader national du (Voir: M. Robert Thompson page 12)

M. T.C. Douglas

Le leader du Nouveau parti démocratique, M. T. C. Douglas, faisait cette remarque, peu après la défaite personnelle qu'il avait subie dans Regina, lors de l'élection générale de l'été dernier:



Douglas

"Je vais me coucher et saigner durant quelque temps et je me réveillerai et reprendrai la lutte".

Ainsi parlait cet ancien prédicateur écossais, qui quitta le temple d'un temple baptiste pour lancer sur les sentiers de guerre de la politique, il y a plus de 25 ans.

Ce fut une expérience enrichissante pour l'homme qui avait abandonné le poste de premier ministre de la Saskatchewan qu'il avait détenu pendant 17 ans, pour tenter d'essayer une défaite temporaire comme leader des néo-démocrates renaissants.

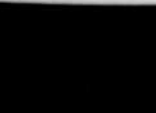
Fidèle à sa parole, on le vit de nouveau reprenant la lutte. Quatre mois plus tard, il se faisait élire député aux Communes du comté de Burnaby-Coquitlam dans une élection complémentaire.

Et maintenant, ce batailleur de l'Ouest engage le combat dans une élection générale, sa troisième en moins d'un an et une élection importante pour les néo-démocrates qui espèrent ajouter au nombre des 19 sièges qu'ils avaient dans le dernier Parlement.

M. Douglas tente de rallier les électeurs au NDP (Voir: M. T.C. Douglas page 12)

as avec nous... contre nous

"Qu'on se le dise: A compter d'aujourd'hui, qui n'est pas POUR l'indépendance du Québec est CONTRE; qui n'est pas AVEC nous est CONTRE nous."

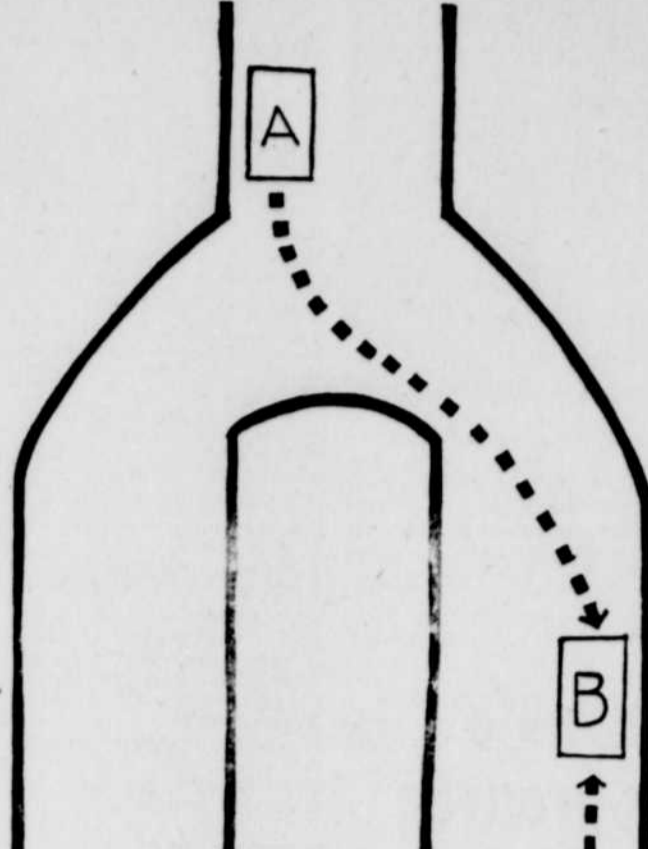


Chaput

C'est le cri de guerre qu'a lancé samedi soir le chef du Parti Républicain du Québec, M. Marcel Chaput, au cours d'un grand banquet marquant la première Assemblée nationale de ce parti tenue au Reine Elisabeth en fin de semaine.

Ces paroles du leader républicain ont déclenché un tonnerre d'applaudissements de la part des quelque 300 "citoyens et citoyennes" venus des quatre coins du Québec pour assister à la naissance officielle du P.R.Q. dont la conception remonte au 17 décembre, quand M. Marcel Chaput avait convoqué une conférence de presse pour annoncer qu'il se dissociait du Rassemblement pour l'indépendance nationale.

"Il y a trop longtemps que le peuple canadien-français se fait balotter entre des propositions politiques incertaines et sans force. Le temps des miettes, des demi-mesures et des compromis est révolu. Ce qu'il faut au peuple canadien-français, c'est une orientation claire et précise, acceptée par ses chefs et appuyée du plus grand nombre", a poursuivi le chef républicain qui ne s'est pas pour l'indépendance du Québec sans contre-



(Graphique Le Nouvelliste)

VOICI UN GRAPHIQUE illustrant les circonstances de l'impact où 8 personnes furent tuées. L'automobile "A", occupée par Ronald, Normand et Marcel Beaulieu, Jean-Eudes Roy et Régent Bosse, qui se dirigeaient vers Montréal, devait normalement obliquer vers la voie de gauche. Probablement parce qu'il ne connaissait pas la route et qu'il fut pris par surprise, le conducteur s'engagea dans la voie de droite, d'où sortait l'automobile "B", occupée par M. et Mme Louis-Philippe Baillargeon et Mme Raymond Olivier. Les deux véhicules furent détruits et c'est à l'endroit indiqué en "B" que ce dernier véhicule prit feu.

Collision sur la route Trans-Canada: 8 morts

Trois des victimes calcinées quand une des autos prend feu

Par Louis CARON

DRUMMONDVILLE — Une terrible collision a fait huit morts sur la route Trans-Canada dans la nuit de vendredi à samedi, vers 3 h. 15. Tous les occupants des deux véhicules impliqués sont morts sur le coup. L'une des deux automobiles a été la proie des flammes et les corps calcinés qui en ont été retirés étaient méconnaissables. La circulation a été interrompue pendant plus d'une heure. Des agents de la Sûreté provinciale, ainsi que les pompiers de Drummondville, ont été mandés sur les lieux. Samedi midi, le docteur Demontarville Tachereau, de St-Germain, coroner du district, a ouvert l'enquête pour l'identification, puis l'a ajournée sine die.

Les victimes sont M. et Mme Louis-Philippe Baillargeon, 24 et 21 ans, 5814 rue St-Hubert, Montréal; leur tante, Mme Raymond Olivier, 44 ans, 1469 Est boulevard St-Joseph, Montréal; les trois frères, Renald, Normand et Marcel Beaulieu, respectivement âgés de 22, 24 et 20 ans, Jean-Eudes Roy, 20; fils du maire de St-Honoré, tous de Témiscouata, ainsi que Régent Bosse, 22 ans, de Notre-Dame-du-Lac.

La collision est survenue à quelques pieds à l'est du pont de la rivière St-François, en un endroit où la route est divisée en deux voies simples. L'impact s'est précisément produit à l'endroit où les deux voies se fondent en une seule. L'auto Chrysler qui allait en direction de Montréal devait normalement obliquer vers la voie au nord tandis que l'auto Ford qui se dirigeait vers Québec sortait de la voie du sud pour s'engager sur la route simple.

On ignore pour quelle raison le conducteur de l'automobile qui circulait vers Montréal s'engagea dans la voie du sud, pour aller heurter la Ford à la gauche de cette même voie. Les traces laissées dans la neige et les constatations de police démontrent que c'est à gauche de cette voie du sud que s'est produite la collision. Le conducteur de l'automobile qui filait vers Québec n'aurait pas eu le temps de faire un geste car, selon le témoignage d'un camionneur qui aurait vu l'accident, "l'auto qui allait vers Montréal filait à une vitesse extraordinaire".

La mort à deux minutes Les occupants de l'automobile qui allait vers Québec étaient arrêtés quelques minutes auparavant au restaurant Central B.B.Q. à la croisée de la route qui va à St-Germain. Les serveuses de l'endroit nous ont affirmé que c'étaient des gens aimables, (M. et Mme Baillargeon ainsi que Mme Olivier) et qu'ils ont plaisanté tout au cours du repas qu'ils ont pris.

Ils évitent la mort Ce groupe qui se dirigeait vers Québec était accompagné d'une autre automobile, occupée par des amis ou des parents, semble-t-il. Selon ce qu'on nous a appris, le groupe se serait divisé à la sortie du restaurant. Ainsi, des gens qui auraient normalement dû se trouver dans la première automobile ont vu leur rôle se changer en celui de témoins de

la mort brutale de leurs compagnons.

Les flammes A la suite de la collision, les flammes se sont communiquées par l'automobile Ford, occupée par les gens sus-mentionnés. On prétend qu'ils avaient déjà tous succombé à ce moment. Il fut impossible de les retirer du véhicule en flammes. Leurs corps furent presque réduits en cendres. Les pompiers de Drummondville furent mandés sur les lieux, mais il était beaucoup trop tard.

Quant aux autres victimes, elles ont succombé à la suite de fractures multiples. Quelques-unes d'entre elles ont été partiellement déchiquetées.

Circulation interrompue La circulation a été interrompue pendant plus d'une heure. Ce sont les agents André Maguy et Guy Duchéne, assistés du caporal Stan Lulies, qui ont mené l'enquête.

Samedi midi, le coroner, le docteur Demontarville Tachereau a ouvert l'enquête par l'identification des victimes. Pour ce qui est des corps calcinés, ils n'ont pu être identifiés que par la position qu'ils occupaient dans l'automobile (Voir: Collision page 12)

Il y a place pour une vingtaine d'autres quotidiens

MONTREAL (PC) — M. Emery LeBlanc, rédacteur en chef de L'Évangéline de Moncton, a affirmé en fin de semaine devant l'Association canadienne des éducateurs de langue française qu'il y a place au Québec pour une vingtaine d'autres quotidiens.

M. LeBlanc a appuyé cette affirmation sur une comparaison qu'il a faite entre le Québec et l'Ontario. Cette dernière province, a-t-il expliqué, compte 43 villes de plus de 15,000 âmes, et le nombre des quotidiens y est de 44. Au Québec, pour 40 villes de plus de 15,000 habitants, il n'existe que neuf quotidiens de langue française, et encore ils ne sont publiés que dans cinq villes de la province.

Se basant sur ces chiffres et compte tenu du fait qu'il convient d'éliminer les villes de la périphérie de Montréal où débordent les grands quotidiens de la métropole, M. LeBlanc s'est dit convaincu que le Québec pourrait avoir une vingtaine de quotidiens de plus.

Fierté locale Il a représenté que le journal quotidien fait naître un sentiment de fierté locale, favorise le progrès des commerces locaux, suscite l'intérêt autour des questions de politique municipale et éclaire la population sur les événements locaux.

Il a également fait état de ce que la population canadienne de langue française n'a que 11 quotidiens alors que le Canada anglais en a 94. Il a noté la répercussion de cet état de choses sur le service français de la Canadian Press qui est pratiquement confiné à un rôle de traduction.

Il a ajouté que la même situation se reflète au niveau des agences publicitaires dont la presque totalité est de langue anglaise.

Place Lavolette

QUEBEC — La cité de Trois-Rivières présente un projet de loi à la Législature provinciale. Bientôt, son maire et ses échevins viendront, à leur tour, devant le comité des bills privés de l'Assemblée législative, faire leurs représentations à l'appui des amendements à la charte qu'ils sollicitent.

La disposition la plus importante du bill a trait à un pouvoir d'expropriation réclamé par la ville "dans un but de rénovation urbaine". En pratique, ce pouvoir d'expropriation, s'il est accordé, permettra à la municipalité d'exproprier une quarantaine d'immeubles logés au centre commercial pour les vendre à une entreprise privée en vue de l'aménagement de la "Place Lavolette", une espèce de centre commercial complet en lui-même. Si on simplifie davantage, la municipalité veut être autorisée à vendre d'anciens immeubles, au nombre de vingt-cinq établissements commerciaux. "Nous vous prenons vos propriétés pour les vendre à une société privée afin qu'elle n'ait pas à payer trop cher pour les acquérir. Vous n'avez pas un mot à dire, nous vous indemnisons..."

C'est pour le moins surprenant que le conseil ait songé à procéder de la sorte. "J'avais toujours pensé, personnellement, qu'une compagnie assez forte financièrement pour projeter de construire un édifice de quelques millions de dollars devait avoir également le moyen d'acquiescer le site désiré sans avoir recours à une procédure comme celle-ci. Et que le conseil tombe dans le panneau, c'est encore plus surprenant. Le conseil municipal n'a pas l'air d'être intéressé du bien-fondé de sa demande. A priori, il prend la précaution de partager la zone convoitée en deux aires: si le gouvernement et la Législature trouvent le premier morceau demandé trop gros, on les prie de consentir au moins un pouvoir d'expropriation sur la seconde. La première est située entre les rues Notre-Dame et du Fleuve, depuis l'avenue jusqu'au stationnement Saint-Georges. Il y a dix établissements de commerce. La seconde est entre les rues Notre-Dame et Badaieu, depuis le site du "vieux" marché aux denrées jusqu'au "marché à foire". Dans ce quadrilatère, il y a, au bas mot, vingt-cinq commerces de toutes sortes.

Selon une récente déclaration du maire Mongrain, le plus grand nombre de marchands concernés seraient consentants à vendre. Pourquoi alors un pouvoir d'expropriation immédiat? Et pourquoi surtout une municipalité pourrait-elle avoir le pouvoir d'exproprier un commerce déjà existant pour ensuite en favoriser un autre? Ce serait un précédent dangereux à consacrer et une grave injustice à l'endroit de marchands qui n'auraient en fait rien d'autre que celui qui veut acquiescer manifeste d'une autorité municipale toute puissante qui déciderait de faire sauter d'un coup de pouce un établissement qui a assez bien servi la population pour vivre dix, quinze, vingt ans et plus.

La réalisation du projet de la "Place Lavolette" est souhaitable, dans un élan de modernisation de l'un des deux secteurs commerciaux de la cité. Mais elle ne doit pas se faire en brimant les droits acquis de ceux qui ont contribué à faire de cet arrondissement un emplacement convoité et rentable, commercialement. Si seulement le refus obstiné et déraisonnable de deux ou trois propriétaires risque de faire rater le projet, la municipalité pourra toujours jouer le rôle de médiateur pour accorder les autres. Mais que celui qui veut acquiescer manifeste d'une autorité municipale toute puissante qui déciderait de faire sauter d'un coup de pouce un établissement qui a assez bien servi la population pour vivre dix, quinze, vingt ans et plus.

Le cardinal Spellman a fait savoir hier, dans un câble gramme de Rome, qu'un sanctuaire pour la nouvelle béatifiée sera érigé sur le site de la maison où elle habita jadis à Manhattan.

Mère Seton mourut lors d'un voyage en Italie en 1803. Durant son deuil, la jeune veuve connut le catholicisme et fut acceptée dans l'Eglise en 1805.

Mère Seton était née Elizabeth Ann Bayley, à New York 1774, fille d'un éminent médecin de Manhattan qui enseignait l'anatomie à l'Université Columbia. Elle fut élevée dans le protestantisme.

Son mariage à William Magee Seton, en 1794, fut un événement d'importance au calendrier social de New York.

M. Seton mourut lors d'un voyage en Italie en 1803. Durant son deuil, la jeune veuve connut le catholicisme et fut acceptée dans l'Eglise en 1805.

Il y a place pour une vingtaine d'autres quotidiens

Mère Elizabeth Ann Seton béatifiée par Jean XXIII

CITE DU VATICAN (Reuters) — Le pape Jean XXIII a décrit hier Mère Elizabeth Ann Seton comme étant "la première fleur de sainteté, reconnue officiellement, que les Etats-Unis d'Amérique offrent au monde".

Il a adressé la parole à la suite de la cérémonie de béatification de cette religieuse newyorkaise du 19e siècle.

Le pape a été applaudi par quelque 6.000 fidèles lorsqu'il a fait son entrée dans la basilique St-Pierre accompagnée de 15 carmains et de plusieurs évêques. Il s'est agenouillé devant un portrait de Mère Seton.

Plus de 3.000 pèlerins américains ont assisté à la cérémonie et se sont joints ensuite à quelque 20.000 personnes sur la Place St-Pierre pour entendre le pape implorer les bénédictions de la religieuse décédée en 1821.

Un sanctuaire Mère Seton était née Elizabeth Ann Bayley, à New York 1774, fille d'un éminent médecin de Manhattan qui enseignait l'anatomie à l'Université Columbia. Elle fut élevée dans le protestantisme.

Son mariage à William Magee Seton, en 1794, fut un événement d'importance au calendrier social de New York.

M. Seton mourut lors d'un voyage en Italie en 1803. Durant son deuil, la jeune veuve connut le catholicisme et fut acceptée dans l'Eglise en 1805.

Le cardinal Spellman a fait savoir hier, dans un câble gramme de Rome, qu'un sanctuaire pour la nouvelle béatifiée sera érigé sur le site de la maison où elle habita jadis à Manhattan.

Mère Seton mourut lors d'un voyage en Italie en 1803. Durant son deuil, la jeune veuve connut le catholicisme et fut acceptée dans l'Eglise en 1805.

Il y a place pour une vingtaine d'autres quotidiens

Mère Elizabeth Ann Seton béatifiée par Jean XXIII

CITE DU VATICAN (Reuters) — Le pape Jean XXIII a décrit hier Mère Elizabeth Ann Seton comme étant "la première fleur de sainteté, reconnue officiellement, que les Etats-Unis d'Amérique offrent au monde".

Il a adressé la parole à la suite de la cérémonie de béatification de cette religieuse newyorkaise du 19e siècle.

Le pape a été applaudi par quelque 6.000 fidèles lorsqu'il a fait son entrée dans la basilique St-Pierre accompagnée de 15 carmains et de plusieurs évêques. Il s'est agenouillé devant un portrait de Mère Seton.

Plus de 3.000 pèlerins américains ont assisté à la cérémonie et se sont joints ensuite à quelque 20.000 personnes sur la Place St-Pierre pour entendre le pape implorer les bénédictions de la religieuse décédée en 1821.

Un sanctuaire Mère Seton était née Elizabeth Ann Bayley, à New York 1774, fille d'un éminent médecin de Manhattan qui enseignait l'anatomie à l'Université Columbia. Elle fut élevée dans le protestantisme.

Son mariage à William Magee Seton, en 1794, fut un événement d'importance au calendrier social de New York.

M. Seton mourut lors d'un voyage en Italie en 1803. Durant son deuil, la jeune veuve connut le catholicisme et fut acceptée dans l'Eglise en 1805.

Le cardinal Spellman a fait savoir hier, dans un câble gramme de Rome, qu'un sanctuaire pour la nouvelle béatifiée sera érigé sur le site de la maison où elle habita jadis à Manhattan.

Mère Seton mourut lors d'un voyage en Italie en 1803. Durant son deuil, la jeune veuve connut le catholicisme et fut acceptée dans l'Eglise en 1805.

Il y a place pour une vingtaine d'autres quotidiens

Mère Elizabeth Ann Seton béatifiée par Jean XXIII

CITE DU VATICAN (Reuters) — Le pape Jean XXIII a décrit hier Mère Elizabeth Ann Seton comme étant "la première fleur de sainteté, reconnue officiellement, que les Etats-Unis d'Amérique offrent au monde".

Il a adressé la parole à la suite de la cérémonie de béatification de cette religieuse newyorkaise du 19e siècle.

Le pape a été applaudi par quelque 6.000 fidèles lorsqu'il a fait son entrée dans la basilique St-Pierre accompagnée de 15 carmains et de plusieurs évêques. Il s'est agenouillé devant un portrait de Mère Seton.

Plus de 3.000 pèlerins américains ont assisté à la cérémonie et se sont joints ensuite à quelque 20.000 personnes sur la Place St-Pierre pour entendre le pape implorer les bénédictions de la religieuse décédée en 1821.

Un sanctuaire Mère Seton était née Elizabeth Ann Bayley, à New York 1774, fille d'un éminent médecin de Manhattan qui enseignait l'anatomie à l'Université Columbia. Elle fut élevée dans le protestantisme.

Son mariage à William Magee Seton, en 1794, fut un événement d'importance au calendrier social de New York.

M. Seton mourut lors d'un voyage en Italie en 1803. Durant son deuil, la jeune veuve connut le catholicisme et fut acceptée dans l'Eglise en 1805.

Le cardinal Spellman a fait savoir hier, dans un câble gramme de Rome, qu'un sanctuaire pour la nouvelle béatifiée sera érigé sur le site de la maison où elle habita jadis à Manhattan.

Mère Seton mourut lors d'un voyage en Italie en 1803. Durant son deuil, la jeune veuve connut le catholicisme et fut acceptée dans l'Eglise en 1805.

Il y a place pour une vingtaine d'autres quotidiens

Mère Elizabeth Ann Seton béatifiée par Jean XXIII

CITE DU VATICAN (Reuters) — Le pape Jean XXIII a décrit hier Mère Elizabeth Ann Seton comme étant "la première fleur de sainteté, reconnue officiellement, que les Etats-Unis d'Amérique offrent au monde".

Il a adressé la parole à la suite de la cérémonie de béatification de cette religieuse newyorkaise du 19e siècle.

Le pape a été applaudi par quelque 6.000 fidèles lorsqu'il a fait son entrée dans la basilique St-Pierre accompagnée de 15 carmains et de plusieurs évêques. Il s'est agenouillé devant un portrait de Mère Seton.

Plus de 3.000 pèlerins américains ont assisté à la cérémonie et se sont joints ensuite à quelque 20.000 personnes sur la Place St-Pierre pour entendre le pape implorer les bénédictions de la religieuse décédée en 1821.

L'AIDE À L'EVANGELINE

Trois-Rivières et la région souscrivent \$15,000.

La campagne de l'Aide à l'Évangéline débute officiellement aujourd'hui dans notre ville et dans toute la province. Ce soir l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province sera le conférencier d'honneur au lancement officiel de la campagne au Château Frontenac à Québec.

Pour sa part le comité local de l'Aide à l'Évangéline, que préside M. Frédéric Poliquin, compte mettre en circulation dès aujourd'hui plusieurs centaines de cartes de souscriptions, noms spéciaux, industries, commerces, bureaux d'affaires, hommes de profession, groupements, etc. Des comités

du même genre fonctionnent dans divers centres de notre région avec la coopération des hebdomadaires. Sur le plan paroissial à Trois-Rivières comme dans le reste de la région, le comité local est assuré de l'appui des sections locales de la Société St-Jean-Baptiste.

Déjà des souscriptions généreuses nous sont parvenues, mais il ne faut pas se le cacher notre objectif régional est loin d'être atteint. Le comité compte sur la collaboration de tous et chacun.

Le Nouvelliste et les hebdomadaires de la région se sont engagés à faire souscrire la somme de \$15,000 à l'Aide à l'Évangéline. Cette campagne, dont l'objectif est de \$150,000, a pour but d'assurer la survivance du journal des Acadiens, L'Évangéline, qui traverse actuellement une grave crise financière.

Vous connaissez tous l'histoire du peuple acadien. Les sacrifices que ce peuple s'est imposés depuis des siècles, méritent notre admiration et notre sympathie. Il y a 77 ans, les Acadiens fondaient un hebdomadaire de langue française portant le nom symbolique de L'Évangéline. Cet hebdo est devenu quotidien il y a 14 ans, grâce aux Acadiens qui ont versé environ \$350,000 pour maintenir ce journal. Aujourd'hui, pour rendre cette publication définitivement rentable et viable, il faut \$150,000 qui servira entièrement à réaliser un vaste programme d'expansion.

Ce sont des solliciteurs bénévoles qui feront appel à votre générosité. Recevez les avec un cœur ouvert pour le succès. Voir: Trois-Rivières page 14)

Me Alfred Vigeant défendra le jeune André Gaudet

Le service d'assistance judiciaire de notre ville, un organisme nouvellement fondé, s'est penché sur le cas du jeune André Gaudet, un individu accusé du meurtre de Reine Mongrain. Cet adolescent de la Mission Ste-Thérèse n'avait encore pu se trouver de procureur pour le défendre lors de l'enquête préliminaire qui s'instruit le 27 février.

Me Claude Bisson, président du comité du service d'assistance judiciaire, a annoncé, hier après-midi, que Me Alfred Vigeant de notre ville avait été désigné pour défendre la cause du jeune André Gaudet.



(Photo Le Nouvelliste)

M. MAURICE L'ABBÉ, directeur du département des mathématiques à l'Université de Montréal, était, vendredi soir, conférencier à l'Association régionale des mathématiques. Un grand nombre de professeurs de nos écoles et collèges assistaient à cette conférence. Dans l'ordre habituel: le R.P. Hugolin Fortier, du Séminaire St-Antoine, l'abbé Marcel Lambert, du Centre des Études Universitaires, le R.F. Marcel, E.C., de l'Académie de la Salle, et M. l'Abbé.

Les mathématiques

M. Maurice L'Abbé défavorable à la limitation des volumes approuvés

M. Maurice L'Abbé, directeur du département des Mathématiques à l'Université de Montréal et membre du sous-comité de révision de l'enseignement des mathématiques au niveau secondaire, était le conférencier invité, vendredi soir, au Séminaire. Il s'adressait aux membres de l'Association régionale de mathématiques.

M. L'Abbé avait choisi de traiter éminemment d'un sujet mathématique: "Les Nombres de Fibonacci et du Nombre d'Or". Il est peu intéressant pour le public en général de savoir en quoi ces nombres peuvent consister; cependant M. L'Abbé, en tant que professeur lui-même et membre d'un comité de révision, se permit quelques remarques personnelles sur l'enseignement des mathématiques.

Le rôle du sous-comité dont il fait partie est de préparer les programmes ainsi que d'approuver ou désapprouver les manuels. Il déclara être défavorable à la limitation des volumes approuvés, soit actuellement trois.

"C'est-à-dire que pour en approuver un quatrième volume il faut en désapprouver un." Il considère que, sur ce point, l'enseignement privé jouit d'une plus grande liberté, notamment en ce qui concerne les classes poussées comme il en existe à l'Académie De-La-Salle. Les étudiants de ces cours, selon lui, ont besoin de plus que ce qui est autorisé.

Il y a lieu, à son sens, d'améliorer le programme de 8e, notamment en y plaçant par exemple l'étude du système de numération. Parient de cette réforme de l'enseignement des mathématiques, il soutient que l'on met trop en lumière l'aspect technique, manipulatif ou concret et qu'il faudrait insister davantage sur l'aspect structural formel de l'algèbre; mais sans abandonner ce qui se fait comme certains l'ont suggéré. Car c'est une grave erreur de passer d'un extrême à un autre.

Le Québec, dit-il, n'est pas seul à se voir obligé à changer la forme de l'enseignement des mathématiques. En France, où c'est déjà fait, cela crée une petite révolution; mais la réforme se fait tout de même. Au Québec on est peut-être un peu en retard. Et cette question met en lumière un autre problème plus grave.

Nous sommes dans une période de transition entre l'ancienne formule et celle que l'on cherche. Par exemple, on est à compresser le cours en 11 ans au lieu de 12. Comme l'explique M. L'Abbé, d'une part on coupe un peu dans le programme et

d'autre part, il faut aussi comprimer la matière. Or il se trouve que les premières années du cours secondaire n'ont pratiquement pas été modifiées et que conséquemment, le cours de 11e se trouve lourdement chargé.

C'est en 1964, que l'on connaîtra les résultats de cette nouvelle politique. Et c'est là qu'apparaîtra un autre problème. En juin 1964, il y aura une classe de finissants de 12e suivant l'ancien cours, et de 11e suivant le cours comprimé. Ces derniers seront-ils admis à l'université sur le même pied que leurs confrères finissants de 12e? Et, première question, en auront-ils les capacités?

M. L'Abbé soulignait qu'il n'y avait pas lieu de revenir en arrière en maintenant un système dépassé; mais qu'il était urgent de trouver un système définitif quel qu'il soit.

Malgré tout, il a démontré qu'il était possible de donner un enseignement vivant des mathématiques pourvu que l'on soit bien préparé, en utilisant, par exemple, l'histoire des mathématiques. "L'enseignement demeure, conclut-il, une question de maître."

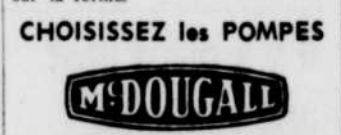
ANNONCE

VOS DENTIERS ballottent, glissent?

FASTEETH, poudre améliorée que vous saupoudrez sur vos dentiers afin de les tenir fermement en place, ils ne glissent pas, ne ballottent pas. Aucun goût ou sensation de bouche désagréable. FASTEETH est alcaline (non acide). Ne sûris pas et prévient l'odeur de dentiers. Acheté FASTEETH à votre comptoir pharmaceutique.



EMPLOYEZ UNE POMPE



Les pompes McDougal pour puits profonds ou peu profonds à JET à PISTON ou à TÊTE DE REFOULEMENT, assurent en tout temps une provision d'eau sous pression pour profondeur allant jusqu'à 500 pieds. Possédez les commodités de la ville sur la ferme.

CHOISISSEZ les POMPES McDougal POUR TOUS VOS BESOINS CONSULTEZ STANLEY MOTOR EQUIPMENT LTD 1908, St-Philippe FR 5-8957 TROIS-RIVIERES

Simard obtient des dommages de \$866.40

L'honorable juge Léon La-joie a condamné la compagnie Carrier et Frère Ltée et son chauffeur Réal Masse à payer conjointement et solidairement la somme de \$866.40 à M. Albert Simard, de la Pointe-du-Lac.

Il s'agit d'une collision survenue le 6 mai 1961, vers 4h.45, à la Pointe-du-Lac, entre le tracteur du demandeur et un autobus de la compagnie Carrier et Frère Ltée, conduit par Réal Masse.

Or il est en preuve qu'au moment où il se rangeait à droite pour se laisser doubler, Réal Masse tourna la tête à gauche pour regarder venir la voiture dans son rétroviseur gauche. L'autobus pénétra sur la propriété privée, renversa le tracteur et faucha une haie de cèdres.

La Cour accorde une somme de \$253.60 pour les dommages causés au tracteur, \$200 pour la location d'un autre tracteur durant dix jours à \$20 par jour, \$516 pour des travaux de réparation de ce tracteur et des roues. Comme la preuve n'a pas été faite de la nécessité de ces réparations, la Cour a rejeté ces demandes.

En face de la propriété de M. Simard, fait assez inusité, l'asphalte rejoint les limites du terrain. Celui qui quitte l'asphalte en face de la propriété de M. Simard pénètre immédiatement sur une propriété privée, et conséquemment sans droit.

Peu avant l'accident, le conducteur Masse, qui avait 20 ans d'expérience dont quatre ou cinq sur cette route, était suivi par une dame, Robert Trudelle qui lui demandait le passage. Marc Simard, qui conduisait le tracteur de son père, se trouvait immobilisé à un pied du pavé, donc chez lui.

Location de machines à écrire

Quali Martin

1547 rue Notre-Dame

Téléphone FR. 5-1433

Feu de cheminée

Les sapeurs du Cap-de-la-Madeleine ont été mandés au 8 de la rue Montplaisir, samedi après-midi, pour un feu de cheminée à la résidence de M. Adrien Faucher.

Le début d'incendie, dû à un poêle surchauffé, a heureusement été vite maîtrisé. Les dommages sont nuls.

SANTONE — SANTONE — SANTONE

SPECIAL DE LA SEMAINE

Picquette NETTOYEUR TEINTURIER

FR. 6-3758

40 RUE HÉRIET

MANTEAU \$1.19

NETTOYE PRESSE LIVRE

SANTONE — SANTONE — SANTONE

pour un gouvernement STABLE

un seul moyen: VOTONS LIBÉRAL

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DU 19 MARS AU 28 AVRIL

CORPS OF IMPERIAL FRONTIERSMEN

Jeunes hommes et jeunes gens qui êtes à la recherche d'un divertissement et de loisirs sains vous trouverez cela en venant nous voir et en faisant partie de notre mouvement. Nous avons besoin de vous si vous êtes âgés de 11 à 40 ans et d'une grandeur de 5 pieds et 7 pouces environ. Nous avons des demandes de travail si vous mentionnez les exigences ci-haut mentionnées et êtes intéressés.

Téléphonez à FR. 5-6429

Les exercices ont lieu tous les dimanches de mars et avril à compter de 10 hres a.m. à midi, ou adressez-vous à

LIEUTENANT GASTON BEAUMIER, 51, St-Trénee FR 5-6429 Cap-de-la-Madeleine

Nicolet et environs adresses à FRONT, Gilles Bellerose, 1120, Notre-Dame Nicolet Tél. 293-4945

Louiseville et environs adresses à FRONT, Ferland Lemire, rue Lagacé, Louiseville Tél. CA. 8-5163

CORPS OF IMPERIAL FRONTIERSMEN

AVEZ-VOUS UN PROBLÈME D'APPROVISIONNEMENT D'EAU?

EMPLOYEZ UNE POMPE McDougal

Les pompes McDougal pour puits profonds ou peu profonds à JET à PISTON ou à TÊTE DE REFOULEMENT, assurent en tout temps une provision d'eau sous pression pour profondeur allant jusqu'à 500 pieds. Possédez les commodités de la ville sur la ferme.

CHOISISSEZ les POMPES McDougal POUR TOUS VOS BESOINS CONSULTEZ STANLEY MOTOR EQUIPMENT LTD 1908, St-Philippe FR 5-8957 TROIS-RIVIERES

Futurs Mariés...

NE PRENEZ AUCUNE DECISION... avant de voir notre ANNONCE mercredi dans ce journal.

J.M. Beaudoin & CIE LTÉE

676 Champflour FR. 4-6219 Trois-Rivières

VOTRE ROI DES BAS PRIX ENTRE QUEBEC ET MONTREAL TIENT SON ETABLISSEMENT OUVERT JUSQU'A 9 H. 30

\$85,000.

DE MARCHANDISE

A LIQUIDER DURANT CETTE GRANDE VENTE AVANT RENOVATION

- Mobiliers de salon
- Mobiliers de cuisine
- Mobiliers de chambre
- Poêles
- Réfrigérateurs
- Lessiveuses
- Sécheuses
- Téléviseurs et stéréos de marques reconnues.

• AUCUN COMPTANT • 36 MOIS POUR PAYER

• PREMIER PAIEMENT EN JUIN

LORANGER ELECTRIQUE-TV

93-97, FUSEY CAP-DE-LA-MADELEINE FR 5-8951 - 5-8952

FUTURS MARIÉS

ECONOMISEZ JUSQU'A

\$700

sur l'achat d'un ameublement complet.

RODOLPHE LORANGER, Propriétaire.

GERANT DES VENTES PAUL-E. LORANGER FR 5-8951 ANDRE LACOURSIERE Comptable JULIEN HUBERT Technicien d'expérience à notre service depuis 10 ans.

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER
Le monde est rempli de gens qui peuvent dire à leurs voisins quoi faire pour utiliser leur talent à pleine mesure.
PRUNEAU INC. MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
2400, BELLEFEUILLE, FR. 5-7747

le nouvelliste

Aux postes que l'Eglise peut lui confier

Le laïc doit se qualifier

Par Pierre L.-Desaulniers
S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier revient de Rome où, durant trois semaines, le pasteur du diocèse de Trois-Rivières a travaillé à la Commission de théologie qui étudie la doctrine et la morale. Son retour coïncidera avec le début de la semaine de l'Apostolat laïc.

Or, il se trouve que cette question de la place que doit occuper le laïc dans l'Eglise est sérieusement étudiée au Concile et que le thème de cette cinquième semaine de l'Apostolat laïc est justement: "Vivons notre Concile". S. E. Mgr Pelletier, en tant que pasteur du diocèse et père conciliaire, est celui qui doit nous expliquer les vues de l'Eglise sur ce sujet et le sens profond de ce thème.

Son Excellence se prêtait, hier soir, à une entrevue particulière au cours de laquelle, nous lui demandions de répondre à ces questions: "Le laïc vit les manifestations conciliaires en les suivant de près avec les moyens à sa disposition et surtout en tâchant de comprendre le mieux possible ce qui s'y passe".

Dans son message au sujet de cette semaine, S. E. Mgr Pelletier disait: "La mission de l'Eglise sera toujours de faire connaître, aimer et servir Dieu. Or cette tâche conquérante s'accomplit par l'Eglise tout entière. Sans doute, les responsabilités sont diverses, mais elles ne laissent pas d'engager chacun entièrement dans la place qu'il occupe".

On dit que l'Eglise songe à faire participer le laïc d'une façon plus étroite sa vie intime. "Dans une certaine mesure, oui, répond Son Excellence, mais il faut que le laïc se qualifie spirituellement pour occuper les postes que l'Eglise peut lui confier. Et c'est normal. A quoi servirait de confier à un laïc un poste pour lequel, il n'est pas compétent? Ce laïc serait encore plus enclin à porter. Il ne suffit pas de faire des manifestations conciliaires, la participation du laïc doit être heureuse pour lui mais il faut qu'elle soit profitable à l'épanouissement, au développement de l'Eglise. L'Eglise sera heureuse de compter dans son administration le laïc qui aura établi sa compétence, si l'on peut employer le terme compétence en parlant de choses spirituelles. C'est au laïc à se tailler sa place".

Et pour illustrer le sens de ses paroles, Son Excellence cite un extrait du message rédigé par M. Martin Trepanier M. V., président diocésain de la Semaine de l'Apostolat Laïc: "A l'heure présente, plus encore qu'autrefois, appartient à l'Eglise ne doit pas se réduire à un certain style de vie de vote qui consiste à s'inscrire à un mouvement de piété, à être en bons termes avec le curé et à souligner de sa présence les fêtes religieuses ou semi-religieuses de circonstance. Il faut, et la Son Excellence insiste, que le laïc prenne conscience que ces qualités humaines ennoblies par une solide formation religieuse et des

convictions le disposent à influencer positivement son entourage et dans le cas présent, mettre ses connaissances et son temps au service de ses frères".

Séances préparatoires à la seconde session

Les Pères conciliaires sont régulièrement appelés à Rome ou ils préparent la seconde session du Concile Vatican II. S. E. Mgr Pelletier revient d'une de ces séances où, siégeant sur la commission de la doctrine et de la morale, il poursuit en collaboration le travail préparatoire. Il s'agit de remanier les schémas selon les vœux exprimés à la première session afin que la seconde se déroule plus facilement et plus rapidement.

La commission dont fait partie Son Excellence a terminé la première partie de son travail qui portait sur la Révélation et commencera sous peu la seconde: L'Eglise. La Révélation est la base du christianisme. "Comme ces textes sont très importants, les travaux doivent être poursuivis. Il y a au moins deux buts à ces travaux: remanier les textes afin qu'ils soient plus à la portée des catholiques d'aujourd'hui; mettre en lumière les textes qui peuvent servir à résoudre les problèmes de notre époque comme les conciles précédents avaient insisté sur les textes répondant aux besoins d'alors. Le Saint Il se suit de près tous les travaux en s'informant, en lisant les résultats en assistant lorsqu'il le peut aux séances des commissions.

Incidentement, S. E. Mgr Pelletier a été reçu en audience le 6 mars, par le Saint Père qui lui a paru en excellente santé. "Le Saint Père est empreint de sérénité et de confiance en la Providence et espère la meilleure fin du Concile".



S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque du diocèse de Trois-Rivières en audience avec le Saint Père, le 6 mars. S. E. poursuivait alors avec la commission de théologie les travaux préparatoires à la seconde session du Concile Vatican II.

A l'occasion de la St-Patrice

Mgr Pelletier confirme 52 catholiques irlandais

Dimanche, c'était la fête de St-Patrice. Le pasteur du diocèse, S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, suivant la tradition, présidait à la cérémonie de confirmation à l'église irlandaise de notre ville. S'adressant aux cinquante-deux confirmés dont quelques adultes, Son Excellence a brièvement rappelé le sens de ce sacrement qui fait des baptisés des chevaliers du Christ.

Mgr Pelletier s'est dit heureux d'avoir pu une année encore fêter avec les Irlandais la fête de leur saint patron et demanda aux paroissiens de l'excuser puisque son devoir pastoral l'appelait à Shawinigan. Il compléta sa courte allocution sur un rappel du patron de l'Irlande et des Irlandais.

Le parrain et la marraine des confirmés étaient M. et Mme Albert Carroll. Son Excellence était assisté des RR. PP. Ralph Dunn, curé de la paroisse, Benoit Caron, vicaire, Omer Germain, et Normand Thibodeau, supérieur du monastère. Une grande partie de la population de la paroisse assistait à la cérémonie.

Un petit goûter suivait la cérémonie. La tradition voulait que S. E. Mgr Pelletier célèbre la messe et participe après la cérémonie à une réception paroissiale et à une rencontre avec les paroissiens. Bien que le pasteur fut obligé de précipiter son départ, il tint à rencontrer les paroissiens quelques minutes.



(Photo Le Nouvelliste)

L'ÉVÊQUE DE Trois-Rivières administrait, dimanche après-midi, le sacrement de Confirmation à 52 Irlandais dont quelques adultes. Cette cérémonie, par tradition, coïncidait avec la fête de St-Patrice, patron des Irlandais. Nous retrouvons ici Son Excellence en compagnie du R.P. Ralph Dunn, curé de la paroisse, du R.P. Benoit Caron, vicaire et des enfants de chœur.

Chez les clubs Toastmasters

M. Frans Brick remporte les honneurs du débat oratoire

M. Frans Brick du club Toastmaster Lavolette de Trois-Rivières a remporté, samedi soir, les honneurs du débat oratoire régional de langue anglaise pour le district 61.

Le vainqueur a eu le meilleur sur quatre autres concurrents des clubs Toastmasters Cascade de Shawinigan, St-Maurice, du Cap-de-la-Madeleine, Grand-Mère et Joliette. La cité de Le Turgeon, qui fait partie du même district, n'était pas représentée.

M. Gilles Lefrançois, du Cascade, s'est révélé le plus sérieux adversaire du champion en prenant la deuxième place. Au troisième rang, on retrouve M. Phil Blouin du club St-Maurice. Les autres concurrents étaient MM. René G. Ménard et John Carson, respectivement de Joliette et de Grand-Mère.

Fait notable, quatre des cinq orateurs dont M. Brick, ont dû parler dans la langue de Shakespeare, bien que celle-ci n'était pas leur langue propre.

Le vainqueur régional ira maintenant représenter le district lors des prochaines éliminatoires à Ottawa.

Le débat a été précédé par un buffet froid et suivi par une soirée récréative. Le tout était sous les auspices du club St-Maurice de la cité transpatente.



(Photo Le Nouvelliste)

LE DÉBAT ORATOIRE REGIONAL de langue anglaise du club Toastmaster a remporté un franc succès, samedi soir, au club Métabéroutin. Nous reconnaissons sur la photo prise à cette occasion, de gauche à droite: MM. R. MacPherson, juge en chef, Léo Caron, lieutenant-gouverneur du district 61, Frans Brick, du club Lavolette, vainqueur du débat, son honneur le maire J.-Réal Desrosiers du Cap-de-la-Madeleine, Emilien Lebrun, gouverneur régional, Camille David, président du club St-Maurice sous les auspices duquel se tenait la soirée et W. J. Huggins, gouverneur du district 61.

Notre corps policier discrédité?

Le maire s'élève contre la publication d'un article

Adressant la parole lors du couronnement de la reine des loisirs et des sports du Centre Landry, Son Honneur le maire J.-A. Mongrain s'est élevé contre la publication d'un "article-crachant" d'un journal de la métropole discréditant la valeur de notre force policière "qui est la meilleure dans la province et qui peut être comparée à n'importe quel autre corps policier", dit-il.

Trois-Rivières n'est pas ce que pense ce journaliste, a précisé le maire. Surtout dans la "pétite Pologne" ou on essaie de dire que la comme en d'autres endroits mentionnés dans l'article, il y a de la petite pègre, M. Mongrain a ajouté qu'il aura l'occasion de faire une déclaration plus élaborée, ces jours-ci, à ce sujet, et qu'il écrira au journal en question pour dire ce qu'il pense.

M. Mongrain a ensuite annoncé que la ville avait consenti au Centre Landry une subvention de \$25.000 à la suite d'une demande des échevins du quartier et de l'unanimité des autres membres du conseil. Ce montant sera versé par tranches de \$5.000 par année. L'abbé Aurèle St-Yves, directeur du Centre, a révéilé que des projets importants seront annoncés bientôt concernant le Centre Landry.

Saute de 41 degrés

Dix sous zéro puis du verglas

L'épidémie de grippe qui sévit présentement à Trois-Rivières est peut-être due à un mauvais germe qui court dans l'air. Mais Dame Température est aussi certainement pour quelque chose avec les hausses et les baisses subites du mercure.

Celui-ci est en effet descendu à dix degrés sous zéro dans la nuit de vendredi à samedi mais il est monté par la suite dans la journée jusqu'à 22 degrés au dessus de zéro. Dimanche, le thermomètre a indiqué 17 degrés au dessus pour le minimum et le maximum a été enregistré vers minuit hier soir avec un 31 degrés.

C'est donc dire qu'il y a eu une différence de 41 degrés en moins de 48 heures, si l'on calcule le minimum de température de la journée de samedi et le maximum de dimanche.

Ajoutons à cela du verglas, de la neige et de la pluie et il y a de quoi attraper un bon rhume! Excusez-moi... aasat-choum!

On anticipe d'heureux résultats

Le concours organisé par la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Catherine-de-Sienne, pour trouver un beau nom à cette future ville, se poursuit toujours et le résultat obtenu à date déçoit les espérances des organisateurs.

On a reçu un nombre considérable d'enveloppes comportant plusieurs noms et il reste encore jusqu'au 21 mars pour soumettre des noms.

La Société St-Jean-Baptiste (Voir: On anticipe page 14)

Une section mauricienne du syndicat des fonctionnaires provinciaux en formation

Le syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec est en voie de former une section mauricienne. Samedi après-midi, avait lieu une réunion préliminaire dite de renseignements, à l'école l'Assomption. Dans l'ordre habituel, MM. Henri Lavergne, vice-président, Gilles Boudreau, organisateur, Raymond Fortin, président général du syndicat, Raymond Laperrière, trésorier provincial, Raymond Bussièr, représentant. Debut: Robert Ouellette, secrétaire, Lionel Duguay, représentant du comté de Nicolet, J.-A. Petit, de Trois-Rivières, Julien Desilets, Trois-Rivières, Claude Lesage, représentant du comté de Lavolette et Jean Mercier, représentant le comté de St-Maurice.

Les fonctionnaires provinciaux sont à mettre sur pied une section mauricienne du Syndicat des Fonctionnaires provinciaux du Québec. Samedi après-midi, quelques centaines d'entre eux s'étaient réunis à l'école l'Assomption pour participer à une assemblée dite de renseignements.

En somme, l'organisation de la section mauricienne suit son cours normal. Un comité exécutif provisoire a été nommé afin de lancer le mouvement et organiser les assemblées préparatoires au lancement officiel de la section et la tenue des premières élections.

L'élection du premier exécutif se tiendrait dans un mois environ, alors que le recrutement des membres sera avancé, comme on l'a souligné.

L'assemblée de fin de semaine était présidée par M. Raymond Fortin, président général du syndicat, aux côtés de qui l'on voyait MM. Gilles Boudreau et Fernand Saulnier, principaux organisateurs de la section locale.

Le syndicat groupe tous les employés provinciaux, de tous les ministères et de toutes les fonctions à l'exception des professionnels, comme les ingénieurs, les architectes, les policiers, les employés de la Commission des Relations ouvrières des quel comptera 20.000 adhérents.

Car il se produit que des employés, en respectant leur rang, auraient voulu participer à l'administration par des suggestions heureuses. Malheureusement, le respect qu'ont certains chefs de l'ordre établi, fait que ces suggestions et ces initiatives ne vont guère loin. L'employé mis ainsi à l'écart deux ou trois fois, n'est pas toujours à blâmer de manquer de zèle. Le syndicat peut, par la force qu'il représente, donner plus de poids aux idées progressives. Ouvrant une parenthèse sur ce sujet, M. Fortin remarquait qu'il serait peut-être heureux que les ministères rencontrent leur personnel dans la province. Il est des employés qui n'ont jamais vu leur grand chef dans leur bureau.

Vol de deux autos en fin de semaine

Deux automobiles ont été volées en fin de semaine à Trois-Rivières. Aux dernières nouvelles, les différents corps policiers mis en alerte n'avaient pas encore retracé les véhicules disparus.

Le premier vol a été perpétré au garage Gravel Automobile Eng. rue Royale entre minuit et 10 h. 45, samedi matin. Il s'agit d'une Pontiac 1958 deux tons, portant le numéro-matricule X-2117, Québec 1963.

D'autre part, une Dodge 1960 deux tons a été volée sur le terrain de stationnement de la Canada Iron Foundries entre quatre heures et minuit samedi soir. Le numéro-matricule est 586-829, Québec 1963.

Le propriétaire, M. Maurice Beauchien, du rang St-Alexis à St-Louis-de-France, s'est aperçu du vol après son travail.

Honnêteté d'un camelot du Nouvelliste

Un camelot du Nouvelliste, le jeune Jean-Jacques Desilets, a posé un geste d'honnêteté dont il a raison d'être fier, ces jours derniers. Il a rendu à son propriétaire un billet de \$20 qui avait trouvé pres d'une automobile.

Le propriétaire, M. Louis Desaulniers, domicilié à 387 rue St-Léon, au Cap-de-la-Madeleine, avait perdu le précieux billet en descendant de son véhicule. Jean-Jacques Desilets est le fils de M. et Mme Roméo Desilets, domiciliés à 344 rue St-Laurent, Cap.

Charité bien ordonnée commence-t-elle par soi-même ou par le voisin?

En regard d'un jugement de la Régie des services publics, "Charité bien ordonnée commence-t-elle par soi-même ou par le voisin?" C'est ce qu'aura à décider S. H. le juge Léon Girard, de la Cour des Sessions de la Paix, dans une cause qui oppose M. Donat Massicotte à M. Jacques Roberge, tous deux de St-Adelphe.

M. Massicotte accuse M. Roberge de lui avoir coupé l'eau en se faisant fi d'un jugement de la Régie des services publics. Tout le déroulement de cette affaire remonte à l'été dernier.

Sur la terre de M. Roberge se trouve une source où s'approvisionnent depuis des années trois voisins, dont M. Massicotte.

Il y a deux ans, comme le niveau de l'eau avait baissé dans le réservoir naturel, M. Roberge creusa et allongea son tuyau jusqu'au fond. M. Massicotte ajouta lui aussi un bout de tuyau de plastique au tuyau déjà existant et ce sans la permission de M. Roberge.

Or il appert, selon les témoins, que durant la saison hivernale, le niveau descend très bas et la provision du réservoir est peu considérable. L'été dernier, en prévision de cette situation hivernale, M. Roberge décida d'élever de la source, M. Massicotte. L'affaire alla devant la Régie, qui décida que M. Roberge devait fournir l'eau à M. Massicotte et permit d'envoyer sur place les experts nécessaires pour régler définitivement ce problème.

En novembre, M. Roberge reçut la visite d'un certain ingénieur Desoreault, envoyé de la Régie, à qui il aurait exposé son problème de pénurie d'eau durant l'hiver. Ce à quoi l'ingénieur lui aurait déclaré qu'il devait se servir lui-même avant de servir les autres. M. Roberge coupa donc le tuyau de plastique à 13 pouces du fond.

Le défendeur explique que, le 2 janvier, il y avait 39 pouces d'eau, que le 5 ars, il y en avait 14 pouces et le 13, 11 pouces.

C'est le 1 mars ou le 28 février que M. Massicotte aurait manqué d'eau. Il est donc monté à la source pour constater que le tuyau de plastique avait disparu. Il ajouta qu'un bout de 13 pouces a été reposé après cette date. A tout événement, il n'a pas d'eau.

M. Roberge a expliqué qu'il avait coupé le tuyau de telle façon que durant la période d'abondance, M. Massicotte ne manque pas d'eau mais que durant la période de pénurie on bas d'un certain niveau, il y en avait seulement pour lui.

Me Jacques Lacoursière a soutenu que même au sens du jugement de la Régie: "Charité bien ordonnée commence par soi-même", et que son client M. Roberge, a agi de bonne foi en faisant comme il l'a fait. Me Jean Méthot déclara qu'il ne croyait pas un mot du principe énoncé par son confrère et qu'au contraire dans ce genre de chose, il fallait servir les voisins et se servir s'il en restait.

LA PLUS MODERNE AU COEUR DU QUÉBEC
IMPRIMERIE IDF DES FORGES
Lithographie
Typographie
4000 Boul. Royal
Trois-Rivières
FR 5-4911

CE SOIR à 10 h. 30 p. m.



L'HONORABLE
LEON BALCER
candidat conservateur
dans
TROIS-RIVIÈRES
adressera la parole

GKTM-TV
CANAL 13
CE SOIR DE 10 H. 30
A 10 H. 45

Lundi, le 18 mars 1963

Enfin, l'enquête sur la taxation au Québec

Le gouvernement du Québec vient de créer la commission d'enquête de trois membres qui étudiera le problème de la taxation chez nous.

Voici quels sont les domaines que les commissaires devront explorer: le système actuel de taxation; le fardeau des impôts et les possibilités d'une meilleure répartition;

De cette étude devrait sortir un nouveau système de partage des impôts entre le Québec, les municipalités et les Commissions scolaires.

Que nous réserve le budget ?

Le budget municipal n'est pas encore adopté. Le sera-t-il ce soir? On le prévoit, même si personne n'est pour l'instant au courant des dispositions qu'il contiendra.

S'il est adopté ce soir, ce sera au soixante-dix-septième jour de l'année, c'est-à-dire plus de deux mois et demi en retard.

Mais cela n'est pas nouveau, notre administration municipale persiste, contrairement

raison ou non. Il ne faudrait pas que les municipalités et les Commissions scolaires obtiennent pour se financer de l'argent que le Québec ne pourra obtenir que lorsque le fédéral décidera de desserrer les mains qui ferment le sac à impôts.

Les municipalités et les Commissions scolaires sont à bout de souffle, c'est-à-dire ceux qui leur fournissent leurs revenus, les propriétaires. Ceux-ci ne s'en porteront pas mieux si la commission nouvellement constituée leur indique qu'ils pourront compter sur un soulagement lorsque le fédéral cèdera du terrain aux provinces.

M. Lesage a reproché, avec raison, au fédéral de ne plus évacuer le territoire envahi au cours de la guerre. "Il est inconcevable, pour le gouvernement de la province de Québec, a-t-il déclaré, de surtaxer les citoyens du Québec tandis que le gouvernement fédéral grâce à l'argent qu'il obtient par des pouvoirs de taxation qu'il détient encore, dépense de l'argent pour des choses qui sont peut-être utiles, mais qui nous empêchent, nous du Québec, de procéder aux dépenses indispensables".

Ce plaidoyer est juste. Avec de très légères modifications, il peut s'appliquer aux municipalités et aux Commissions scolaires. Si l'on veut que les Québécois prennent au sérieux le travail du gouvernement Lesage pour obtenir du fédéral que celui-ci cède du terrain dans le domaine fiscal, il faut que le gouvernement du Québec lui-même permette aux organismes locaux de vivre. Actuellement, ils sont affamés et les contribuables crient au secours.

au bon sens et à la légalité, d'adopter son budget longtemps après le début de l'année et après qu'il a commencé à dépenser ses futurs revenus. Il y a toutefois plus grave, puisque le conseil de ville a violé cette année une disposition particulière de sa propre charte qui précise que le budget doit être adopté dans le mois qui suit l'homologation du rôle. Or le rôle d'évaluation a été homologué le 4 février. Le budget aurait dû être adopté le 4 mars au plus tard. Si les crédits sont votés ce soir, l'administration municipale sera en retard de 14 jours.

Enfin, l'illogisme le plus grave, aux yeux des contribuables, c'est que les appropriations sont étudiées, modifiées, adoptées en principe sous le sceau du huis-clos, à la cachette. Les propriétaires sont mis en présence des décisions du conseil quand celles-ci sont devenues irrévocables. C'est le noeud coulant passé au condamné qui ne connaît même pas sa sentence. On peut difficilement faire pire.

Les démarches de M. Adzhubei

La visite de politesse de M. Alexei Adzhubei, gendre de M. Khrouchchev, au Souverain Pontife, a créé une sensation à travers le monde et a suscité une sorte de scandale en certains milieux. Il n'y a pas à s'étonner. D'abord parce que le Pape ne peut refuser sa porte à un communiste plus qu'à un chef d'Etat non-chrétien, qu'il vienne de l'Inde, de l'Afrique ou de l'Amérique.

Mais il y a probablement plus qu'une simple visite de politesse. Il semble évident que le gendre du dictateur communiste agissant un peu comme une sorte d'ambassadeur officieux de l'URSS. Il se peut donc que ce soit une tentative du premier ministre soviétique pour établir des relations diplomatiques entre l'URSS et la Cité Vaticane. Il ne faudrait pas se surprendre de cette démarche; il ne faudrait même pas s'étonner si elle aboutissait à l'échange d'ambassadeurs entre les deux Etats. On a souligné comme autant d'étapes vers un tel dénouement la présence au Concile de représentants de l'Eglise orthodoxe russe, la libération de Mgr Josyf Slipyi, archevêque ukrainien, détenu en Sibérie depuis une vingtaine d'années et certaines déclarations récentes du dictateur soviétique.

Opinions en capsules

M. Diefenbaker semble sur le point d'afficher un mépris sans précédent dans l'histoire du pays des droits du Parlement, un geste qui peut entraîner, comme conséquence, la chute automatique du gouvernement. Il se rapproche dangereusement d'une année entière à gouverner les affaires de la nation, avec un budget de \$6 milliards qui n'a pas reçu l'approbation du Parlement.

La bible vous parle: Ne jugez pas et vous ne serez pas jugés; ne condamnez pas et vous ne serez pas condamnés; pardonnez et vous serez pardonnés. (Lc 6, 37)

Comprimés d'actualité

La Russie n'aime pas que ses navires soient survolés à basse altitude par des avions américains dans le voisinage de Cuba. Que ferait Moscou si nos voisins envoient des dizaines de frégates dans les parages de la Sibérie?

L'exécution d'un complice dans la tentative d'assassinat du général de Gaulle servira d'avertissement aux tuteurs politiques de l'O.A.S.

ce qu'on dit: Les chartrus ont ouvert les routes

ce qu'on doit dire: Les chasse-neige ont ouvert les routes



Costumes d'élection

Succès des pourparlers

Le service d'autobus amélioré dans la paroisse Saint-Michel

Le service d'autobus reliant le centre de la ville à la paroisse St-Michel des Forges sera amélioré, s'il ne l'est déjà.

Les offres de la ville maintenues ou presque

La Régie des Services publics rend jugement dans trois causes contestées

La Régie des Services publics a rendu jugement dans deux mois à l'ombre

Joseph Mercure, accusé de vol, a été condamné hier par le juge Maurice Langlois à deux mois de prison. Il avait déjà bénéficié d'une sentence suspendue à Sherbrooke il y a quelques mois, pour le vol d'un appareil de radio.

Un Trifluvien accusé de contrevention à la loi de l'impôt en négligeant de faire son rapport annuel a plaidé coupable hier et a été condamné à \$25 d'amende et les frais ou un mois.

Un prévenu a plaidé coupable à l'accusation d'avoir vendu des boissons alcooliques sans permis de la Régie des Alcools, hier matin. Il avait jusqu'à maintenant plaidé non coupable.

Le juge Léon Girard l'a condamné à \$200 d'amende et les frais ou 3 mois.

Le prévenu a demandé un délai de 15 jours pour acquiescer l'amende. Il l'a obtenu.

Deux petites bouteilles de bière saisies sur les lieux de l'infraction ont été confisquées au profit de la Reine.

MESSAGE D'IMPORTANCE aux EMPLOYEURS SAVIEZ-VOUS QUE VOTRE BUREAU LOCAL du SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT de TROIS-RIVIERES

Conseil de Paroisse

Importants problèmes à l'ordre du jour

Plusieurs intéressantes questions anaraitront à l'agenda de la réunion du conseil de la paroisse de Trois-Rivières, ce soir. Mais il appert qu'on n'y verra pas encore le bilan financier de l'an '62.

Question: taxation spéciale du secteur Bellevue. Le numéroté veut que les promoteurs de ce secteur aient accepté la répartition officielle du conseil comme moyen d'alléger le poids des propriétaires résidents, et ce à la satisfaction de ces derniers. Les détails de l'entente qui serait complétée seront révélés, lundi soir.

Question: changement de statut. Il est plus que probable que l'ingénieur Roger Houde et l'arpenteur-géomètre déposeront devant le conseil le rapport de la description territoriale et les plans de la paroisse. Un autre pas serait donc accompli. Il est fort possible que le secrétaire demanderait l'autorisation d'avancer d'un autre pas, soit la parution, deux semaines consécutives, dans la Gazette officielle, de la requête demandant le changement.

Question: déneigement. La dernière tempête de neige en a soulevé une autre de protestations. L'ingénieur Roger Houde a été appelé à régler les services d'un chasse-neige de la voirie parce que deux jours après la tempête, certains rues étaient à peine carrossables. Il est bien possible que l'entrepreneur Bourassa soit sur place et qu'il soit obligé de donner des explications sur cet état de chose.

Le service d'autobus amélioré dans la paroisse Saint-Michel

Le service d'autobus reliant le centre de la ville à la paroisse St-Michel des Forges sera amélioré, s'il ne l'est déjà.

Les offres de la ville maintenues ou presque

La Régie des Services publics rend jugement dans trois causes contestées

La Régie des Services publics a rendu jugement dans deux mois à l'ombre

Joseph Mercure, accusé de vol, a été condamné hier par le juge Maurice Langlois à deux mois de prison. Il avait déjà bénéficié d'une sentence suspendue à Sherbrooke il y a quelques mois, pour le vol d'un appareil de radio.

Un Trifluvien accusé de contrevention à la loi de l'impôt en négligeant de faire son rapport annuel a plaidé coupable hier et a été condamné à \$25 d'amende et les frais ou un mois.

Un prévenu a plaidé coupable à l'accusation d'avoir vendu des boissons alcooliques sans permis de la Régie des Alcools, hier matin. Il avait jusqu'à maintenant plaidé non coupable.

Le juge Léon Girard l'a condamné à \$200 d'amende et les frais ou 3 mois.

Le prévenu a demandé un délai de 15 jours pour acquiescer l'amende. Il l'a obtenu.

Deux petites bouteilles de bière saisies sur les lieux de l'infraction ont été confisquées au profit de la Reine.

MAL DE GORGE à saveur de fruit Aspergum SOULAGEMENT SOUS FORME DE GOMME A MÂCHER

Ses Cheveux Ont Repoussé! en 12 mois Peut-Être Seriez-VOUS Aussi Chanceux! PRÉSENTEZ-VOUS À LA CLINIQUE CAPILLAIRE ROBERTS

le nouvelliste JOURNAL QUOTIDIEN PUBLIÉ À TROIS-RIVIÈRES PAR LE NOUVELLISTE INC. FONDÉ LE 30 OCTOBRE 1920

Du nouveau dans l'affaire Denise Therrien?

SHAWINIGAN — Une nouvelle publiée dans un hebdomadaire de Montréal a, tout comme des bulletins de nouvelles de la télévision et de la radio, samedi soir, créé un vif émoi dans la région, et surtout à Shawinigan-Sud et Shawinigan. On y disait que l'on reprendrait l'enquête sur la disparition en août 1961, d'une jeune fille de Shawinigan-Sud, Denise Therrien.

Nous avons demandé hier au père de la disparue s'il était au courant de nouveaux développements. M. Therrien a déclaré qu'il avait entendu parler de ces bulletins de la radio et de la télévision et de l'article de l'hebdo en question, mais que, d'après les renseignements qu'il tient de la police, avec laquelle il n'a jamais cessé d'être en contact, il n'y a pas eu de développements nouveaux dans cette affaire.

A Trois-Rivières, on a rapporté en fin de semaine que des informations nouvelles relatives à la disparition de la jeune fille laissent croire à de nouveaux développements dans l'enquête judiciaire menée par la Sûreté provinciale.

Des rumeurs persistantes ont commencé à circuler il y a quelques jours à cet effet. A Trois-Rivières, la Sûreté provinciale a admis avoir reçu de nombreux appels, dont une vingtaine au moins depuis samedi, de personnes voulant savoir si l'enquête était bel et bien remise à l'ordre du jour.

La police doit vérifier toutes les informations reçues, mais elle a refusé d'en dévoiler la nature pour le moment.

Au conseil de ville ce soir

On traitera de la démission du gérant et du secrétaire

SHAWINIGAN-SUD — La question des deux démissions qui ont été données par deux officiers municipaux de la ville de Shawinigan-Sud, sera étudiée par les membres du conseil lors de la réunion de ce soir. On sait que l'ingénieur-gérant et le secrétaire-trésorier, MM. Pierre Franche et Paul-Emile Hamel ont démissionné et les raisons invoquées sont différentes dans les deux cas. Lors d'une réunion de com-



LE CANDIDAT du nouveau parti démocratique, M. Martial Laforest, ouvrira hier, sa campagne à Shawinigan. Le candidat de St-Maurice-Lafleche était secondé par plusieurs confères. Nous reconnaissons de gauche à droite: MM. A.-O. Robindaine, candidat dans Trois-Rivières; Martial Laforest et M. J.-Albert Bergeron, candidat dans Champlain.

CLUB SOCIAL

EN VEDETTE CETTE SEMAINE:

- Terry Vanier Chanteuse
- Lyn Taylor Danseuse
- Roland Pelletier Chanteur, M.C.

X-X-X

Concours d'amateurs tous les mercredis soir

AUDITORIUM Aujourd'hui

LE MONDE DE SUZIE WONG

(Technicolor - Cinemascope) William Holden, Nancy Kwan

VIRAGE DU DIABLE

(Technicolor - VistaVision) Cornel Wilde, Jean Wallace

CARTIER Aujourd'hui

GENDRILLON AUX GRANDS PIEDS

(Technicolor) Jerry Lewis, Anna Maria Alberghetti

5 FEMMES MARQUEES

Silvana Mangano, Van Heflin

ROXY Aujourd'hui

L'HOMME DE BORNEO

(Eastman - Color) Rock Hudson, Genevieve Williams

LES BLOUSES BLANCHES

Frederic March, Ina Balin

CAPITOL Aujourd'hui

LA SAGE-FEMME, LE CURE ET LE BON DIEU

(Technicolor - Cinemascope) Anis Dickinson, Maurice Chevalier

JEUNESSE DE NUIT

Marilyn Bell, Sammy Grey, Nadia Gray, Todd Windsor

En Cour des Sessions

SHAWINIGAN — S. H. le juge Maurice Langlois a condamné deux automobilistes à des amendes pour des infractions au code de la route. La première amende est de \$5 et les frais en à défaut 8 jours à l'ombre. Ce camionneur était accusé d'avoir circulé sans garde-boue mobile à l'arrière de son camion. Le second automobiliste devra verser trois amendes de \$10 sous trois chefs d'accusation ou faire un séjour de 8 jours derrière les barreaux.

Le président du tribunal a ordonné l'émission d'un mandat d'amener contre un individu accusé de voies de fait. Il a omis de se présenter devant le tribunal.

Un autre individu a plaidé non coupable à deux chefs d'accusation identiques. Son procès a été fixé au 29 mars.

Un individu a plaidé non coupable à une accusation de vol. La plainte mentionne qu'il aurait volé 20 cordes de bois d'une valeur de \$200 appartenant à la Consolidated Paper. Après avoir choisi de comparaître devant un juge seul, son procès a été remis à la semaine prochaine. Trois autres individus devront répondre à cette accusation mais comme les plaintes ne leur ont pas été signifiées (Voir: En Cour des page 14)

CETTE SEMAINE

L'Hotel de la Salle

- JUDY STARR une dynamique chanteuse
- SAN GERMAN TRIO avec Murry Ann et Sonia, groupe de danseurs sud-américains
- GUY DENIS, chanteur.



LE PASTEUR DU DIOCESE, S.E. Mgr Georges-Léon Pelletier a administré le sacrement de la Confirmation à 21 enfants hier après-midi en l'église Coeur Immaculée-de-Marie. Plusieurs paroissiens assistaient à cette cérémonie religieuse. On remarque ici M. John Jougnot qui agissait comme parrain des jeunes. MM. les Abbés Raymond Cossette et Grégoire Leblanc, respectivement curé des paroisses Ste-Croix et l'Assomption, assistaient l'Evêque avec le curé Cieplack.

Ouverture de la campagne NPD

La politique monétaire du Credit Social apporterait l'inflation

SHAWINIGAN — Le candidat du Nouveau Parti Démocratique dans le comté de St-Maurice-Lafleche, M. Martial Laforest, ouvrira sa campagne hier à Shawinigan. Outre M. Laforest plusieurs orateurs se sont succédé à la tribune dont MM. A.-O. Robindaine, candidat pour le comté de Trois-Rivières et J.-Albert Bergeron, candidat dans le comté de Champlain, ainsi que MM. Pierre Vadeboncoeur et Guy Beaudoin, président de l'Association du parti dans le comté.

M. Henri-Paul Huard, président du syndicat de la Chimie, a aussi pris la parole pour expliquer qu'il faisait partie du NPD en tant que simple citoyen et non pour engager dans cette voie tous les travailleurs de son syndicat. Une divergence de vues sur le plan politique ne veut pas nécessairement dire que les travailleurs sont divisés, précisait M. Huard. Il ajoutait que les travailleurs sont libres d'adhérer au parti de leur choix. Il a en outre précisé que le NPD est le seul parti qui conserve la même politique à grandeur de pays alors que d'autres partis ont deux façons de présenter les faits suivant l'endroit où ils se trouvent.

M. Martial Laforest, le candidat, a précisé que la politique monétaire du Credit Social donnerait l'inflation au pays. Ajoutant qu'il importe que la planification économique existe au pays afin de donner un élan nouveau de prospérité pour tous les Canadiens. Il a déclaré que son parti est contre l'armement nucléaire, alors que le chef libéral, précisait M. Laforest, a changé d'idée sur cette question et qu'il est maintenant pour les armes nucléaires.

M. Laforest s'en est pris au candidat libéral dans le comté, M. Jean Chrétien, précisant que M. Chrétien s'affiche en faux lorsqu'il dit être le can-

Achat d'un camion

La municipalité sera mieux protégée contre les incendies

ST-BONIFACE — Le conseil municipal de St-Boniface de Shawinigan a entrepris l'étude d'un projet pour doter cette municipalité d'un système de protection contre les incendies. Une résolution a été adoptée pour demander aux autorités provinciales l'autorisation de faire l'achat d'un camion-pompe et de pièces d'outillage pour combattre les incendies.

Un projet a déjà été soumis aux autorités municipales mais comme il s'élevait à \$42,000, le conseil n'y a pas donné suite parce qu'on le jugeait trop onéreux. Le conseil municipal a déjà eu des chiffres approximatifs pour un camion-pompe avec un réservoir de 600 gallons. Il était offert pour environ \$12,000. Le conseil désire dépenser en plus une somme d'environ \$1,000 pour l'achat de boyaux et autres accessoires.

Ce camion serait logé au même endroit que la pompe actuelle, soit près de l'église paroissiale. Des modifications seront apportées à cette bâtisse pour permettre de garer ce camion.

L'opinion des contribuables est partagée sur cette question. Certains désirent que la municipalité fasse l'installation d'un système complet de protection contre les incendies avec des bornes-fontaines. Une autre partie des payeurs de taxe s'est prononcée en faveur de l'achat de seulement un camion-pompe avec les accessoires. Enfin, un dernier groupe de contribuables s'oppose à toutes dépenses de la municipalité pour accorder une protection à la population contre les incendies.

Les membres du conseil attendent la réponse de Québec avant de poursuivre cette étude et de présenter un règlement d'emprunt.

La Jeune Chambre étudiera le projet d'annexion de St-Georges

GRAND-MERE — Depuis sa dernière assemblée générale tenue au Laurentide Inn, à l'issue d'un souper causerie, la Chambre de Commerce des Jeunes de Grand-Mère est devenue la Jeune Chambre de Grand-Mère lors d'une résolution adoptée à l'unanimité selon les desirs de la Fédération.

Cette assemblée générale avait pour but de scruter les rapports des différents comités, et tous les présidents de comités ont démontré que partout, il y eut beaucoup d'activités.

Ainsi, l'assemblée a été informée que la prochaine visite industrielle se tiendra le 29 mars aux Industries Treco Inc. à St-Romuald. C'est le président honoraire de la Jeune Chambre de Grand-Mère, M. Jean-Paul Beaudoin, qui comme directeur général de cette

nouvelle industrie de chalets préfabriqués, recevra les visiteurs.

Quant aux cours d'Université Populaire, ils se tiendront à partir du jeudi 28 avril.

Le comité des affaires civiques a décidé de faire une étude sur les arrêts d'autobus sur la 6e Avenue à Grand-Mère. On a souligné l'encombrement de cette artère par ces grosses voitures surtout le vendredi soir.

Le comité des résolutions a fait ressortir le travail opportun exécuté lors de l'affaire du hangar du C.N.R. On s'est félicité d'avoir attaché le grelot sur cette affaire qui semble maintenant résolue pour le plus grand bien de la population.

La date du 17 avril a été arretée pour la visite à l'homme du jour qui sera M. Pierre Larocque, ancien président de la Jeune Chambre et homme d'affaires de Grand-Mère et Shawinigan.

Au sein du comité des affaires civiques, il sera formé sous peu un comité qui étudiera le projet d'annexion de St-Georges-de-Champlain à la cité de Grand-Mère. Ce sous-

Convocations de Shawinigan et Grand-Mère page 13

Transmission Automatique

Réparation, travail garanti pour 3 mois ou 4,000 milles. Fiez-vous à notre expérience de 15 années.

BRUNO HOUDE

Diplômé en transmissions automatiques

Boul. Trudel St-Boniface LE. 7-8002

M. Gustave Simard préside le comité

Les propriétaires s'unissent pour étudier l'annexion

ST-GEORGES-DE-CHAMPLAIN — Un comité des propriétaires de St-Georges-de-Champlain favorables à l'annexion de cette municipalité à la cité de Grand-Mère, vient d'être formé et a élu M. Gustave Simard, à la présidence.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visités, ces jours prochains.

On sait qu'une requête circule actuellement dans cette municipalité afin de recueillir le plus grand nombre de signatures de propriétaires favorables à l'annexion. Cette requête compte actuellement 101 noms de propriétaires favorables sur une possibilité de 225, et on s'attend à ce que le nombre de signatures puisse aller jusqu'à 250.

Ce comité sera formé en vue de pouvoir réunir la très grande majorité des propriétaires municipaux et s'occupera de visiter tous les propriétaires de la localité. Pour ce faire, la municipalité de St-Georges-de-Champlain a été divisée en 7 secteurs qui seront visit

TELEVISION RADI CH 55

3.00-2.7-13-	Votre cuisine	6.20	Ouverture & Intermède	11.15	"Mon Quartier" (Crémier de Trois-Rivières)
5-6-	Loretta Young	6.30	La messe du sanctuaire	11.30	(Le Nouvelliste)
8-	Queen for a day	7.00	Nouvelles	12.00	Vie de femmes
12-	People in conflict	7.05	Nouvelles	12.02	Les Joyeux Troubadours
3.15-2.7-13-	Votre enfant	7.05	Bonjour!	12.15	Convocations du jour (La Petite Vache de Grandines)
3.30-2.7-13-	Madame	7.45	(animé par Claude)	12.20	Jeunesse dorée
5-	Young Dr. Malone	7.50	Nouvelles sportives	12.30	Les Nouvelles de Shawinigan et Grand-Mère
6-	Take Thirty	8.00	HFC	12.40	Radio Commentaires Dow (avec Sylvio St-Amant)
8-	Who do you trust?	8.00	Radio Journal	12.40	Radio Journal Indiscrétions (Charbonnerie St-Laurent)
12-	Line Em'Up	9.00	Kimball Automobile	12.50	Le Courrier de la Marée (Le Salon Michel)
4.00-2.7-13-	Bobino	9.05	Chef Miville	1.00	Radio-Journal Radio-Canada
5-	Match Game	9.05	Nouvelles A & P	1.10	"La parade de Paques" (animé par Nicole St-Pierre)
6-	Scarlett Hill	9.05	L'émission Bourget-Drolet	1.50	La chronique du cinéma
8-	American Bandstand	9.10	Horscopse	1.55	Nouvelles
12-	Jimmy Tapp	9.15	Concours Wampole	2.00	La langue parlée
4.25-5-	News	9.30	"Monsieur 550 vous appelle" (Lactantia)	2.30	Les échos du comte de Portneuf
4.30-2.7-13-	La boîte à surprises	9.30	Y' A D' L'argent dans l'air (Farine Robin Hood)	2.35	L'émission Bourget-Drolet
5-8-	Discovoy '63	9.45	(Vagueois Automobile)	2.55	"Monsieur 550 vous appelle"
6-	I love Lucy	9.45	Nouvelles	3.00	(Bijouterie Giguère)
10-	Tour de France	9.45	L'émission Bourget-Drolet	3.00	Nouvelles
12-	Surprise Party	9.45	"Moi j'ai du caractère" (Adam Limitée Meubles)	3.01	L'émission Bourget-Drolet



12.00 **Tele-Matinet**
Musique - Cinéma - Nouvelles - Interviews - Jeux
"Trafic à Saison" avec Alan Ladd et Veronica Lake. Les multiples aventures américaines et d'une secrétaire lancée dans un affaire de trafic de dollars à Saison.

3.00 **Votre cuisine**
Madame

3.15 **Votre enfant**
Madame

3.30 **Revue de la Maison**
Madame

4.00 **Bobino**

4.20 **La Boîte à surprises**
Radisson

5.00 **Radisson**

5.30 **Radisson**

6.00 **Caméra 13**
Long métrage - Actualités - Nouvelles - Média - Sports.

7.15 **Causerie politique**
Nouvel Parti Démocratique

7.30 **Chef Isidore**

8.00 **Les Belles Histoires**

8.30 **La poule aux oeufs d'or**

9.00 **Dans tous les cantons**

9.30 **Histoire vécue**

10.00 **Le 13 vous informe**

10.15 **Le 13 vous informe**

10.25 **Nouvelles sportives**

10.30 **Causerie politique**
Parti Conservateur

10.45 **Causerie politique**
Parti Libéral

11.00 **Cinéma-Soir**
"La Belle du Montana" avec Vera Ralston et John Carroll. Les aventures, financières et sentimentales d'une jeune femme du Montana.

12.30 **CBC-TV News**

12.40 **Fin des émissions.**

LE POSTE DE TV LE PLUS POPULAIRE AU CŒUR DU QUÉBEC

4.55-5-8-	American Newsstand	10.00-2.7-13-	Yours for a smile
5.00-2.7-13-	Radisson	5-	Razzle Dazzle
6-	Superman	8-	Ptits Bonshommes
5.30-2-	Marcus	10.15-2-	Sciences et la vie
5P-	Cartoon Carnival	13-	Le 13 vous informe
6-	This living world	10.25-13-	Nouvelles sportives
7-	Dernier des Mohicans	10.30-2.7-13-	Causerie politique
8-	Movie	10-	Monsieur le maire

TORTURE de la DÉMANGEAISON
enrayée comme par magie

Une étonnante nouvelle formule scientifique appelée LANAGANE apporte un soulagement instantané des tortures de la démangeaison vaginale, rectale, des brûlures, des éruptions de l'eczéma. Cette crème médicamenteuse à effet rapide et qui ne tache pas tue les bactéries nocives, soulage les tissus de la peau enflammés, irrités, au vit. Met fin gratuite, instant à la démangeaison. Ne souffrez plus de ce mal de plus. Procurez-vous LANAGANE aujourd'hui. Toute pharmacie.

Champlain
THEATRE DES PRIMEURS

2e FILM en couleurs
"UN DE LA RESERVE"

Pour ménager l'intérêt dramatique du film, personnel n'entrera dans la salle après le début de la projection.

TERREUR ET TRESOR

Le SECRET de MONTE CRISTO

RORY CALHOUN

"DEUX OISEAUX DE JEUNESSE"

PAUL NEWMAN
GERALDINE PAGE

DE L'IMAGE AU SON

Dimanche dernier, Radio-Canada consacrait un magnifique programme d'une heure à un groupe d'artistes de chez nous. C'était une émission de TV commanditée par le gouvernement provincial, en marge de son émission d'obligations. C'était un programme de grande classe. Des vedettes de l'heure y ont chanté, de même que des idoles d'une autre époque. Ce fut une joie de voir enfin à la TV le Trio Lyric, cet ensemble vocal incomparable qui faisait la joie des radiophiles, il y a 20 et 25 ans déjà.

Félix Leclerc, Gaétane Létourneau, Pauline Julien, Claire Gagnier, Estelle Caron, Lucille Dumont, Jean-Paul Jeannotte, Les Disciples de Massenet, et j'en oublie, nous ont charmés. Ce qui fait retentir, c'est la place importante que chacun a accordé à la musique canadienne.

Dans la chanson, nous avons l'incomparable Gilles Vigneault. Dans la mélodie classique, nous avons Lionel Daunais, au métier sûr, à l'imagination primesautière. Daunais, depuis des années, a écrit des chansons qui sont d'une belle veine. Maureen Forrester les chante. Claire Gagnier les chante, Jeannotte les chante. Nous aimerions aussi voir d'autres artistes, comme Verreau, les inscrire à leur répertoire. J'ai vu les programmes que Verreau chante depuis quelques années, au cours de ses tournées. Verreau chante au Canada, aux Etats-Unis, en Europe. Il fait la part large aux mélodies italiennes. J'aimerais le voir inscrire aussi des mélodies de Daunais à son répertoire. Il me semble qu'elles iraient fort bien à sa voix. Il chante déjà du Fauré, du Hahn, du Fouldrain, et de vieux auteurs français. Pourquoi ne pas faire connaître aussi nos compositeurs canadiens?

Roland HEROUX

Grève imminente à Radio-Canada

MONTREAL (PC) — La Fédération des Artistes et Auteurs du Canada inc. a déclaré qu'elle est sur le point de déclarer une grève.

Les négociations en vue de la signature d'un contrat entre la FAAC et la Société Radio-Canada ont été rompues jeudi.

La Fédération prétend que Radio-Canada donne un meilleur traitement à son personnel de langue anglaise.

Après avoir négocié pendant plus de 200 heures, a déclaré le président de la Fédération, M. Guy Fournier, la provocation dont on use à notre égard est telle que nous sommes sur le point de déclarer une grève. Il nous reste quelques mesures

JUSQU'A MARDI
2 films en couleurs

IMPERIAL

HISTOIRE D'UN AMOUR
SUSAN HAYWARD
JOHN GAVIN

DANNY SAVAL dans
"ÇA T'LA COUPE"
en couleur

MATINEE: 1 h. 30 — SOIREE: 7 h. — 8 h. 30

CINEMA PARIS
Horaires: 1.15 - 6.15 - 8.20

GREGORY PECK
DEBORAH KERR

Les passions violentes d'un homme et d'une femme qui se sont rencontrés trop tard.

"UN MATIN COMME LES AUTRES"

Egalement à l'affiche
Une haine sourde et farouche
SUSAN HAYWARD, STEPHEN BOYD.
"LA FERME DES ORMES BRULEES"

2 FILMS SUPERBES - Cinémascope en couleurs

UNE GAGNANTE CHAQUE JOUR!

Les établissements J & P Coats, fabricants des fils de renommée mondiale, vous présentent le "CERCLE DE COUTURE COATS" mettant en vedette Mme NICOLE GERMAIN! une autorité reconnue en matière de modes et d'élégances féminines. Nicole vous offrira des conseils de couture et des trucs sur la mode au cours de l'émission quotidienne, à 10 h. 50 A.M., à l'antenne de CKTR - 1150 au cadran.

ET — chaque jour, une auditrice chanceuse recevra un appel téléphonique et gagnera un certificat cadeau d'une valeur de \$5.00, valable à son magasin favori. PARTICIPEZ DES MAINTENANT — PARTICIPEZ SOUVENT! C'EST PEUT-ÊTRE VOUS QUI SEREZ APPELÉE!

De plus, chaque participante aura une chance lors du tirage du grand prix — soit une magnifique TV portable à transistors de marque Sony, ou \$400.00 en argent!

COMMENT PARTICIPER! Faites parvenir la bande transparente en cellophane qui entoure les bobines de fil Coats ainsi que vos nom, adresse et numéro de téléphone au "Cercle de Couture Coats", CKTR Trois-Rivières. Ecoutez tous les jours.

CKTR 1150-10h.50 a.m.

Au Festival d'Art dramatique

L'Atelier de Sherbrooke gagne cinq des sept trophées

Par REMY DANJOU
QUEBEC (PC) — "En attendant Godot", pièce de l'auteur irlandais Samuel Beckett, jouée magnifiquement par la troupe de l'Atelier de Sherbrooke dirigée par l'abbé Roger Thibault, a permis à cette dernière de tout balayer cinq des sept trophées accordés annuellement au Festival d'art dramatique pour la région de l'est du Québec, dont le trophée de la meilleure production.

Pierre Gobeil, qui interprétait le rôle du clochard Vladimir dans la pièce, a remporté le trophée accordé au meilleur comédien, tandis que Gaetan Langlois a mérité le titre de meilleur comédien de soutien pour son interprétation de Lucky, une bête humaine, dans la même production.

La troupe s'est de plus vu accorder les trophées pour la meilleure mise en scène et la meilleure production visuelle. Hélène Parent, jeune comédienne de Lévis a été couronnée la meilleure comédienne du festival pour son interprétation du rôle titre de la pièce "Antigone" de l'auteur français Jean Anouilh. La pièce avait été présentée jeudi dernier par le théâtre étudiant de la Rive-Sud.

Denise Dufort a reçu l'Oscar décerné à la meilleure comédienne de soutien pour avoir brillamment interprété le rôle de Suzanne dans la seule pièce d'un auteur canadien présentée durant le festival de trois jours. "Florence", de Marcel Dubé, a été jouée par l'Union théâtrale de Sherbrooke.

Il y a aussi Constance Towers, qui fait la navette entre Beverly Hills et la ville de Panama où réside son mari, Eugene McGrath, qui dirige une entreprise. Cette comédienne et chanteuse passe cinq mois de l'année à Panama. Le reste du temps, elle travaille à Hollywood, dans des films, comédies musicales, ou performances dans les clubs de nuit.

Les acteurs de cinéma voyagent énormément

HOLLYWOOD (PA) — L'acteur réagit, qui a aboli des distances, a créé un va-et-vient continu dans les aéroports. Il a contribué également à changer les habitudes des vedettes de Hollywood, chez les femmes en particulier.

Récemment, on a noté un nombre croissant de vistes autoprofiteuses qui habitent ce royaume du cinéma, mais qui vivent ailleurs à présent.

Joan Fontaine et Ann Sothern préfèrent la vie triépiante de New York. Olivia de Havilland a choisi l'existence parisienne avec son mari français.

Anne Baxter mène une vie de pionnière dans les plaines de l'Australie avec son mari américain. Toutes reviennent à Hollywood pour faire du cinéma, sauf dans le cas d'Anne Baxter qui s'y rend pour donner naissance à ses enfants.

Mais oui...

GILLES VIGNEAULT
EN VILLE

MARDI 26 mars STR
Billets en vente:
— Séminaire
— Librairie des T-R
STR 8.30 hres

EN VEDETTE AU CABARET RIO
375 Des Forges 3-Rivières

★ Ginette RENAUD chanteuse
★ The VARGAS couple de danseur.
★ Frank ROMANA accordéoniste.
★ YVES RICHARD, M.C.

MERCREDI SOIR
Entre les 2 spectacles:
Programme de talents semi-professionnels.

JEUDI LE 7 MARS
Soirée du Bon Vieux Temps
Orchestre, Danse, -
Prix de présence.

RIALTO
JUSQU'A VENDREDI
LA CHUTE D'UN CAID
avec Ray Danton
Karen Steel

DEUXIEME GRAND FILM HORIZONS SANS FRONTIERES
Robert Mitchum, Deborah Kerr en couleurs

ADMISSION:
Matinée 40¢
Soirée 55¢
Mat. 1 hre - Soirée 8h. 30 - 8h. 15

MADELON
JUSQU'A VENDREDI
EN PRIMEUR
au CAP-DE-LA-MADELEINE

JOSELITO
l'enfant qui chante comme les anges

L'ENFANT A LA VOIX D'OR

2 films en couleurs

Sandra DEE John GAVIN
"LES CONFIDENCES DE TAMMY"
EN SOIREE: 6.30 - 8.00

EN VEDETTE AU CLUB DES FORGES

LES CLOVER BOYS
SUZI LYNE
Jolie danseuse.
ROGER JOLIN, m. c.

A L'OASIS
Gaston Campeau
ET SES CHANSONS

JEAN LAWLESS à l'orgue
tous les soirs et le samedi à 4 heures.

Concours d'Amateurs
Tous les dimanches de 4 heures à la fermeture, l'orchestre de Maurice Garceau à l'Oasis.

A LA TELEVISION CE SOIR

L'Hon. Léon BALGER
ministre des Transports

"Le programme du parti conservateur"

Ce Soir 10 h. 30
GKTM-TV
et le réseau français de Radio-Canada
(Parti Conservateur)

A LA DEMANDE GENERALE AVEC UN SPECTACLE COMPLETEMENT DIFFERENT

LOS SOSPIROS DE ESPANA
Une des meilleures revues de l'Amérique latine.

11 personnes en scène

LE SPECTACLE LE PLUS DYNAMIQUE ET LE PLUS VARIE
JAMAIS PRESENTE SUR NOTRE SCENE

UNE REVUE MUSICALE COMPLETE
Chanteurs-danseurs et Musiciens.

NOUVELLE REVUE
NOUVEAUX COSTUMES
L'HOTEL ST-MAURICE est heureuse de vous présenter à nouveau un spectacle d'un tel calibre à un PRIX D'ENTREE SPECIAL 50¢

SPECTACLE A 8h.30 P.M.
DIMANCHE
Liquore douce sera servie seulement
Les adolescents accompagnés de leurs parents seront les bienvenus.

ENTREE: 50¢

Tous les gens qui ont vu ce spectacle au Fleurdelysé sont unanimes à dire que c'est le meilleur spectacle jamais présenté dans un Cabaret aux Trois-Rivières.

Heures de spectacles: 9 h. 30 - 11 h. 45
Mardi et mercredi, DEFILE DE MODES présenté par la Maison J. L. FORTIN sous les auspices du KIWANIS.

Au Québec, une cinquantaine d'instituts familiaux travaillent à sa formation

la plume et le plumé

Maigrir

C'est devenu une véritable idée fixe chez un grand nombre de femmes et de jeunes filles : elles veulent maigrir à tout prix. Même celles qui ont une taille convenable rêvent de devenir filiformes, comme les mannequins professionnels. Rappelons que les mannequins sont toutes endossées du poids normal comme le veut leur métier. Ceux qui dessinent les modes savent bien que les toilettes paraissent à leur avantage sur des personnes extrêmement sveltes, aux formes peu accusées.

Mais il arrive que des personnes souffrent vraiment d'obésité, c'est-à-dire que leur poids dépasse de trente, quarante livres ou plus du chiffre indiqué par les tables médicales qui représentent la moyenne et qui indiquent le poids idéal pour chaque âge et chaque taille. Celles-là doivent en toute nécessité recourir aux avis d'un médecin et n'entreprendre un régime que sous direction médicale. Recourir aux pilules de tout genre, quand ces médicaments ne proviennent pas d'une ordonnance du médecin, présente les plus grands risques : je connais des personnes qui ont complètement ruiné leur santé en agissant ainsi.

Mais toute personne qui veut perdre du poids n'a pas besoin de recourir à des moyens extrêmes tels que médicaments puissants, régimes de fantaisie ou jeûne de plusieurs jours. Il s'agit pour elle de consommer un peu moins de calories qu'elle n'en brûle chaque jour, tout en choisissant ses aliments avec soin, de façon à ne pas manquer des éléments essentiels et à ne pas souffrir de la faim. Si elle ajoute à cela suffisamment d'exercices, elle perdra régulièrement du poids, sans souffrir. Mais personne ne doit s'attendre à des miracles. Une livre ou deux par semaine, c'est amplement suffisant. Une perte de poids plus rapide peut déranger l'équilibre du système et se traduire par un affaissement des chairs et des rides précoces.

Manger moins, c'est-à-dire ne jamais reprendre d'un mets, éviter de manger entre les repas, manger lentement, ne pas boire en mangeant mais seulement après les repas. Choisir ses aliments, c'est-à-dire consommer de façon raisonnable de la viande maigre, sans sauce, des légumes bouillis, sans beurre et sans sauce, des fruits crus ou cuits, sans sucre, des oeufs bouillis ou en omelette, du fromage de lait écrémé et du lait écrémé. Cela veut dire aussi éviter les boissons gazeuses, les pâtisseries, les bonbons, les desserts riches.

par Thérèse BERNIER
MONTREAL (PC) — Au terme de la journée d'étude des techniciennes en sciences familiales, on a proposé dans les rapports, les moyens à apporter pour faire prévaloir cet enseignement. L'addition de recherches techniques, des journées d'études sur le plan régional, comme aussi la création d'un bureau de placement au sein de l'Association des diplômées, pour celles qui sont à la recherche d'un emploi. Plusieurs carrières s'offrent aux diplômées, dont notamment comme technicienne en alimentation, aide sociale, préposée aux relations extérieures et autres.

On a également proposé de nouvelles sources d'enrichissement et de perfectionnement pour les professeurs en enseignement ménager, la recherche de publications canadiennes utilisées par les techniciennes et des cours post-scolaires, comme aussi de l'entraide professionnelle, soit des relations cordiales plus étroites avec les professeurs des cours scolaires réguliers.

On a formé le vœu que la technicienne mariée apporte de façon concrète son rayonnement et sa participation à la vie sociale de son milieu, en assumant son rôle d'éducatrice familiale. En s'inspirant de la formule "ce que femme veut, Dieu le veut", on a même suggéré un système de gardiennes d'enfants, aux mères d'assister aux assemblées de l'association, et aussi un programme d'étude similaire pour garçons, afin que ces derniers se préparent à leurs responsabilités éventuelles.

Cette journée d'étude se tenait samedi dans le cadre de la spacieuse maison que l'Institut de pédagogie familiale partage avec le collège classique féminin des Soeurs de Saint-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, à Outremont.

La réunion de l'Association des techniciennes et professeurs en sciences familiales, sous la présidence de Mlle Monique Bureau, de Trois-Rivières, groupait des déléguées, tant religieuses que laïques, de tous les coins de la province, qui ont discuté des problèmes ayant un intérêt commun.

Le philosophe de l'amour

Pour clore ces séances d'études réparties en quatre commissions, le philosophe Gustave Thibon avait été invité à prononcer une causerie sur "La Femme dans le monde moderne". Cet écrivain catholique à qui l'on doit de nombreux essais sociologiques et philosophiques, dont notamment "L'Échelle de Jacob", "Retour au réel", "Ce que Dieu a uni", "Le pain de chaque jour", "La vie à deux" et nombre d'autres, est surnommé "le philosophe de l'amour", car n'a-t-il pas déjà

déclaré : "On vaut par ce que l'on aime".

M. Thibon constate que si l'influence féminine n'a jamais cessé d'exister, elle s'exerce moins en profondeur aujourd'hui. Avec l'émancipation de la femme à notre époque, chacun des domaines, autrefois forteresse masculine, devient un terrain de rencontre pour les deux sexes. Si d'une part, la femme y trouve certains avantages, dont en premier lieu son indépendance, elle doit sacrifier en échange son caractère de féminité, puisqu'on a "rien pour rien", tel est le rançon de l'existence.

A ce tournant de la civilisation, il serait bon que la femme retrouve l'équilibre lui permettant d'afficher le caractère propre à sa nature, et "ce charme mystérieux", tout en se pliant aux exigences de la vie moderne. "Les vertus de la féminité continueraient alors leur rayonnement à l'échelle du monde extérieur, comme autrefois à l'échelle du foyer", de commenter M. Thibon.

(Voir : Au Québec page 14)

Trop jeune pour travailler

le courrier de Mamie

DEMANDE — (a) Je suis âgée de quatorze ans mais j'en paraissais seize. Je suis en huitième année scientifique. Je voudrais savoir si il serait possible pour moi de travailler durant l'été. J'aimerais bien travailler dans un magasin mais on n'accepte pas les filles de mon âge, alors je travaillerais dans une maison privée mais je ne sais où m'adresser.

(b) Je suis rousse et à Pâques je voudrais avoir un costume bleu pâle ou rose.

(c) J'ai le teint pâle et j'emploie un rouge à lèvres rose pâle. Voulez-vous que cela me va? Quelle teinte me conseillez-vous?

(d) De quelle longueur devrions-nous porter nos cheveux pour être à la mode?

TRAVAILLANTE

REPOSE. — (a) D'après la loi, aucun employeur n'a le droit de faire travailler une fille de quatorze ans. En principe, une jeune fille ne peut travailler avant seize ans, le doute est en votre faveur. Pour qu'il y ait péché mortel il faut la connaissance suffisante, comme vous l'avez appris dans votre petit catéchisme. Il me semble que votre confesseur peut vous rassurer sur ce point.

(b) Le rouge et le rose ne conviennent pas aux rousses.

(c) Vous êtes trop jeune pour mettre sur vos lèvres autre chose qu'un rose très pâle, très naturel.

(d) De longueur moyenne ni très courts, ni tombant dans le cou.

REPOSE. — (a) "QUI VOUDRAIT BIEN FAIRE LES CHOSSES". — Si vous tenez absolument à porter le grand deuil il vous faudra compter la période de deuil à partir du décès du deuxième de vos parents. Mais vous n'êtes pas tenue de vous habiller en noir durant l'été. Dès les premières chaleurs vous pourrez vous habiller entièrement en blanc, vous pouvez porter les robes de cotonnade en quadrille ou rayé noir et blanc, ou encore grises, avec souliers, gants, sac et chapeau blancs.

(b) Le rouge et le rose ne conviennent pas aux rousses.

(c) Vous êtes trop jeune pour mettre sur vos lèvres autre chose qu'un rose très pâle, très naturel.

(d) De longueur moyenne ni très courts, ni tombant dans le cou.

REPOSE. — (a) "QUI VOUDRAIT BIEN FAIRE LES CHOSSES". — Si vous tenez absolument à porter le grand deuil il vous faudra compter la période de deuil à partir du décès du deuxième de vos parents. Mais vous n'êtes pas tenue de vous habiller en noir durant l'été. Dès les premières chaleurs vous pourrez vous habiller entièrement en blanc, vous pouvez porter les robes de cotonnade en quadrille ou rayé noir et blanc, ou encore grises, avec souliers, gants, sac et chapeau blancs.

(b) Le rouge et le rose ne conviennent pas aux rousses.

(c) Vous êtes trop jeune pour mettre sur vos lèvres autre chose qu'un rose très pâle, très naturel.

(d) De longueur moyenne ni très courts, ni tombant dans le cou.

REPOSE. — (a) "QUI VOUDRAIT BIEN FAIRE LES CHOSSES". — Si vous tenez absolument à porter le grand deuil il vous faudra compter la période de deuil à partir du décès du deuxième de vos parents. Mais vous n'êtes pas tenue de vous habiller en noir durant l'été. Dès les premières chaleurs vous pourrez vous habiller entièrement en blanc, vous pouvez porter les robes de cotonnade en quadrille ou rayé noir et blanc, ou encore grises, avec souliers, gants, sac et chapeau blancs.

(b) Le rouge et le rose ne conviennent pas aux rousses.

(c) Vous êtes trop jeune pour mettre sur vos lèvres autre chose qu'un rose très pâle, très naturel.

(d) De longueur moyenne ni très courts, ni tombant dans le cou.

rait la vie entière à vous raptant vouloir lui dire cela? Voulez-vous passer. Pourquoi ce secret vous pèse et vous voulez en charger les épaules de votre fiancé. Cette confiance, vous désirez la faire seulement pour vous alléger. Elle n'apportera ni bonheur ni satisfaction à votre fiancé. Au contraire, cela empoisonnera son existence. Encore une fois suivez le conseil du prêtre. Et vous n'avez aucune explication à donner sur la perte de votre intégrité. Le sport, la maladie, la protection sanitaire sont la cause d'une condition identique chez un nombre de plus en plus grand de jeunes filles.

Pourquoi vouloir aller devant des coups? Vous avez d'autant plus raison de garder le silence que vos fiancailles sont encore très lointaines. Et vous êtes très jeunes tous les deux. Mettez tout cela entre les mains de la Providence, cessez d'être hantée par le passé. Si vous ne parvenez pas à trouver le calme, il ne serait pas mal de consulter un psychologue ou un psychiatre. Occupez-vous, pensez à autre chose et cessez de vous tourmenter pour l'avenir. Vivez aujourd'hui, puis encore aujourd'hui, de votre mieux, en vous efforçant de ne pas vous analyser constamment.

REPOSE. — (a) "QUI VOUDRAIT BIEN FAIRE LES CHOSSES". — Si vous tenez absolument à porter le grand deuil il vous faudra compter la période de deuil à partir du décès du deuxième de vos parents. Mais vous n'êtes pas tenue de vous habiller en noir durant l'été. Dès les premières chaleurs vous pourrez vous habiller entièrement en blanc, vous pouvez porter les robes de cotonnade en quadrille ou rayé noir et blanc, ou encore grises, avec souliers, gants, sac et chapeau blancs.

(b) Le rouge et le rose ne conviennent pas aux rousses.

(c) Vous êtes trop jeune pour mettre sur vos lèvres autre chose qu'un rose très pâle, très naturel.

(d) De longueur moyenne ni très courts, ni tombant dans le cou.

carner Mondain

M. et Mme Alphonse Hamelin, de l'Épiphanie, ainsi que M. Michel Hamelin et Miles Gisèle et

Marie-Paule Hamelin, ont rendu visite à M. et Mme Alfred Thibault, à M. et Mme Jean-Paul Thibault, et à M. et Mme Donat Brouillette, de St-Luc-de-Vincennes.

M. et Mme Réjean Hamelin, de Montréal, et leurs deux fillettes, en visite dernièrement chez M. et Mme Joram Hamelin, de St-Luc-de-Vincennes.

M. Théo Beaudoin, de Montréal, étoit de passage dans sa famille, à St-Luc-de-Vincennes.

M. Jean-Guy Cyr, gérant des ventes chez Three Rivers Chevrolet Motor Sales Ltd., et Mme Cyr ont quitté notre ville en fin de semaine pour se rendre à Sutton dans les Cantons de l'Est.

Défilé de la mode pour les oeuvres du Kiwanis

La Maison J.L. Fortin Ltée a joint son concours au club Kiwanis, afin d'apporter une aide efficace à la cause kiwanienne. Le défilé de mardi et mercredi les 19 et 20 mars, à l'hôtel St-Maurice, a donc un but humanitaire. Tout en se rendant à une soirée élégante, on contribuera à soulager l'enfance malheureuse.

Le club Kiwanis a trouvé ce moyen, le défilé de mode, pour servir sa cause. Et ainsi secourir les enfants dans le besoin. Le moyen s'est avéré efficace et le défilé du Kiwanis est devenu tradition.

J.L. Fortin Ltée présentera une ravissante collection printemps-été. On y trouvera ton-

te la nouvelle collection des somptueux jersey Saint-Joseph que ce magasin possède en exclusivité dans la région. Ces tissus sont de la pure laine mérinos. C'est la meilleure fibre au service de la mode. Richesse de coloris, finesse de dessins, souplesse des formes, le Jersey en "Pure Laine Peignée" est véritablement le triomphe de l'élégance.

En définitive, disons que c'est une innovation, chez nous en matière de mode. J.L. Fortin Ltée, sera le seul commanditaire, présentant accessoires, chapeaux etc., tout ce qui constitue un défilé complet.

C'est donc une revue à ne pas manquer. Qu'on se le dise!

Mamie

Annonce

Lavage antiseptique pour l'IRRITATION des REINS et de la VESSIE

Après 21 ans, deux fois plus de femmes souffrent d'irritations urinaires causées par un microbe, l'ischuria coli. Pour combattre rapidement les douleurs musculaires et le malaise de l'ischuria coli, il faut utiliser CYSTEX. C'est un médicament qui agit directement sur le microbe causateur de l'ischuria coli. CYSTEX est sans danger et ne provoque aucune irritation. Prenez 2 comprimés CYSTEX avec un verre d'eau. CYSTEX est aussi un analgésique qui soulage les douleurs musculaires, maux de tête et de dents, douleurs menstruelles. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien. Vous vous sentirez vite mieux.

L'art, la plus grande des magies (M. Raymond Lasnier)

Par Yvette GARCEAU

"Expliquer la peinture n'est pas chose facile. Elle provoque de continues discussions, était une spéculation de l'esprit plutôt qu'une science exacte, et beaucoup la cherchent là où elle n'est pas. La peinture est compliquée, la peinture étant une manifestation de la sensibilité qui est variable à l'infini et difficile à définir par des mots".

C'est ainsi que M. Raymond Lasnier a choisi de traiter du côté magique de la peinture. Il prononça sa conférence devant les dames du comité féminin du Jeune Commerce du Cap-de-Madeleine lors de leur souper mensuel. Il illustra de diapositives.

Il ajoutait : "Nous essaierons de dégager au moins une idée générale qui soit commune à toutes les époques, à tous les styles et à tous les modes d'expression. Une chose qui confère à l'image sa valeur d'art, c'est le caractère de Magie".

Si l'art est naturaliste, alors seules ont une signification la peinture d'une partie du XIXème siècle dont nous subissons encore l'influence trom-

peuse, une partie de l'art grec, dit décadent, et l'art romain imitateur et sans imagination. Nous faisons table rase de toute la culture asiatique, des arts primitifs, de l'Égypte, du Moyen-Âge, des Grecs de la Haute Époque, de l'art chrétien des débuts, de tout l'art moderne et j'en passe. Sur cinquante siècles de culture artistique, nous en rejetons environ quarante-cinq, ce qui n'est pas peu dire. Il ne nous reste plus qu'à acheter une caméra.

Ce que l'art véritable éclaire par sa magie et nous révèle, c'est la présence insoupçonnée des choses au fond de notre âme, c'est une vision insoupçonnée que nous portions en nous que l'artiste a devinée. Et il illumine cette vision en nous faisant voir l'univers sous de multiples visages qui sont autant d'images de la vérité. Il produit des échos que les mots ne peuvent décrire mais que nous ressentons puissamment. Il fait entrer en nous le mystère de la façon la plus directe, par la vue, la lumière, transcendant la pauvreté des langues et les limites de l'explication verbale.

Cette conception magique et abstraite de l'art existe aussi bien chez les races préhistoriques que chez les civilisations intellectuellement élevées.

Le propre de l'art n'est donc pas d'analyser froidement la nature, mais bien de s'émerveiller devant ses splendeurs et ses mystères et par le langage graphique, d'en transposer les sensations qu'elle nous procure. C'est dans cette optique que doit être envisagé l'art; la plus grande des magies".

M. Lasnier choisit de présenter des peintures d'époques distinctes afin de prouver et d'illustrer ce qu'il venait de dire. Chacune des diapositives s'accompagnait d'un court commentaire.

Annonce

"Il a l'air jeune... Elle a vieilli!"

Ce n'est pas aimable — et pourtant vous avez souvent entendu cette réflexion au sujet d'un mari et de sa femme! Quand l'âge commence à se montrer sur le visage d'une femme, cela est généralement dû à la sécheresse de l'épiderme — causée par un manque d'huiles et d'humidité naturelles. Mais vous pouvez trouver une solution au problème — grâce à la DRY SKIN CREAM POND'S. Cette crème réputée contient de l'allantoïne — une substance remarquable qui commence à revitaliser la peau en 10 minutes seulement! L'allantoïne disperse les cellules mortes de la surface de la peau et permet à la riche lanoline émolliente de la crème Pond's d'agir en profondeur. Ne laissez pas votre épiderme s'assécher. Procurez-vous la DRY SKIN CREAM POND'S et employez-la régulièrement!

Annonce

La Science rapporte qu'une "Tablette Spéciale" Soulage les "Bouffées de Chaleur" et l'Irritabilité dues au Retour d'Age chez la plupart des Femmes!

Coburg, Ontario: (Spécial) — La science offre de nouvelles preuves que les femmes peuvent être efficacement soulagées de la plupart des misères dues au retour d'âge! Oui... soulagées sensiblement des "bouffées de chaleur", de la tension nerveuse et autres maux d'origine fonctionnelle... grâce à une remarquable tablette mise au point spécialement pour remédier à ces maux. Des résultats satisfaisants furent obtenus lors de traitements suivis à la maison!

L'irritabilité fut calmée. Les étourdissements cessèrent. Les "bouffées de chaleur" furent éliminées. L'une après l'autre, les femmes traitées éprouvèrent une sensation de "bien-être". La plupart des femmes soumises aux essais remarquèrent un soulagement frappant!

Cette formule est une combinaison unique de médicaments précieux... elle s'attaque directement à la cause des troubles. Agissant par l'intermédiaire du système nerveux sympathique de la femme, elle soulage la tension nerveuse et les maux physiques qui ont rendu tant de femmes malheureuses. Nos essais cliniques démontrent qu'elle a vraiment un effet médicamenteux.

Cette merveilleuse formule se vend dans les pharmacies sous le nom de "Tablettes Lydia E. Pinkham". Ces tablettes, mises au point par le plus grand fabricant au monde de produits destinés exclusivement à soulager les souffrances des femmes, sont faciles à prendre et contiennent du fer qui fortifie le sang.

Pourquoi laisser le retour d'âge gêner toutes vos joies? Commencez dès aujourd'hui à prendre les tablettes Pinkham chez vous. Voyez que très vite vous vous sentirez aussi heureuse qu'avant!

PRÉPAREZ-VOUS LA FORME LIQUIDE! Les pharmaciens l'ont aussi... Composé Végetal Lydia E. Pinkham.

LA VENTE ANNIVERSAIRE

chez

VIÈTEMENTS POUR DAMES

Claude Lacasse

FILLES ET GARÇONS

1545 rue Royale Trois-Rivières

DEBUTE

JEUDI MATIN à 9 h.

REDUCTION

DE

10% à 75%

SUR TOUTE NOTRE

MARCHANDISE EN MAGASIN

3 JOURS SEULEMENT

JEUDI - VENDREDI - SAMEDI

N.B. - MARCHANDISE DE 1ère QUALITE TOUT NOTRE STOCK REGULIER.

Surveillez notre annonce dans le journal de mercredi

OFFRES Exceptionnelles

DURANT NOTRE GRANDE

1/3 de RABAIS

FIN de SAISON

SUR LES PRIX ORDINAIRES

Malgré la hausse des peaux brutes sur le marché mondial, Laflamme Fourrure Trois-Rivières Inc. vous offre sa réduction annuelle de fin de saison.

1 manteau BON MOUTON Agneau traité \$160	4 manteaux RAT MUSQUE Teint vison \$195	1 manteau RAT MUSQUE Teint Peaux allongées \$295	2 manteaux CHAT SAUVAGE Rasé \$295
3 manteaux MOUTON PERSE Teint noir \$295	2 manteaux PATTES DE VISON \$295	5 manteaux MOUTON PERSE Teint noir \$345	1 manteau PHOQUE d'Alaska \$1195
4 manteaux DE CASTOR \$385	3 manteaux MOUTON PERSE Teint brun \$385	2 manteaux MOUTON PERSE Gris \$445	1 manteau de VISON de Ranch \$1195
2 manteaux PATTES DE VISON \$475	2 manteaux DE CASTOR \$445	1 manteau MOUTON PERSE Champagne \$675	ACHETEZ MAINTENANT POUR L'HIVER PROCHAIN

MAGASIN ET ATELIER 392, DES FORGES FR 6-7560

Laflamme FOURRURE TROIS-RIVIERES INC.

Choix des sous-entrepreneurs

LA TUQUE — Les commissaires de la municipalité scolaire de La Tuque ont procédé à l'ouverture des soumissions des sous-entrepreneurs, mardi soir dernier, à l'occasion de leur séance régulière.

Ces soumissions concernaient la construction de l'école Jacques-Buteux que la commission scolaire fait construire pour septembre entre les rues Elizabeth et Jacques-Buteux, à l'intersection de la rue Gouin, dans le secteur nord-est de la ville.

Après l'ouverture des soumissions par le président de la commission, M. Raymond Arsenault, le commissaire Gaston Matte proposa que les plus basses soumissions présentées sur les trois items demandés, soit la structure métallique, la plomberie et chauffage et l'électricité soient acceptées par la commission scolaire et que les travaux soient accordés à ces entrepreneurs.

Le plus bas soumissionnaire pour les travaux de structure est la compagnie Standard Structural Steel, de Montréal, qui a présenté un prix de \$32,870. Ses concurrents étaient Central Quebec Steel Ltd de Trois-Rivières avec un montant de \$38,300, Dominion Bridge de Montréal avec la somme de \$39,840, Lord et Cie de Montréal également avec \$36,300. Une cinquième soumission présentée par Canadian Structure Steel Works Ltd de la Métropole n'a pas été acceptée par les commissaires parce qu'on n'avait pas inclus dans le montant de la soumission tous les travaux exigés par les devis. Cette soumission s'élevait à \$38,000.

Le contrat de plomberie, chauffage, mécanique et ventilation a été accordé à J.L. Lacerte et Fils de Grand-Mère, qui possède un bureau d'affaires à La Tuque, pour la somme de \$50,000. L'entrepreneur Lacerte était le plus bas soumissionnaire. Ses concurrents étaient J.P. Bourassa, du Cap-de-la-Madeleine qui présentait une soumission de \$54,369, John Corneau de Shawinigan avec un montant de \$54,900, et Real Godin et Fils de Trois-Rivières avec une soumission de \$58,800. Cette dernière soumission a cependant été refusée par les commissaires parce qu'elle ne contenait pas le bon de garantie exigé dans les devis.

C'est l'entreprise Shawinigan Electric Eng., de Shawinigan qui a obtenu le contrat d'installation du système électrique de l'école Jacques-Buteux, l'installation du système d'intercommunication et des conduits pour le système de télévision éducative. Sa soumission, la plus basse s'élevait à \$28,666. Deux entrepreneurs de La Tuque avaient présenté des soumissions, mais leurs soumissions étaient de beaucoup plus élevées. Il s'agit de St-Maurice Electric qui a présenté un prix de \$37,756.90 et l'entrepreneur électricien Albani Bédouard qui a soumissionné pour une somme de \$38,060.98. Cette dernière soumission n'a cependant pas été acceptée par les commissaires parce qu'elle n'avait pas été signée comme il est exigé dans les devis. Un quatrième soumissionnaire, Robert Hébert, de Shawinigan, présentait une soumission au montant de \$29,995.

L'ouverture des soumissions s'est faite en présence des cinq commissaires, du secrétaire-trésorier, M. Légaré, de son assistant, M. Jean-René Paradis, de l'architecte chargé de la préparation des plans de cette école, M. Clément Bourassa, des ingénieurs conseils, Bernard Dupont, pour la structure, Raymond Paradis, pour l'électricité et Lévis Richard, pour la plomberie et le chauffage. Quelques-uns des entrepreneurs soumissionnaires assistaient également à l'ouverture des soumissions.

L'ouverture des soumissions présentées par les entrepreneurs - généraux intéressés dans la construction de l'école Jacques-Buteux aura lieu, mardi soir, prochain, à l'issue de la séance régulière de la commission scolaire.

Les commissaires ont profité de cette réunion et de la présence de l'architecte et des ingénieurs à leurs côtés pour étudier en détail les travaux qui devront être faits pour remettre en état la partie encadrée de l'école St-Zéphirin et qui jointe à une nouvelle annexe deviendra une école primaire d'une vingtaine de classes pour ce secteur de la ville.

Il fut question de la refécution du mur sud de cet édifice, de la refécution de l'incinérateur, des nouvelles fenêtres à percer, de changer les fenêtres existantes, de la refécution des planchers, etc.

Les commissaires doivent voir à la refécution de cette école au plus tôt afin que l'amélioration soit utilisée temporairement par la commission scolaire au Centre Communautaire des Indiens puisse retourner dans cette école dès la fin de juin, avec la fermeture des classes.

Le département de l'Instruction publique n'ayant pas autorisé la commission scolaire à construire une nouvelle résidence pour les Frères enseignants.

Le secrétaire-trésorier, M. Légaré, a fait lecture d'une lettre de Mme J.A. Bertrand qui offre de vendre sa maison située en face du collège pour servir de résidence aux Frères.

La commission scolaire serait prête actuellement à recevoir toutes les offres des propriétaires intéressés qui peuvent disposer d'une maison à cet endroit.

Après avoir pris connaissance en détail du mémoire qui leur a été présenté dernièrement par la Chambre de Commerce de notre ville, les commissaires ont décidé de se réunir afin de préparer une réponse au mémoire qui pourra servir en même temps à informer le public des problèmes scolaires de notre ville, des règlements auxquels les commissaires doivent se soumettre et des projets qu'ils caressent de réaliser.

Le secrétaire-trésorier de la commission, M. Légaré, a fait lecture aux commissaires d'une lettre provenant du ministre de la Jeunesse et informant les commissaires que le ministre de la Jeunesse n'avait pris encore aucune décision concernant les déficits des commissions scolaires.

On se souvient sans doute que la commission scolaire de notre ville a fait parvenir au ministre de la Jeunesse, l'honorable Gérin-Lajoie, une demande pour que la province couvre le déficit d'opération que la commission scolaire doit trainer avec elle de budget en budget depuis quelques années.

Afin d'accélérer l'acceptation de ces soumissions présentées pour la construction de l'école Jacques-Buteux, par le département de l'Instruction publique, les commissaires ont délégué le secrétaire-trésorier, M. Légaré, auprès du Département des soumissions des entrepreneurs-généralistes, mercredi dernier.

Cette action permettra à l'entrepreneur de commencer les travaux beaucoup plus tôt.

Quant aux dépenses, l'administration générale a coûté \$1,731.08, l'entretien \$21,417.99, le service des incendies \$1,365.45, le service de la dette \$1,918.05, et divers \$1,699.04.

De ce bilan, il ressort que le service conjoint avec la municipalité de la ville a coûté en 1962 un montant de \$1,365.45, soit approximativement un montant un peu plus élevé, mais qu'en retour le service est beaucoup plus adéquat.

Avec la fin de 1962 est arrivée la fin du paiement du camion-incendie. Ce montant n'étant pas à déboursier, en 1963, servira à donner plus de latitude en vue d'améliorations, puisqu'il a été décidé de conserver le même taux de la taxe, tout en ayant moins de dépenses prévues.

Déficit à St-Tite

SAINT-TITE — La municipalité de la paroisse de Saint-Tite a terminé son exercice financier de l'année 1962 avec un déficit de \$1,770.10 qui en fait devrait être un surplus de \$3,615.12, si dans les dépenses les travaux de chômage étaient entrés pour la partie de 10%, soit \$598.36, devant être payée par la municipalité, et non à 100% comme indiquée au montant de \$5,983.58.

Les revenus ont été de \$26,361.51, tandis que les dépenses, selon le bilan, ont été de \$28,131.61. Les principaux revenus proviennent de la taxe foncière générale à \$1.25 du \$100 d'évaluation sur une valeur de la propriété de \$886,044, et des subventions du gouvernement provincial concernant les chemins d'hiver et travaux de chômage pour un total de \$14,995.39.

Quant aux dépenses, l'administration générale a coûté \$1,731.08, l'entretien \$21,417.99, le service des incendies \$1,365.45, le service de la dette \$1,918.05, et divers \$1,699.04.

De ce bilan, il ressort que le service conjoint avec la municipalité de la ville a coûté en 1962 un montant de \$1,365.45, soit approximativement un montant un peu plus élevé, mais qu'en retour le service est beaucoup plus adéquat.

Avec la fin de 1962 est arrivée la fin du paiement du camion-incendie. Ce montant n'étant pas à déboursier, en 1963, servira à donner plus de latitude en vue d'améliorations, puisqu'il a été décidé de conserver le même taux de la taxe, tout en ayant moins de dépenses prévues.

En convalescence

ST-STANISLAS (DNC) — Après avoir été hospitalisé pendant plusieurs semaines à l'hôpital Lafliche de Grand-Mère, M. Donat Veillet est de retour dans sa famille, où il se rétablit des blessures subies dans un accident d'automobile qui avait coûté la vie à son compagnon, M. Albert Lacroix, le 23 janvier dernier.

Finaie régionale du concours d'art oratoire interscolaire à La Tuque

ST-THECLE (G.M.) — C'est à La Tuque, que se tiendra la finale régionale d'art oratoire interscolaire des Jeunes Chambres de la Mauricie.

Trois candidats se disputent le trophée Jean-Louis Matteau. Le gagnant se verra octroyer la bourse de \$200, dite "Bourse du Bureau des Gouverneurs" à la condition de s'inscrire à l'université ou à une institution d'enseignement spécialisée ou à une institution reconnue par le Département de l'Instruction publique, en septembre prochain.

Le thème sera "L'Étudiant d'aujourd'hui, la relève de demain". Le temps du discours préparé sera de 12 à 15 minutes, tandis que le temps du discours improvisé sera de 2 à 4 minutes.

Trois juges choisis par l'exécutif régional rendront leur verdict qui sera final et sans appel. Le débat de demain soir se tiendra à l'École centrale, 376 rue St-Joseph.

Le gagnant de l'an dernier a été M. André Harvey, de La Tuque, qui en janvier dernier recevait du président du Bureau des Gouverneurs de la Mauricie, M. Florido Matteau, de Grand-Mère, un cheque de \$200.

Ces détails nous ont été communiqués par M. Léonce Groulx, président régional des Jeunes Chambres de la Mauricie, qui invite chaleureusement la population de la région à se rendre en grand nombre à cette finale régionale.

Sont éligibles: tous les étudiants masculins fréquentant les écoles de la région jusqu'au niveau de la 11e année inclusive, tous les élèves inscrits aux cours préparatoire des Instituts de Technologie, tous les élèves inscrits aux cours de métiers des Ecoles d'Arts et Métiers.

Ballon-balai

La Tuque - L'équipe Labatt a eu raison du Club Dow au ballon-balai, jeudi soir dernier, en enregistrant un but après 45 minutes de jeu supplémentaire. Ce seul but de toute la soirée fut compté par Roger Ruel avec l'aide de Marcel Béland.

La Labatt prend ainsi l'avance d'une partie à 0 dans la semi-finale 3 de 5 des séries éliminatoires.

La prochaine soirée aura lieu dimanche soir au colisée municipal.

Mars va-t-il jamais finir ?

LA TUQUE — Les équipes Dow, O'Keefe et Molson du circuit de ballon-balai se sont alliées, samedi dernier, pour faire face à l'équipe des étoiles de Sanmaur qui est venue leur rendre visite au Colisée de La Tuque.

La première soirée s'est terminée au compte de 1 à 0 en faveur de l'équipe O'Keefe. Dans les deuxième et troisième rencontres, ce sont encore les joueurs locaux qui ont remporté la victoire, le Dow au compte de 2 à 0 et le Molson au compte de 3 à 0.

Chez les équipes féminines, Sanmaur a triomphé des joueurs de La Tuque au compte de 1 à 0 à la première rencontre et a annulé dans la deuxième au compte de 1-1.

La soirée du soir mettait aux prises une équipe masculine de La Tuque formée de joueurs des équipes Dow, Molson et O'Keefe. Cette équipe a de nouveau triomphé du Sanmaur au compte de 4 à 0.

La température est toutefois demeurée assez douce. La chute de neige débuta vers midi et se termina vers 4 h de l'après-midi. A cause de la température peu froide, la couche de neige adhérait fortement à la chaussée et les rues devinrent vite glissantes. La route 19 entre Trois-Rivières et La Tuque, plus particulièrement le tronçon de 75 milles entre Grand-Mère et La Tuque, à cause de la faible densité de la circulation, présente une chaussée particulièrement glissante à certains endroits. Les automobilistes ont toutefois circulé avec prudence.

Remerciements du gérant à la Ligue des Citoyens

LA TUQUE — La Ligue des Citoyens de La Tuque a tenu ces jours derniers une importante assemblée. A cette occasion, elle a pris connaissance d'une lettre de remerciements du gérant municipal, M. Léon Archambault, pour l'avoir invité à une soirée-forum qui a remporté un vif succès dont il félicite les organisateurs.

Elections le 26 au club Rotary

LA TUQUE — Le club Rotary de notre ville procédera à l'élection d'un nouveau bureau de direction lors de son souper hebdomadaire du 26 mars. C'est le rotarien Lucien Ringuet qui est en charge du comité des nominations. Le chef scrutateur des élections est M. Georges Matte.

Le président actuel du club Rotary est M. G. A. Harrison.

ANNONCE

AU PREMIER SIGNE DE

RHUME

OU DE GRIPPE

Pronex des Capsules

Buckley's pour le Rhume

Soyez avisé — signez promptement les symptômes de rhume avec ce remède éprouvé, genre ordonnance. Pour un soulagement rapide et efficace en cas de maux dus au rhume, mal de tête, enrouement, sensation fébrile due à la grippe, procurez-vous des Capsules à la Canine Buckley's pour le Rhume, 45¢.

TOURNEZ-VOUS ? PRONEX

BUCKLEY'S MIXTURE

ANNONCE

NE SOUFFREZ PLUS DE MAL DE DOS A CAUSE DE VOS REINS

Pourquoi souffrir d'un mal de dos lancinant, de lèvements nocturnes et de fatigue due à l'irritation de la vessie? Des millions de personnes souffrent des RENO-TABS Buckley pour un soulagement rapide et bienfaisant. Les RENO-TABS stimulent les reins et procurent un soulagement analogue en cas de douleurs arthritiques et de calculs vésicaux. Procurez-vous des RENO-TABS Buckley chez votre pharmacien. Argent remboursé si vous n'êtes pas satisfait.

RESERVATIONS D'AVIONS ET D'HOTELS

VOYAGES ORGANISÉS, CROISIÈRES

AGENCE DE VOYAGES BEAU-MONT ENR.

559, 5e RUE SHAWINIGAN LE 6-5628

QUOTIDIEN

SAUF LUNDI

7h. 40 P.M.

8 services jet par semaine sans escale

Le moyen le plus pratique pour aller en **EUROPE**

PRATIQUE! — 8 vols par semaine en jet Boeing 707, à partir du 1er avril. Départs à la même heure: 7h.40, tous les soirs, de Montréal.

PRATIQUE! — Paris, c'est la porte de l'Europe... Air France transporte plus de passagers à Paris, au départ d'Amérique du Nord, que toutes les autres compagnies réunies.

PRATIQUE! — Correspondances immédiates vers les plus importantes destinations européennes.

PRATIQUE! — Les jets d'Air France desservent plus de destinations en Europe que toute autre compagnie.

PRATIQUE! — Voyage agréable et reposant, service impeccable, dans une ambiance bien française.

PRATIQUE! — Tarifs spéciaux: groupes, émigrants, avions affrétés, etc.

PRATIQUE! — Vols de jour au départ de New York, tous les matins à 10h.

Consultez d'abord votre agent de voyages, c'est un expert: ou Air France, à Montréal, 1020, rue Sainte-Catherine ouest — U.N. 1-9091. Hors de Montréal: ZENITH 4-5000.

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

c'est l'affaire de chacun

c'est l'affaire de tous

c'est une vraie bonne affaire

obligation d'épargne du QUÉBEC

Pour la première fois dans l'histoire du Québec:

- obligations d'épargne de \$50, \$100, \$500, \$1000 et \$5000
- en vente dans les banques, caisses populaires, sociétés de fiducie et chez les courtiers en valeurs mobilières
- remboursables en tout temps à leur pleine valeur plus l'intérêt couru
- montant limite par personne: \$15,000

INTÉRÊT JUSQU'À 5 1/2 % (moyenne: 5.30%)

obligations d'épargne du QUÉBEC



M. Lorenzo St-Arnaud à Gentilly

Les libéraux s'engagent à trouver de nouvelles sources de revenus pour les régions rurales

"Le parti libéral du Canada s'engage solennellement à trouver de nouvelles sources de revenus pour les régions rurales et à aider à établir de petites industries dans les centres ruraux où l'agriculture est peu prospère. Plusieurs localités du comté Nicolet-Yamaska seraient heureuses aujourd'hui de compter sur l'apport économique d'une ou plusieurs petites industries, ce qui aurait pour effet de relancer le progrès partout dans le pays."

C'est la déclaration faite hier après-midi par M. Lorenzo St-Arnaud, candidat libéral dans le comté de Nicolet-Yamaska, à l'ouverture de sa campagne électorale. M. St-Arnaud parlait devant quelques centaines de personnes qui faisaient salle comble à Gentilly.

Le représentant libéral a aussi affirmé: "Nous désirons trouver de nouveaux débouchés pour les produits laitiers, stimuler la consommation du lait et l'exportation du fromage. Aussi, l'on verra à accorder des crédits pour encourager l'élevage d'animaux de boucherie, aussi bien que l'agrandissement des troupeaux laitiers."

"Après le 8 avril prochain, le nouveau gouvernement libéral apportera de l'aide aux gouvernements provinciaux accorde. De plus, le fait d'étendre le De plus, le fait d'étendre l'action des coopératives sur une base nationale aidera les cultivateurs à écouler plus facilement leurs produits. Nous entendons aussi fonder, a ajouté M. St-Arnaud, une caisse pour financer les exportations agricoles et développer les ventes à crédit aux pays étrangers."

Aux cultivateurs du comté, le candidat du parti libéral a demandé de patienter, d'espérer encore quelques semaines. Les cultivateurs se doivent demeurer sur leurs fermes car après le 8 avril ils pourront y vivre convenablement.

"L'agriculture nourrit la nation et doit aussi nourrir son homme. Ce n'est pas le cas aujourd'hui après cinq ans de misère sous le régime Diefenbaker. La petite exploitation agricole vitote, faute de débouchés, faute de capitaux de roulement, faute d'un revenu stable, victime d'une économie que le régime conservateur a paralysé."

"C'est un fait reconnu, les problèmes agricoles de l'Est du Canada, et tout particulièrement du Québec, ne sont pas ceux de l'Ouest canadien, de dire le candidat. Un gouvernement libéral établira donc, pour l'Est du Canada, un ministère de l'Agriculture distinct. Le parti libéral s'occupera réellement du cultivateur québécois."

"J'ai voulu inaugurer ma campagne électorale à Gentilly parce que cette magnifique localité représente bien l'ensem-



M. MAURICE SAVARD, candidat libéral officiel, dans le comté de Berthier-Maskinongé, a ouvert sa campagne, dimanche après-midi, à la salle paroissiale de Saint-Paulin. Lors de la prise de cette photo, on remarque, dans l'ordre habituel: MM. Jean-Marie Thisdal, secrétaire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Ursule, le candidat libéral, M. Claude Bouchard, de Sainte-Anne-des-Monts et Montréal.

UN AUDITOIRE NOMBREUX s'est massé, dimanche après-midi, à Gentilly, pour assister à l'assemblée inaugurale de la campagne de M. Lorenzo St-Arnaud, candidat libéral dans le comté de Nicolet-Yamaska. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel: M. Georges Lachance, député libéral de Montréal-Lafontaine, M. Yvon Dupuis, député libéral de St-Jean-Iberville-Napierville, Mme Lorenzo St-Arnaud, M. Lorenzo St-Arnaud, Mme Germain Hébert, M. Germain Hébert, député de Nicolet-Yamaska au provincial, M. Maurice Trottier, maire de Gentilly village, M. Emile Poisson, maire de Gentilly paroisse, Mme Emile Poisson, Mme Hubert Vincent et M. Hubert Vincent, maître des cérémonies.

C'est un secret polichinelle

Le conseil de comté de Champlain a préféré attendre sa session de juin avant de procéder à l'élection de son préfet. Il semble que les maires craignent beaucoup de changements aux élections de mai dans leur paroisse respective.

Il y a des gens pour qui le travail de déneigement effectué par la ville de Trois-Rivières est vraiment édifiant. Celui-ci qui, l'autre soir s'assied dans un taxi sur la rue des Forges à proximité des employés municipaux occupés au déneigement. Il regarde travailler les ouvriers pendant une dizaine de minutes, il paie le montant indiqué par le taximètre et repart à pied. Il faut avouer qu'il était tout de même un peu emêché.

Les municipalités qui se cherchent de bons "pelleteux" pour débayer leurs chemins n'ont qu'à jeter les yeux vers la municipalité de la paroisse de Trois-Rivières qui vient d'en entraîner involontairement six, tous des membres de la Chambre de Commerce de cet endroit. Ils ont des noms illustres puisqu'il s'agit de Germain Massicotte, l'ancien maire et l'actuel président de la Chambre de Commerce, son fils Yvon, secrétaire du même organisme, ainsi que MM. Armand Charbonneau, Eddy Normandin et Guy Martel. Le groupe se rendait à Roberval, dimanche der-



LE CANDIDAT CLÉMENT VINCENT cause avec M. Roland Bergeron de Nicolet, à la suite de l'assemblée, où les deux hommes ont porté la parole, à St-Léonard, dimanche après-midi.

M. Clément Vincent ouvre sa campagne

Des armements? Pour se défendre contre quoi?

ST-LÉONARD (L.C.) — Le candidat progressiste-conservateur dans le comté de Nicolet-Yamaska, M. Clément Vincent, a déclaré hier à l'ouverture officielle de sa campagne à St-Léonard, qu'il serait inutile d'armer nos bases de lancement alors qu'on démantèle celles d'Europe, au profit des sous-marins atomiques. M. Vincent a en outre déclaré à ce sujet que selon l'avis des militaires qu'il avait consultés, on ne pouvait arrêter la marche destructrice d'une fusée atomique, malgré toutes les précautions prises.

Relevant une affirmation de son adversaire libéral, M. Lorenzo St-Arnaud, le candidat Clément Vincent a exposé les divers points sur lesquels son travail a principalement porté au cours des derniers mois. "Mon adversaire a déclaré que je n'avais pas fait un pouce de travail durant la période où j'ai été à Ottawa. J'entends bien prouver le contraire." M. Vincent fit porter sa démonstration sur les points suivants: démarches en vue de la nomination d'un adjoint parlementaire au ministre de l'Agriculture en la personne de M. Louis-Joseph Pigeon; mêmes démarches en ce qui a trait au sous-ministre de l'Agriculture, M. Chagnon; ces deux cas sont des précédents dans l'histoire du Canada. Subside de \$0.25 le cent aux producteurs de lait destiné à la transformation maintenu grâce à de nombreuses démarches. Hausse du prix de soutien du beurre. Projet de visite du ministre de l'Agriculture dans le Québec et particulièrement dans le comté de Nicolet-Yamaska. Ce projet est retardé en raison de la tenue des élections, mais sera repris. Le député de Nicolet-Yamaska a fait établir des bureaux du prêt agricole dans la région. Il a discuté de nombreux cas et grâce à ses interventions, \$1,234,000 ont été prêtés dans l'année dans le comté alors que le budget des prêts dans toute la province était en 1961 de \$1,500,000.

Le député de Nicolet-Yamaska aux Communes a également fait constituer le comté en zone de répression de la brucellose, ce qui signifie que toutes les étables du comté seront visitées par des vétérinaires du comté, que les animaux malades seront abattus mais que les cultivateurs en seront dédommages. M. Vincent a également rappelé qu'il avait obtenu le creusement de la rivière St-François, de la rivière Nicolet ainsi que la construction d'un mur de soutènement à Nicolet.

En plus de ces diverses réalisations, le député de Nicolet-Yamaska a fait état des mesures sociales qui ont été adoptées mais qui touchent la province entière et le pays.

M. Vincent a également traité de la question des armements nucléaires, tel que rapporté plus haut, ajoutant que si le gouvernement avait été renversé, c'était peut-être dû en partie au mécontentement des militaires, qui auraient exercé des pressions pour que le gouvernement tombe. Ces derniers n'auraient pas prisé

en effet l'enquête royale menée précédemment à leur sujet, de même que l'allusion du premier ministre à l'effet "que la guerre était une chose trop sérieuse pour la laisser entre les mains des militaires".

Parlant des projets et de la doctrine créditiste, le député de Nicolet-Yamaska a demandé à son auditoire s'il fallait réellement abattre le système social érigé par nos pères, nos grands-pères et les pionniers du Canada. "Le Canada est un pays prospère, à l'heure actuelle. Le Crédit Social prétend améliorer considérablement les choses! Que ces gens s'attaquent à leur travail!" (Voir: Des armements p. 14)

M. Jules Bergeron réélu président des Pressiers

M. Jules Bergeron vient d'être réélu, pour un deuxième terme, à la présidence de l'Union des Pressiers et Assistants de Trois-Rivières, local 564. L'élection eut lieu samedi, sous la présidence de M. Roger Gagnon, de Montréal, chargé d'affaires de l'International Printing Pressmen & Assistants of America.

M. Bergeron travaillera de concert avec M. Jean-Marie Boisvert, vice-président, M. Roland Lefebvre, secrétaire-trésorier, M. Jean-Pierre Gagnon, secrétaire-archiviste, MM. Jean Turcotte et Henri-Guy Mailhot, auditeurs, M. Florent Robert, sergent d'armes, MM. Gilles Chagné et Jean Duval. Le local 564 groupe les pressiers, clicheurs et photographes du journal Le Nouvelliste ainsi que leurs apprentis.

M. M. Savard ouvre sa campagne

Plaidoyer pour un gouvernement stable

Par Maurice BELAND

SAINT-PAULIN — Le candidat libéral, dans l'élection fédérale du comté de Berthier-Maskinongé, M. Maurice Savard, a ouvert officiellement sa campagne hier après-midi, dans la salle paroissiale, au village.

Plusieurs orateurs ont adressé la parole, et tous ont parlé en faveur de l'instauration, en date du 8 avril, d'un gouvernement stable, qui saura rétablir l'actuelle situation chancelante, selon eux, héritage du parti conservateur actuel.

Cependant, l'assistance était plutôt restreinte en raison de la température maussade et de l'état des routes, glissantes. Cela a empêché de nombreuses personnes de se rendre à l'assemblée.

Au tout début, de charmantes fillettes ont présenté des gerbes de fleurs à Mme Savard et à sa fillette et les maiorettes de Saint-Paulin ont donné une démonstration de leur savoir-faire.

Parmi les orateurs, on remarque MM. Napoléon Fleury, maire de Saint-Léon, Roch Malo, de Lavaltrie, Claude Bouchard, de Sainte-Anne-des-Monts et Montréal, et M. Savard, candidat libéral.

M. Fleury a traité tout particulièrement de la question agricole et des produits laitiers, qui selon lui, sont dans un marasme tel, que seul, le parti libéral, avec la nomination d'un second ministre de l'Agriculture, un canadien francophone, un canadien francophone, (Voir: Plaidoyer page 14)

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Propriétés résidentielles, commerciales et industrielles

Taux d'intérêt courants

ROYAL TRUST

154, rue Radisson, Trois-Rivières FR 6-3709

Les PHOTOS de mariage

En Couleurs ou Noir et Blanc } les mieux réussies et les plus originales portent la signature du Studio St-Cyr.

Reservations à l'avance pour les mariés de Mai, Juin, Juillet, Août et Septembre. Évitez les déceptions.

LE PHOTO HALL DU STUDIO ST-CYR

336 Radisson FR. 4-8864

Trois-Rivières

Billet du Chiropraticien ARTHRITE

L'arthrite est une inflammation aiguë ou chronique d'un ou de plusieurs joints. Un manque de résistance à l'infection et un maintien fautif habituel sont les causes les plus fréquentes de manifestations arthritiques.

Le chiropraticien analyse la fonction métabolique du corps humain, corrige les dérangements de structure causant habituellement la disparition des symptômes. Le chiropraticien devient alors pour un grand nombre de personnes le seul remède à leur condition.

DR MARCEL NOEL

283, Radisson FR. 5-3170

Trois-Rivières

M. Grenier prendra une décision d'ici une semaine

M. Henri-Georges Grenier a annoncé hier qu'il décidera d'ici une semaine s'il posera sa candidature dans le comté de Trois-Rivières, en vue des prochaines élections fédérales.

M. Grenier a précisé qu'il allait ouvrir une "école de capital familial" à 1020 rue Champflour et que sa décision dépendra principalement de la réponse du public à cette école. Il a commencé à distribuer de nombreux pamphlets sur sa doctrine d'équilibre économique et demande à ses interlocuteurs une heure d'étude de son programme.

Pour plus de plaisir et de popularité

LES DANSES AMERICAINES:

FOX TROT — La plus populaire des danses américaines.

WALTZ — La grâce et le charme de la Cour de Vienne.

SWING — Fontaine de jeunesse. C'est amusant quand on est jeune et ça rajoute dans on se sent âgé!

DES DANSES LATINES:

REMBEA MAMBO — Vous pourrez faire danser le premier pas à toutes vos partenaires.

TANGO — Mélange de passion, de douceur et de violence. La plus belle des danses.

CHA CHA — La danse de l'heure. Un besoin pour tout danseur qui se respecte.

SAMBA MURUNGUE — Danses sud-américaines extrêmement populaires.

ROSSANOVA — Nouveauté.

CETTE OFFRE GIGANTESQUE COMPORTA

8 LEÇONS PRIVÉES pour vos instructeurs individuels.

8 LEÇONS EN GROUPE pour votre pratique en groupe.

8 HEURES de "PARTY" pour mettre en pratique dans l'ambiance d'une salle de danse les instructions qu'on vous aura données. Ce qui vous permettra également de vous faire de nouveaux amis, d'apprendre les danses populaires de "party" et de découvrir le plaisir et la satisfaction de bien danser!

Reg. 548 \$ POUR 23

TEMPS LIMITE

Appelez immédiatement

Ecole de danse REAL PAQUET

346, DES FORGES TROIS-RIVIERES. FR. 6-2516

ET MAINTENANT... UNE VRAIE BONNE DOW

Dow

en pantoufles Sports

Les Russes champions par un but

Les Reds n'ont pas à rougir

Une autre saison de hockey junior "A" s'est terminée hier après-midi au Colisée de Trois-Rivières. Les Reds ont subi une défaite de 7 à 2 aux mains des Bruins de Victoriaville. Les Reds ont été rapidement éliminés des séries semi-finales de la ligue provinciale junior "A". Les Bruins ont remporté quatre victoires d'affilée pour mettre un terme à la saison 1962-63, pour les Reds.

Malgré cette élimination rapide, on peut dire que les Reds ont connu une bonne saison. La maladie et les blessures ont joué un rôle important durant la saison régulière. Et c'est la raison pour laquelle, ils se sont taillés de justesse une place dans les séries éliminatoires.

En semi-finale, ils ont tout simplement été débordés par les puissants Bruins de Victoriaville. Evidemment, tous les partisans des Reds auraient aimé voir leurs favoris disputer les honneurs de la finale au survivant de la série Citadelles-Cats. Malheureusement, ce ne sera pas le cas.

Mais dans toutes séries, il faut un perdant et un gagnant. Et les Reds ont perdu. L'offensive des Bruins a été trop puissante pour la défensive des Reds. Et la défensive des Bruins n'a guère donné de chances de compter aux Reds. En quatre joutes, les hommes de Jos Ferron et André Pleau ont alloué 21 buts, soit une moyenne de cinq buts par partie. Et ils n'ont déjoué André Grenier que neuf fois pour une moyenne de deux buts par partie.

Toutefois, les joueurs des Reds peuvent marcher la tête haute, ils n'ont pas à rougir d'avoir été éliminés en quatre parties. Ils ont vaillamment lutté. Il faut donc en conclure qu'ils ont affronté un adversaire plus puissant et mieux équilibré qu'eux. D'ailleurs, les résultats le prouvent.

Il est un autre point qui milite en faveur des Reds. Le club était formé avec des athlètes de chez nous, et non avec des joueurs recrutés à travers la province. Cette constatation ne fait pas oublier l'élimination rapide, mais elle met un peu de baume sur la plaie.

Jacques Ebacher



(Téléphoto PA)

UNE VICTOIRE DE 4 à 2 sur le Canada, combinée à une défaite de 3 à 2 de la Suède aux mains de la Tchécoslovaquie, a donné le championnat mondial de hockey amateur à la Russie, aux dépens des Suédois. Le Canada a compté ses deux buts dans la dernière minute de jeu pour éviter le blanchissage. La photo ci-haut nous fait voir les Canadiens prenant d'assaut la forteresse russe. Les joueurs sont, de gauche à droite: le gardien de buts russe Konovelenko, le canadien Hornby, le russe Ivanov, le canadien McKnight, et le joueur russe Ragulin.

STOCKHOLM (PC) — La Russie a remporté le championnat mondial de hockey amateur par la marge d'un seul but, hier, soit la plus faible différence dans l'histoire du tournoi mondial.

Les puissants Russes ont triomphé du Canada par 4-2 et ont réussi assez de buts pour briser l'égalité avec les Suédois en se méritant leur deuxième couronne mondiale.

Pour leur part, les champions de l'an dernier, les Suédois, ont perdu leur dernière joute par 3-2 aux mains des Tchèques.

Classement final
L'échec a donné un total de 12 points aux Suédois en vertu de six victoires et une défaite. La Russie, dont le seul revers survint aux mains des Suédois par 2-1, se devait de vaincre les Canadiens par la marge de deux points afin de rejoindre les Suédois au total des points et de les devancer par la différence entre les buts comptés et alloués.

Les Soviétiques ont accompli l'exploit de justesse après avoir pris une avance de 4-0 au cours des deux premières périodes. Dans la dernière minute de jeu, les Canadiens y allèrent de deux buts, le deuxième alors que deux Russes étaient au banc des punitions.

Le gain des Russes était leur 66. bon pour 12 points, les plaçant sur un pied d'égalité avec la Suède. C'est alors qu'on compta les buts comptés et alloués par les deux équipes dans leurs 14 matches, ne tenant compte que des cinq premières formations au classement, soit la Russie, la Suède, la Tchécoslovaquie, le Canada et la Finlande.

La différence chez les Russes s'est établie entre 14 points

comptés et six alloués, soit huit, tandis que celle chez les Suédois donna sept points, résultat de 12 buts comptés et cinq alloués.

La Finlande compléta les cinq premières équipes, même si elle a fini en cinquième place, sur un pied d'égalité avec trois autres pays, en vertu du même principe de la différence de points alloués et comptés chez les dernières formations au classement.

Grâce à sa victoire de 3-2 sur les Suédois, les Tchèques ont terminé en troisième position avec 11 points, soit deux de mieux que les Canadiens qui ont affiché leur plus piètre tenue dans ces tournois.

Bobby Kromm
Bobby Kromm, des Smoke Eaters, a déclaré que les siens avaient perdu devant les Russes parce qu'ils n'avaient pas "la puissance".

Il a rappelé qu'il avait demandé à maintes reprises des renforts, mais ne les avait pas obtenus. Il a admis qu'il avait un bon gardien de buts, quelques bons ailiers mais non en nombre suffisant pour former trois bons trios offensifs, tandis que les joueurs de défense étaient définitivement inférieurs.

Pour la première fois, la foule était derrière les Canadiens dans l'espoir de leur voir conserver le championnat aux locaux. Toutefois, les Russes déclassèrent les Canadiens sur toute la ligne, d'autant plus que la défense canadienne a paru faible au cours des deux premières périodes.

Don Fletcher et Jackie McCleod comptèrent à 39 secondes d'intervalle dans la dernière minute de jeu, mais la poussée fut trop tardive.

Dans l'autre partie au programme du groupe "A", les Etats-Unis et l'Allemagne de l'Est ont fait match nul 3-3.

Samedi, l'Allemagne de l'Ouest a triomphé de l'Allemagne de l'Est par 4-3, mais les vaincus ont refusé de signer le drapeau des vainqueurs après le match, s'attirant ainsi une suspension de trois mois de la part de la Fédération internationale de hockey sur glace.

Le gardien Seth Martin, du Trail a été choisi le meilleur cerbère au tournoi. Il avait été d'ailleurs choisi le joueur le plus utile à son équipe en 1961, lors du championnat du Trail.

Première période
1 Russie: Almetov 1-18
(Alexandrov) 6-22
2 Russie: Ivanov 17-48
(R. Maitov) 17-48
3 Russie: Volkov 17-48
Punitions: Smith 5:05, Starshinov 12:49, Maki 19:40

Deuxième période
4 Russie: Starshinov 11:08
(R. Maitov) 19:36
Punitions: Maki 8:19, Martin, parqué par Hornby, 10:11, Smith 16:05, Ivanov 16:05

Troisième période
5 Canada: Fletcher 19:17
6 Canada: McLeod 0:46, Kuskun 12:55, Penner 13:55, Ivanov 19:42, Starshinov 19:49

Arrêts
Martin 11 8-28
Konovelenko 7 4 9-20

Tennis sur table

Un tournoi de tennis sur table organisé par Yves Lamarche sera présenté ce soir, à 7 h, au Pavillon Mgr St-Arnaud, dans les cadres de la semaine des sports de ce centre du Parc Pie XII.

Cinq tables seront aux services de tous les participants. Hommes et femmes sont les bienvenus.

Fructueuse fin de semaine des Maple Leafs

NEW YORK (PA) — Les Maple Leafs de Toronto ont vaincu les Rangers de New York 2-1 hier soir et ont augmenté leur avance à trois points en première place dans la LNH. Le but d'Eddie Shack au cours de la deuxième période s'est avéré le point victorieux.

Les Leafs étaient privés des services de Frank Mahovlich, victime de la grippe. Les vainqueurs ont porté leur série de parties sans défaite à neuf joutes, soit sept gains et deux verdicts nuls. De plus, Toronto affiche un record de 8-5-1 dans leur série avec les Rangers.

Don Simmons, après avoir permis aux Leafs de monter en tête samedi soir avec un blanchissage de 3-0 aux dépens du Chicago, a encore affiché une belle tenue hier soir.

Bob Nevin a d'abord donné une avance de 1-0 aux visiteurs dans la première période pendant une punition à Al Langlois. Puis Andy Bathgate, avec son 34e but de la saison, a égalé

les chances avant la fin de la reprise.

Shack a ensuite réussi son 16e but avec l'aide de Ron Stewart et Red Kelly à mi-chemin du deuxième engagement.

Les Leafs se sont bien défendus défensivement à la dernière reprise malgré une majeure à Georges Armstrong et un désavantage numérique pendant quatre minutes et 24 secondes.

Les Rangers ont même retiré leur gardien de but avec 69 secondes de jeu, mais la stratégie s'est avérée vaine.

SOMMAIRE
1. Toronto, Nevin (12) 15-41
(Palford, Stanley)
2. New York, Bathgate (34) 19-00
(Harvey)
Punitions: Horton 9:54, Keller 13:22, Langlois 13:36, Brewer 16:54
3. Toronto, Shack (16) 9-13
Punitions: Nevin 11:12, Baum 15:22, Ingarfield 16:16
TROISIEME PERIODE
Aucun but.
Punitions: Armstrong, majeure 6:42, Baum 11:24, 8 3 9-20
Simmons 8 14 11-33
Worsley

TORONTO 2 CHICAGO 0
SOMMAIRE
1. Toronto, Stewart (15) 8-46
(Stanley, Nevin)
Punitions: Pilote 4:11, Palford 7:14, Shack 9:42, Balfour 15:26
2. Toronto, Palford (18) 15-02
(Shack, Baum)
Punitions: Horton 5:52, MacNeil 7:57, Evans 12:06
TROISIEME PERIODE
2. Toronto, Stewart (16) 4-57
(Mahovlich)
Punitions: Shack, Hull, majeure, 6:11, Brewer, majeure conduite, 6:11, Shack 12:05, MacNeil et Stewart 16:27, Holl 18:00, Pilote et Duff 19:41
ARRÊTS
Hull 13 9 8-30
Simmons 3 4 4-15

CANADIENS 2 BOSTON 2
BOSTON (PC) — Un but controversé de Robert Rousseau à la troisième période a permis aux Canadiens de Montréal d'annuler 2-2 avec les Bruins de Boston, hier soir, dans la LNH. Le verdict nul laisse les Canadiens en troisième place, un point derrière Chicago.

Les Bruins ont protesté en vain que Rousseau avait conservé la rondelle dans la zone offensive avec sa main avant de réussir le but égalisateur. Johnny Bucyk et Doug Mohs

(Voir: Fructueuse page 14)

Remise et changement probable de ville pour le match-revanche

MIAMI BEACH, Floride (PA) — Le champion poids lourd Sonny Liston a pris l'avion à destination de Chicago hier et a mis fin à toutes les chances de présentation de son combat-revanche avec Floyd Patterson à Miami Beach.

Malgré toujours de son mal de genou, Liston a révélé qu'il allait se reposer pendant une semaine à Chicago et qu'il reviendrait seulement avec les "consentements des médecins".

Pour sa part, son conseiller Jack Nilon a déclaré qu'il rencontrerait, mercredi, les représentants de Championship Sports Inc., et SportVision afin de déterminer la date et l'endroit du combat-revanche.

Liston s'était entraîné dimanche, lundi et mardi dernier et paraissait en excellente condition, mais Nilon a révélé que son genou a recommencé à le faire souffrir mercredi après une période de pratique sur le sac lourd.

Nilon a insisté sur le fait qu'il tient à la présentation du match. Il considère Detroit, Pittsburgh, Baltimore et autres cités comme sites possibles du combat.

D'autre part, personne ne croit au retour de Liston à Miami Beach car tout son équipement a été envoyé à Chicago.

Derniers espoirs à l'eau
On avait cru jusqu'ici, malgré une première remise au 10 avril que le combat aurait lieu à toute fin pratique.

Toutefois, les derniers espoirs sont tombés à l'eau lorsque Liston a bouclé ses malles samedi soir.

Al Bolan, de Championship Sports, et Fred Brooks, de Sportvision, Inc., se sont recon-

trés en l'absence du représentant de Patterson.

Bolan a déclaré que Nilon avait jusqu'ici fait tout son possible pour annuler le combat, mais qu'il n'était pas prêt lui-même à le contremander. Il a toutefois convenu qu'une autre remise enlèverait le match à Miami Beach.

Pour sa part, Patterson est demeuré sceptique devant le rapport de la blessure au genou du champion. Il ne peut voir comment une si légère blessure puisse empêcher le champion de l'affronter, surtout après avoir prétendu qu'il pouvait l'emporter sur une seule jambe.

Patterson a déclaré carrément qu'il ne permettrait pas la présentation du match à Baltimore qui, selon lui, n'est pas une ville enthousiaste pour la boxe.

Les trois couronnes
Le programme aux trois couronnes, remis en raison de la pluie samedi soir, sera présenté, jeudi soir, au Dodgers Stadium. Les promoteurs ont déclaré, hier, que la menace de pluie pour lundi les avait forcés à remettre le tout à jeudi.

Les combats ont été contremandés moins de 30 minutes avant le début du premier match samedi soir. La Commission athlétique de la Californie est venue à cette décision afin de ne pas mettre en danger la sécurité des boxeurs.

On sait que le champion mi-moyen Emile Griffith devait défendre sa couronne contre Luis Rodriguez. De plus, le champion poids mouche Davey Moore devait risquer sa couronne contre l'aspirant Sugar Ramos. Enfin,

(Voir: Remise page 15)

Hockey

SAMEDI
Ligue Nationale
Detroit 3, Montréal 5
Chicago 0, Toronto 3
Ligue Américaine
Baltimore 4, Hershey 3 (supp.)
Buffalo 4, Pittsburgh 2
Cleveland 4, Springfield 1

DIMANCHE
Ligue Nationale
Montréal 2, Boston 2
Toronto 2, New York 1
Chicago 2, Detroit 4
Ligue Américaine
Pittsburgh 2, Buffalo 11
Hershey 3, Providence 7
Cleveland 2, Québec 4 (supp.)
Springfield 1, Rochester 4
Ligue Provinciale Jr "A"
Semi-finale 4 de 7
Série "A"
Québec 6, Shawinigan 5
(série égale 2-2)

LUNDI
Ligue Provinciale Jr "A"
Semi-finale 4 de 7
Série "A"
Shawinigan 4, Québec (série égale 2-2)

CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE
G P N PP PC Pts
Toronto 35 21 11 215 172 81
Chicago 31 20 14 185 166 78
Montréal 28 18 21 218 171 77
Detroit 29 25 13 190 190 71
New York 20 38 11 199 230 51
Boston 14 37 18 192 270 44

LIGUE AMERICAINE
Division de l'Est
G P N PP PC Pts
Providence 14 27 5 260 185 71
Hershey 33 26 7 244 214 73
Québec 30 27 11 183 201 71
Baltimore 30 26 7 201 225 67
Springfield 28 31 8 249 221 64

Division de l'Ouest
G P N PP PC Pts
Buffalo 40 20 7 220 181 87
Cleveland 29 31 6 243 234 64
Rochester 23 30 7 225 240 53
Pittsburgh 19 42 4 180 273 42

TOURNOI MONDIAL
SAMEDI "A"
All. de l'Est 3, All. de l'Ouest 4
GROUPE "B"
Roumanie 1, Norvège 5
Pologne 22, Yougoslavie 4
France 8, Grande-Bretagne 3
GROUPE "C"
Bulgarie 8, Hongrie 8
DIMANCHE
GROUPE "A"
Canada 2, Russie 4
All. de l'Est 1, 3, 1 15 43 3
Etats-Unis 3, All. de l'Ouest 3
CLASSEMENT FINAL
GROUPE "A"
G P N PP PC Pts
Russie 6 1 0 44 10 12
Suède 5 1 4 41 16 11
Tchécoslovaquie 5 1 4 41 16 11
Canada 1 2 1 48 23 9
Finlande 1 5 1 20 35 3
Suède 2, Tchécoslovaquie 3
All. de l'Ouest 1, 5 1 21 85 3
Etats-Unis 1 5 1 21 84 3
GROUPE "B"
G P N PP PC Pts
Norvège 6 1 0 35 15 10
Suisse 4 1 1 28 10 9
Roumanie 4 1 1 29 13 9
Pologne 4 2 1 48 23 9
Yougoslavie 2 4 0 23 49 4
France 1 5 0 14 38 2
G.-Bretagne 0 8 0 8 47 0
GROUPE "C"
G P N PP PC Pts
Autriche 4 1 0 87 12 8
Hongrie 3 2 0 22 31 6
Danemark 3 2 0 22 31 6
Roumanie 2 3 1 21 34 3
Pays Bas 1 3 1 21 34 3
Belgique 0 8 0 8 43 0

GENEVA GROS GIN
SUPÉRIEUR

GAL-LURON
BLENDED GIN
LA DISTILLERIE MONTMORINCY LTD.
MONTMORINCY QUÉBEC

du nouveau au Québec: un GROS GIN bien Canadien

Roulez vos cigarettes avec
MACDONALD'S
British Consols

Tabac de Virginie doux et suave

NOUVEAU SERVICE RAPIDE G M
"MUFFLER" "General Motor"
CHEVROLET ET PONTIAC 1954 - 1962

A COMPTER DE \$925 INSTALLE
INSPECTION GRATUITE DU
SYSTEME D'ÉCHAPPEMENT (EXHAUST)

Toute pièce G M est garantie, ne prenez pas de risque,
venez immédiatement au centre Muffler G M
chez

THREE RIVERS CHEVROLET
MOTOR SALES LIMITED

755-855, CHAMPFLOUR FR. 6-3791
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 10 HRES

PNEUS DOMINION ROYAL TIRES



(Téléphoto PC)

LE GARDIEN DE BUTS Terry Sawchuk attrape la rondelle entre ses gants pour priver Jean Béliveau d'un but lors de la joute disputée samedi soir, entre les Red Wings de Détroit et les Canadiens, au Forum. Bill Gadsby est le joueur du Détroit qui mit Béliveau en échec. Le Canadien a gagné 5-3.

Convocations du sport en page 13

Elimination des Reds — Québec égalise

Claude Alain et André Grenier ont combiné leurs efforts, hier après-midi, pour conduire les Bruins de Victoriaville à une victoire de 7 à 2 sur les Reds de la ligue Junior "A" Provinciale et ainsi les éliminer de la course au championnat du circuit Lemire.

Une assistance-record a été témoin d'une rencontre des plus enlevantes dans les deux premières périodes, mais moins intéressante dans le dernier engagement. Toutefois les amateurs de "boxe" ont été servis par un combat entre Jean Lèveque des Bruins et Jean-Yves Descormiers.

Après la première période, le poste CKTR a remis des trophées à plusieurs athlètes, de la ligue Junior à la ligue Atomique, pour leur performance au cours de la saison.

Les hommes de Bob Pépin, à la suite de ce triomphe rencontreront maintenant le vainqueur de la série Cats-Citadelles.

Grenier merveilleux
Le cerbère trifluvien André Grenier a prouvé sa valeur en se signalant dans la première période pour empêcher les hommes de André Pleau de le prendre en défaut et de donner à son club un meilleur équilibre.

Ses arrêts durant toute la

joute ont soulevé l'enthousiasme de plusieurs centaines de partisans de Victoriaville, et même de la ville.

Son opposant, André Martineau, a aussi su prendre la vedette avec plusieurs arrêts spectaculaires.

Alain compte
Le champion compteur de la ligue Juvenile de l'O.T.J., l'édiction 61-62, a épaté les amateurs hier en marquant trois buts pour son premier tour du chapeau à sa première saison dans la ligue "Junior A".

Georges Guilbeault, le meilleur compteur de la ligue, y est allé d'une paire de buts, et Beauchesne et Poudrier ont réussi les autres.

Jean-Yves et Pierre Lafleur ont obtenu les buts des Reds pendant que Fernand Harvey récoltait deux assistances.

Michel Gosselin s'est fait valoir à la défensive pendant que Gilles Lafrance se signalait à l'offensive.

Après la joute les joueurs des deux clubs se serrèrent la main avec leurs vœux.

SOMMAIRE
Première période
Aurion but
Ponitoun Marotte 18:24
(Voir: Elimination page 15)



(Photo Le Nouvelliste)
JEAN-YVES DESCORMIERS et Jean Lèveque des Bruins ont profité de la dernière joute de la saison entre les Reds et les Bruins pour régler leurs comptes, hier après-midi, au Colisée de Trois-Rivières. Nous voyons les deux belligérants à l'oeuvre sous le regard de Pierre Lafleur, des Reds (18) et de l'arbitre Roger Landry. Les Reds ont perdu 7 à 2 pour subir l'élimination en quatre parties consécutives.

Victoire du rink Jean Saulnier

Le rink de Jean Saulnier, du Cap Curling Club, s'est assuré les honneurs du main event du bonspiel Dollard Construction qui a pris fin samedi soir sur les glaces du club du Cap. Saulnier, secondé par Paul Aubry, 3e, Robert Moreau, 2e, et Antoine Masse, lead, s'est mérité les honneurs de ce bonspiel cédulé en disputant en finale de Jean-Paul Desmarais, aussi du CCC, par le compte de 9 à 5.

Desmarais avait comme co-équipiers Henri-Paul Plourde, 3e, Steve Leroux, 2e et Pierre Bettez, lead.

Pour atteindre la finale, Saulnier a défait Louis-Georges Pronovost, du CCC au pointage de 8 à 7 en semi-finale. Dans l'autre série, Desmarais a eu le meilleur sur Bernard Ricard, aussi du CCC, au pointage de 6 à 4.

Les honneurs du Consolation sont allés au rink dirigé par Lorne Molloy, du Lavolette. Molloy l'a emporté de justesse 10 à 8 sur Bruce Beveridge, du Trois-Rivières Curling Club.

En semi-finale, Molloy a éliminé Guy Ricard du CCC 9 à 4 tandis que Beveridge disputait de Nelson Finley de Galt, Ontario, 6 à 4.

Le Patro-Brébeuf anéantit le St-Paul 26-5 en quart de finale

Le Patro-Brébeuf a remporté hier soir une écrasante victoire de 26 à 5 sur le club St-Paul de Chicoutimi, à l'aréna d'Arvida dans la deuxième partie de la série quart de finale pour le championnat provincial Junior "B".

Samedi soir, les hommes de Guy Linecourt avaient décroché un gain de 6 à 3 sur le St-Paul A à la suite de ces deux rencontres, le Patro-Brébeuf remporte la série par le compte de 26 à 5.

Une autre série débutera samedi soir prochain au Colisée à 7h 30 alors que le vainqueur de la série Sherbrooke-Montréal viendra rencontrer le Patro-Brébeuf. La deuxième partie sera présentée dimanche.

Beaubien compte
André Beaubien s'est révélé le meilleur franc-tireur des Trifliviens, hier soir, en mar-

quant cinq buts et en se méritant quatre assistances pour un total de neuf points.

René Laneuville s'est aussi signalé avec cinq buts et deux assistances, avec Serge Olivier, quatre buts et quatre assistances. Jacques Laliberté le meilleur fabricant de jeux du junior "B" local, a récolté huit assistances en plus de compter deux buts. Jean Carbonneau et Gilles Leclerc y allèrent chacun de deux. Gauthier et Girard ont compté pour le St-Paul.

Samedi soir
René Laneuville et André Beaubien, avec chacun deux buts et une assistance, ont aidé le Patro-Brébeuf à vaincre le St-Paul 6 à 3. Jean Carbon-

(Voir: Patro-Brébeuf page 15)



(Photo Le Nouvelliste)
BONNE CHANCE ET que le meilleur gagne semblent se dire Phosne Lasaga, à l'extrême gauche et Yvon Durelle en se serrant la main lors de la conférence de presse tenue hier midi, au J.J. Steak House. Durelle et Lasaga s'affronteront dans un combat prévu de 10 rounds, dimanche prochain au Colisée de Trois-Rivières. Entre les deux boxeurs, on reconnaît le promoteur Régis Lèveque, et à l'extrême droite, Pierre Lanouvelle, qui agit comme partenaire d'entraînement de Durelle.

Je vais prouver que je ne suis pas fini, affirme Yvon Durelle

"Aucun boxeur au Canada ne peut me mettre k.o." a affirmé hier Yvon Durelle lors d'une conférence de presse tenue

chain au Colisée de Trois-Rivières. Durelle répondait alors à une question d'un journaliste.

De plus, l'ex-champion mi-lourd de l'Empire Britannique, s'est dit prêt à "affronter Robert Cléroux au mois de mai. Lors de mon match contre Cecil Gray, je n'étais pas en bonne condition physique. Mais le 24 mars, je vais prouver que Yvon Durelle n'est pas "mort", qu'il n'est pas fini.

"Est-ce que vous serez prêt pour un combat de 10 rounds le 24 mars ou aurez-vous assez de souffle pour seulement trois ou quatre rounds" a demandé un rédacteur sportif à Yvon Durelle. La réponse ne se fit pas attendre. "Le 24 mars, je serai prêt à affronter Phosne Lasaga durant 12 rounds" a-t-il précisé.

Quant à Phosne Lasaga, son adversaire, lui aussi s'est dit prêt pour un combat de dix rounds. Toutefois, il s'est dit convaincu que le match ne se rendra pas à sa limite. "Si le combat ne se termine pas par un k.o., je quitterai l'arène de moi-même", a avancé Lasaga, deuxième aspirant à la couronne des poids lourds canadiens.

Lasaga a avoué qu'il n'avait jamais vu Durelle personnellement à l'oeuvre, si ce n'est par le truchement de la télévision lors de son combat contre Archie Moore. "Mais je ne fus pas impressionné outre mesure par la tenue de Durelle contre Moore", s'est-il empressé d'ajouter.

Natif de Terre-Neuve, Lasaga est un frappeur redoutable comme l'indiquent ses 25 k.o. en 29 combats, et Yvon Durelle devra sortir tous ses atouts pour parvenir à le vaincre.

Le promoteur Lèveque a aussi adressé la parole. Il a dit entre autres son espérance de faire un succès de ce programme de boxe. "J'attends 3.000 personnes le 24 mars au Colisée, et une forte délégation de la ville de Montréal. Tous les combats sont sanctionnés par la Commission Athlétique de Montréal", a-t-il conclu.

La conférence de presse s'est terminée par la présentation des boxeurs au programme.



André Daveluy,

"Monsieur Bricole" à la radio et à la télévision, déclare:

"Je payais trop cher mes stylos à bille...sans le savoir!"

Je découvris alors le

North-Rite '98'

"Lorsque je donne un conseil à mes auditeurs, je m'assure toujours qu'il soit, au meilleur de ma connaissance, sincère et utile", déclare André Daveluy, "Et lorsque je dis que le North-Rite '98' constitue la meilleure valeur que vous puissiez obtenir en fait de stylo à bille, je suis vraiment sincère". "Et si votre '98' n'écrit pas aussi longtemps que vous estimez qu'il le devrait, North-Rite Ltd., de St-Lambert, Qué., vous enverra un nouveau rechange d'encre — GRATUITEMENT!"

Le stylo qui carresse le papier

Premier gain des Tigres dans la semi-finale

Les Tigres de Ste-Marguerite ont remporté leur première victoire dans la série semi-finale 3 de 5 de la ligue Juvenile de l'O.T.J., samedi soir, au Colisée en disputant des Sénateurs du Cap-de-la-Madeleine au compte de 6 à 3.

La quatrième joute sera présentée ce soir à 8h 30. Une victoire pour les hommes de Bob Léger leur donnerait une place dans la finale pendant qu'un gain des Tigres placerait ces deux clubs sur un pied d'égalité.

Cette partie sera précédée à 7h 30 de la première joute de la série finale entre les Aigles de Chapais et la Ste-Marguerite. C'est une série deux de trois.

Un premier gain
Les Tigres ont bien joué durant les deux premières périodes mais les Sénateurs, qui s'étaient bien tirés d'affaires, ont retrouvé leur aplomb dans le dernier engagement pour marquer deux buts. Mais le Ste-Marguerite annula ces efforts en marquant le même nombre de filets.

André Leduc, avec deux, Gilles Derepentigny, Gaston Verreuil, Gilles Robert et Rosaire Duval, ont obtenu les buts des hommes de Gastien Thibault.

Denis Marion, Gilles Lefebvre et Yvan Bergeron ont marqué les buts des perdants.

Michel Trudel, un joueur de défense, s'est comporté comme un vétéran. Il remplaçait Claude Goulet et Yves Chartier, deux piliers des Sénateurs.

Le Bantam de Trois-Rivières invincible

L'équipe Trois-Rivières s'est couverte de gloire, en fin de semaine dans le tournoi international bantam, au Centre Paul Sauve, en se méritant les honneurs des deux joutes.

Hier avant-midi, les hommes de Claude Béchard ont triomphé des Castors de Québec 3 à 1 et samedi les Trifliviens ont vaincu le Rockland, Ontario 6 à 0.

La prochaine joute du club Trois-Rivières sera présentée samedi après-midi à 2 heures.

Un trio
L'excellent trio composé de Michel Gellinas, Jocelyn Bordeleau et Réjean Mailhot s'est à nouveau fait valoir, hier avant-midi, en marquant chacun un but pour aider le Trois-Rivières bantam à battre Québec 2 à 1.

René Robert, Jean-Yves Chapdelaine et Gilles Lesieur se sont aussi signalés.

Samedi, Bordeleau s'est mérité deux buts pour décrocher une première victoire de 6 à 0. Roy, Robert, Mailhot et Gellinas ont réussi les autres.

Le cerbère Gilles Lesieur a bien travaillé dans sa cage pour se mériter la victoire.

Qui reprendra les devants ce soir?

SHAWINIGAN — Un but de Guy Dufour, enregistré après 7 h 06 minutes de jeu supplémentaire, a donné une victoire de 6 à 5 aux Citadelles de Québec sur les Cataractes, hier après-midi à l'aréna de Shawinigan. Les Québécois égalisent donc les chances dans cette série semi-finale 4 de 7 alors que chaque clan possède deux gains et autant de défaites. Cette quatrième joute a donné lieu à une lutte extrêmement serrée. Une assistance record de 3.200 personnes a été enregistrée. La tension était très forte même avant le début de la rencontre. Pendant toute la joute les bruits de toutes sortes n'ont cessé de se faire entendre. Il semble bien que cette rencontre deviendra la partie de l'année à Shawinigan. A maintes reprises le jeu fut interrompu afin de permettre le nettoyage de la glace. La durée de la joute fut de trois heures et quarante-cinq minutes.

André Gagnon, le cerbère des Citadelles, a été un des grands responsables de la victoire. Il a exécuté des arrêts quasi miraculeux. De son côté, Denis Maurais n'est pas à blâmer de la défaite. Il a accompli une excellente besogne dans la cage des Cats. Ces derniers semblaient évoluer avec une grande nervosité. Un relâchement subit dans la troisième période a permis aux visiteurs d'enregistrer trois buts en 1:19 minute.

André Lacroix a mené l'offensive des Citadelles avec deux buts. Les autres ont été enregistrés par Clément Labrecque, Jean-Claude Lepage, Jean Poirier et Guy Dufour, le but vainqueur. Robert Lord, Richard Rivest, André Hinse, Jacques Chiasson et Yvon Grenier ont marqué les buts des Cats.

Ce soir
La série se poursuivra ce soir à Québec pour revenir par la suite à Shawinigan, mercredi soir. La joute de ce soir deviendra encore plus importante, puisque l'équipe défaite se

verra acclamer au pied du mur et fera ensuite face à l'élimination au cours des autres rencontres.

Poudre dans l'air
Il y avait de la poudre dans l'air spécialement dans la première période de la joute d'hier. Les fervents partisans, de part et d'autre étaient remplis d'un enthousiasme sans pareil. La nervosité chez les Cats a passablement été accentuée par cette atmosphère. Dans l'ensemble, le jeu était passablement décaissé. Les Citadelles ont ouvert le pointage après 3:27 de jeu profitant d'une punition infligée à Page des Cats. Labrecque a profité du fait qu'il fut laissé complètement sans surveillance pour réussir l'unique but de cet engagement initial. Rivest compta à la toute dernière seconde de jeu, mais le but ne fut pas alloué par l'officiel, parce que la lumière rouge ne s'est pas allumée. Il s'ensuivit une bataille entre Rivest et Pageau. (Voir: Québec page 15)



(Photo Le Nouvelliste)
L'ACTION N'A PAS MANQUÉ hier, à l'aréna de Shawinigan, dans la 4e joute de la semi-finale, Citadelles-Cataractes. Ces derniers durent s'avouer vaincus, mais pas facilement. Les champions de la saison régulière durent recourir à une période supplémentaire. Cihaut, Pelletier (6) et Laforest (18) des Citadelles, mettent un frein à une attaque de Robert Lord (14) et Jean-Pierre Trudel (12). La série est maintenant égale, puisque les deux clans ont chacun deux gains à leur crédit.

Meilleure suspension au monde

Prestige
Puissance
Economie

LA CHRYSLER

toute seule dans sa classe

C'est la voiture à pleine mesure

SON PRIX: A COMPTER DE \$3930⁰⁰

(incluant transmission automatique et chaufferette)

Une fois de plus CHRYSLER est en avant en vous offrant

EN PRIMEUR

Sa nouvelle garantie de

5 ANS OU 50,000 MILES

(LE PREMIER DES DEUX)

NOUS AVONS AUSSI UN TRES BEAU CHOIX DE VOITURES USAGES

TROIS-RIVIERES CHRYSLER LTEE

DEPOSITAIRE

CHRYSLER • DODGE • PLYMOUTH • VALIANT

ET CAMIONS DODGE ET FARGO

Le plus gros dépositaire de produits Chrysler au Coeur du Québec.

2525, ROYALE TROIS-RIVIERES FR 4-2453

Y A D'ARGENT DANS L'AIR... A CHLN!



Mme André Régnier, du 558 rue Gingras à Trois-Rivières en a eu une preuve récemment, lorsqu'après avoir participé à ce concours fort populaire, et avoir identifié correctement les pièces musicales, elle se vit attribuer le joli montant de \$210.00. Cette photo a été prise lors de la remise du GROS LOT par M. Arthur Savignac, représentant des Meuniers de la farine ROBIN HOOD, commanditaires du programme. On reconnaît aussi la gagnante, et MM Maurice Bourget et Roger Drolet, "compères" animateurs de L'EMISSIION BOURGET — DROLET que vous pouvez écouter le matin de 9:00 à 10:30 ainsi que l'après-midi de 2:00 à 4:00 hrs.

Vol de \$500 en marchandises à Champlain

Un vol de \$500 en marchandises a été perpétré au cours de la nuit de vendredi à samedi au magasin de la Société Coopérative Agricole de Champlain.

Le ou les apaches ont aussi éventré le coffre-fort de cet établissement commercial situé au cœur du village de Champlain, mais il n'ont pas trouvé d'argent.

C'est un vendeur du magasin, M. Camille Dussault, qui a découvert l'infraction en arrivant à son travail, à 8 heures, samedi matin. Il a trouvé une pince-monsieur oubliée

par les cambrioleurs sur un comptoir. Les bandits ont volé des lunettes, soleil, des cigarettes, des bonbons, du beurre et du jambon.

Un carreau de la fenêtre arrière a été brisé. Si l'un des

individus a pénétré par cet espace, il est nécessairement de petite taille car un homme de taille moyenne ne peut s'y introduire.

M. Dussault dit que la porte avait été forcée car il a eu de la difficulté à l'ouvrir. L'on présume que les bandits ont tenté d'abord de faire sauter la serrure de la porte mais y ont renoncé. Celui qui aurait pénétré par la fenêtre aurait ensuite débarré la porte aux autres.

L'agent Gilles Gendron de la Sûreté provinciale s'est rendu faire les constatations. La tâche de résoudre le vol et de mettre la main au collet des coupables a été confiée à l'escouade judiciaire du bureau local de la P.P.

Bridge

LA TIGUE — Position des équipes au concours de bridge des Chevaliers de Colomb lors de la 11ème séance.

Position	P. Ta.	Tot.
E. Dubé-Roger Rowlock	22	33,200
A. Dupont-J. F. Page	18	33,810
And. Filion-René Lajoie	18	27,480
And. Perron-Ré. Perron	17	25,600
Fern. Cossette-Cl. Filion	17	22,950
La. Renaud-As. Uzioff	17	20,820
Mmes Pelletier-Tremblay	17	30,610

Ces sept premiers grands sont les seuls qui auront droit aux prix offerts aux quatre premières équipes gagnantes de ce concours de bridge de 8 parties consécutives, 10 tables y ont pris part.

Collision...

(suite de la première page) ainsi que par la grosseur et le diamètre de leurs os.

L'enquête a été ajournée sine die et les corps ont été retournés aux familles. Inutile d'ajouter que les deux véhicules sont des pertes totales.



(Photo Le Nouvelliste)

LE CHAMPIONNAT du Cœur du Québec dans toutes les catégories a été disputé hier au centre de ski Mont-Carmel et les gagnants des différentes sections sont, de gauche à droite: Guy Cloutier, André Sauvageau, Denise Pommerleau, Monique Cormier, Michel Lapointe, Fernand Gauthier, du centre de ski Mont-Carmel, Jeanne Lambert, Nicole Poliquin, Gilles Bruno et Normand Gervais.

Lapointe gagne le championnat senior "B" du Cœur du Québec

Michel Lapointe a réussi un combiné de 1:50.06 pour s'assurer les honneurs de la classe masculine senior "B" pour le championnat du Cœur du Québec disputé dimanche au centre de ski de Mont-Carmel. Lapointe est sorti vainqueur de la descente en 21.30 secondes, et du premier slalom en 44:07.

Dans la classe Senior "C" pour hommes, André Sauvageau a décroché la palme du combiné avec un temps de 2:06.02. Chez les dames, dans la classe senior "C", la gagnante est Denise Pommerleau qui a réussi un combiné de 3:07.03.

Voici les résultats complets de chacune des catégories:

Curling

ST STANISLAS (DNC) — Pour la première fois depuis sa fondation en 1958, la Jeune Chambre de St-Stanislas était représentée à un hounspiel régional du Jeune Commerce. Dirigés par le skip Gaston Blouin, vice-président de St-Prosper, les débutants ont bien représenté la Chambre locale même s'ils ont dû s'incliner par 5 à 2 devant l'expérience des Périodiers. Emilien Lefebvre, lead, Sylvio Cloutier, et Cyprien Devost ont aussi porté les couleurs du Jeune Commerce de St-Stanislas à ce premier essai.

ANNONCE
SI VOUS PRENEZ PRESENTEMENT UN LAXATIF UNE, DEUX OU TROIS FOIS PAR SEMAINE ... VOUS DEVEZ ACHETER MA AUJOURD'HUI MEME!
Le comprimé laxatif à l'action plus douce
 Prenez **MA** à l'action douce... le Remède de la Nature! Ne déprime pas et n'est suivi d'aucun malaise. **MA** est un laxatif tout végétal. Depuis plus de 70 ans, **MA** apporte, en l'espace d'une nuit, un soulagement agréable et efficace à ceux qui l'emploient.

NE SU COUCHER... EFFET AU LEVER!
 Contribue à une meilleure santé... et une meilleure apparence!

REGULAR - CHOCOLATE - CATED - JUNIOR

Politique fédérale...

M. John Diefenbaker

(suite de la première page) est maintenant âgé de 67 ans et il affiche beaucoup plus d'empoussiement. Mais les stratèges du parti constatent que la situation d'aujourd'hui ressemble passablement à celle d'alors: M. Diefenbaker et son parti encore une fois tirent de l'arrière. Si on s'en rapporte au passé, cela veut dire que M. Diefenbaker fera une lutte encore plus dure.

Juste avant que ne commence la campagne électorale actuelle, le premier ministre dut faire face à une révolte au sein de son propre cabinet, en partie à cause de son attitude en matière d'armes nucléaires et aussi à cause de l'orientation du parti.

Il fit face à la tempête au cours de l'une des périodes les plus mouvementées comme Ottawa n'en avait vues depuis des années. La masse des députés conservateurs, cependant, se rallia autour du chef au cours d'un caucus.

M. Lester B. Pearson

(suite de la première page) devenir un chef qui inspire la confiance dans la direction des affaires domestiques.

Cela voulait dire pour lui oublier l'atmosphère du monde diplomatique pour se faire aux réalités plus terre-à-terre des débats parlementaires, de l'organisation du parti, des décisions à prendre en tenant compte des contingences provinciales, régionales et des intérêts locaux.

Avant d'assumer la direction du parti et de remplacer Louis Saint-Laurent, M. Pearson s'était acquis une renommée mondiale comme pacificateur. Pearson obtint son plus grand succès en 1956 lorsqu'il réussit à faire adopter par les Nations unies l'envoi de forces d'urgence à la frontière séparant l'Égypte de l'Israël afin de neutraliser cette zone après l'attaque du Canal de Suez par les Britanniques, la France et l'Etat d'Israël. Un an plus tard, il recevait le Prix Nobel de la paix.

M. Robert Thompson

(suite de la première page) parti. Mais ses liens avec ce mouvement politique remontent au milieu des années '30 alors qu'à l'âge de 20 ans, il assistait assidûment aux cours donnés par feu William Abernethy, qui fut premier ministre créditiste de l'Alberta.

Il réussit à se faire élire pour la première fois aux Communes dans le comté de Red Deer, où il demeura, lorsque le premier ministre créditiste de l'Alberta, M. Ernest Manning, dit carrément aux électeurs, à la convention de nomination de 1961, que Robert Thompson était son choix personnel comme futur leader national du parti.

M. Thompson fut élu leader national quelques mois plus tard, remportant la victoire sur Réal Caouette et quelques autres. Lors de l'élection de juin dernier, lui et Réal Caouette, le leader québécois et chef adjoint national, remportèrent 30 sièges, un record pour le parti du Crédit social. Aux élections de 1958, les créditistes n'avaient pu remporter aucun siège.

M. T.C. Douglas

(suite de la première page) comme seul parti qui s'est prononcé carrément contre les armes nucléaires au Canada.

Planification
 M. Douglas se dit aussi en faveur d'une planification gouvernementale en vue de stimuler l'économie et d'atteindre au plein embauchage dans cet âge technologique.

"A mon avis, a-t-il dit, ce n'est pas tout de nous intéresser à la course vers la Lune et la course aux missiles, mais le temps est venu aussi de penser à la race humaine".

Preuve d'amour
 Quand vous êtes loin des vôtres revenez auprès d'eux par l'Interurbain

BELL

Les codes régionaux d'Interurbain accélèrent les appels. Vous les trouverez aux premières pages de votre annuaire.

Seul le secteur public capable de réaliser pleinement un excellent système d'éducation

Par Jacques Lupien
 MONTREAL (PC) — "Seul le secteur public est, dans sa nature même, capable de réaliser pleinement un excellent système d'éducation voué à l'éducation de tous les individus dans une atmosphère démocratique où tous les citoyens ont leurs tâches respectives. "Cette tâche qui nous in-

combe de former une collectivité canadienne-française puissante et dynamique exige l'abandon de nos visions de chapelle afin de concentrer tous nos efforts vers le même objectif".

Ainsi s'exprimait samedi, M. Laurier Lapierre, professeur au collège Loyola, l'un des trois professeurs invités par le

Mouvement laïque de langue française à exposer leurs vues sur la nationalisation des collèges classiques. Les deux autres conférenciers qui ont participé à cette journée d'étude qui s'est déroulée à l'Université de Montréal, samedi, ne partageaient pas toutefois les opinions de leur collègue. (voir: Neut le page 14)

Etablie au Québec depuis plus de 120 ans la maison des bons tabacs

B. HOUDE & GROTHÉ
 LIMITEE

vous offre les tabacs les meilleurs pour tous les vrais fumeurs

ALOUETTE
 un tabac à pipe renommé, fait d'un mélange soigné des meilleurs tabacs naturels

COMFORT
 un tabac à pipe de choix, réputé partout pour son arôme et sa saveur incomparables

PEG TOP
 un cigara préféré des connaisseurs parce qu'il est doux et savoureux, percé et prêt à fumer

La Salle
 un tabac à cigarettes sans égal, pour les fumeurs qui aiment bien rouler eux-mêmes leurs cigarettes

PRODUITS DE **B. HOUDE & GROTHÉ** LIMITEE

(suite de la page 5)

Les représentants de la par...

te 25 employés sur 30, car le...

SAINT-JUSTIN (M.R.) — L'équipe...

OTTAWA (P.C.) — L'équipe...

traineur de l'équipe, qui donne...

MONTREAL (P.C.) — Prévisions...

LE DÉFUNT LAISSE DANS LE DEUIL...

LE DÉFUNT LAISSE DANS LE DEUIL...

Au seuil d'une importante décision?



Consultez avant tout la Rubrique 4

des Annonces Classées



LA TUQUE — Les Jets de la...

Elimination...

Les Jets mènent 2 à 0 en finale

LA TUQUE — Les Jets de la...

Bien que les Corvettes aient...

Les buts des Jets furent en...

On traitera...

La politique...

On traitera...

La politique...

On traitera...

La politique...

On traitera...

La politique...

On traitera...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

Les propriétaires...

Remise...

HENRI

BLONDINETTE

GIGI

MANDRAKE

LE FANTOME

JULIE

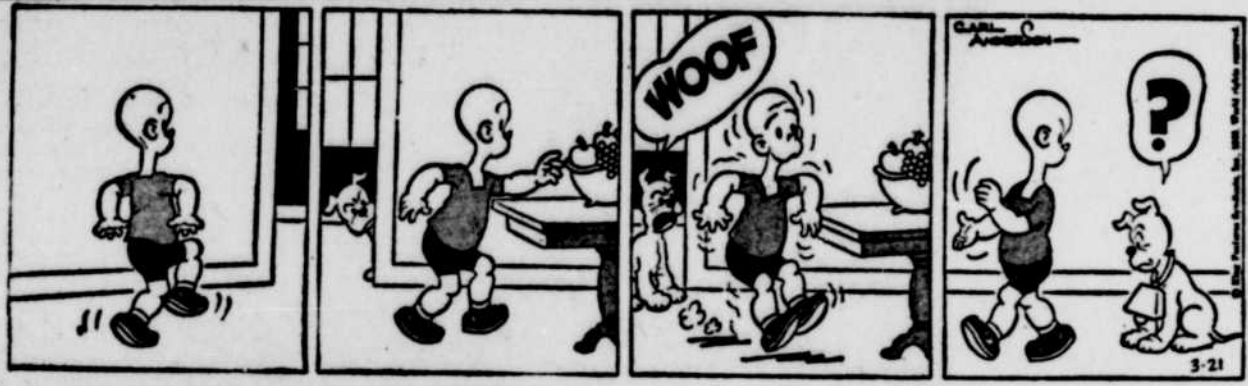


Table with 12 columns and 12 rows for a crossword puzzle.

- Horizontalement: 1-Cage à volailles, 2-Dans notre dos - En anglais, 3-Possessif - Sans connaissance, etc.

- Verticalement: 1-METAMORPHOSE, 2-ECHUE - A - ART, 3-SUE - RAS - BI - O, etc.

Advertisement for TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES LTEE, 691, Notre-Dame, Cap FR. 5-0741.

Advertisement for MONUMENTS HOUE & FRERE, 404, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine.

Advertisement for FLORE CULTURE, 17, G. Gauthier, FLEURS, TEL. FR. 5-4813.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

Advertisement for NECROLOGIE, FR. 6-2501, après 7 hres: FR. 6-2508.

"L'Eglise traverse la période la plus féconde de son histoire"

En bref au conseil de Nicolet

NICOLET (L.C.) — Le conseil de ville a siégé jeudi soir, en ajournement de la séance de lundi soir dernier. Un fait inusité s'est produit. Les échevins n'ont pu en effet siéger dans la salle publique, lieu ordinaire des séances. Ils avaient auparavant prêté la salle à l'Union Régionale des Caisses populaires qui y tenait une réunion. La séance s'est donc déroulée dans la salle du huis clos, mais le conseil siégeait tout de même en séance publique. En conséquence, la porte de l'hôtel de ville est demeurée ouverte, pour que les contribuables puissent pénétrer et assister à la séance. Il ne s'en est toutefois présenté aucun. Afin de pouvoir siéger dans cette salle, les membres du conseil avaient d'abord dû monter dans la salle publique, ouvrir la séance et proposer, (l'échevin Bruno Rivard), qu'elle se continue à la salle des caucous.

A la suite de la présentation du budget, l'échevin Remi Raiche proposa que le salaire du secrétaire-trésorier soit augmenté de \$10 par semaine.

L'échevin Raiche proposa également que le directeur municipal du service du Bien-Etre soit rémunéré à \$75 par mois. Ce dernier recevait auparavant un pourcentage sur chaque enquête menée pour le Bien-Etre. En faisant cette proposition, l'échevin Raiche a souligné que le directeur de ce service serait maintenant à l'abri des critiques qui auraient pu être faites dans le sens que si le directeur faisait plus d'écarts en Bien-Etre, sa rémunération était plus forte.

En raison des circonstances spéciales du travail du surintendant de la ville, M. Jean-Luc Lemire, il est proposé qu'il soit rémunéré à \$2 l'heure en dehors de ses heures régulières de travail, payées à la semaine.

Le salaire de l'assistant du surintendant, M. Simon Benoit, est augmenté de \$0.10 l'heure.

Le salaire des employés de l'aqueduc est majoré de \$2 par semaine à compter du 11 mars.

Le salaire du constable Gérald Bellerose est augmenté de \$5 par semaine.

L'échevin Cajetan Brochu donna avis de motion qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, il proposera divers amendements au règlement de l'aqueduc.

Troisième deuil en un mois pour les Franciscains

Les Franciscains de la province St-Joseph du Canada viennent de perdre un troisième prêtre dans l'espace d'un mois. Il s'agit du R.P. Raphaël Daneault, décédé jeudi, à l'infirmerie provinciale des Franciscains, Montréal.

Le R.P. Raphaël, baptisé sous les noms de Joseph Paul, était né le 7 mars 1901, à Pierreville (comté de Yamaska). Il était le fils de Conrad Daneault et de Aldea Laperrière, tous deux décédés. Ses études classiques terminées au Séminaire de Nicolet, Paul entre au noviciat des Franciscains, à Lennoxville, le 24 septembre 1922, prenant le nom de Frère Raphaël. Il émit ses vœux temporaires le 30 septembre 1923 et ses vœux solennels le 30 septembre 1926. Après quatre ans d'études théologiques au couvent de Rosemont, il fut ordonné prêtre le 29 juin 1927.

Le R.P. Raphaël commença aussitôt une carrière de prédicateur de retraites qui devait durer 17 ans, au Québec, en Ontario et en Nouvelle-Angleterre. Depuis 1930, sa prédication s'adressait plus particulièrement aux tertiaires franciscains, car le Père fut commissaire du Tiers-Ordre durant 23 ans, à Québec, à Montréal, puis à la Cité de Jacques-Cartier.

En 1945, le R.P. Raphaël était envoyé comme supérieur-fondateur de la paroisse St-Jean-Vianney, dans la Cité de Jacques-Cartier, sur la rive sud, près de Montréal. Il devait s'y dévouer jusqu'en 1951.

En 1951, le Père était nommé assistant-supérieur et procureur au nouvel externat classique de Longueuil. La maladie l'immobilisa en 1959.

Les réparations ont coûté \$126.87

LOUISEVILLE (M.B.) — Le passage des cambrioleurs, il y a quelques semaines, dans l'édifice du conseil de comté de Maskinongé, et où la ville de Louiseville y a ses bureaux a coûté en réparations et nettoyage la somme globale de \$126.87.

Un briquetier, un plâtrier, et du lavage ont été nécessités, à cette occasion, pour remettre la situation au normal, à cet endroit. On sait qu'une explosion avait secoué et éventré un coffre-fort à l'étage inférieur de cet édifice, propriété du conseil de comté de Maskinongé.

Taxe foncière de \$0.90 sur une évaluation de \$5,326,028

Par Louis CARON
NICOLET — Le conseil de ville a adopté, hier soir, son budget pour l'année en cours. La taxe foncière est demeurée inchangée à \$0.90 le \$100 sur une évaluation de \$5,326,028. Le budget a été proposé par le président de la commission des finances, l'échevin Remi Raiche, qui a remercié ses collègues de la collaboration qu'ils ont apportée à la préparation du budget, soulignant que c'était là une "réalisation commune".



L'échevin Remi Raiche

En présentant le budget, l'échevin Raiche a également fait la remarque suivante: "Il est à noter que les échéances en capital et intérêts à rencontrer sur la dette obligatoire au cours de l'année 1963 se totalisent à la somme globale de \$34,587.75."

Cependant, la ville sera appelée à honorer une échéance de \$37,000, le premier octobre. Ce montant représente la balance d'une émission d'obligations effectuée en 1948, soit le règlement No. 117, approuvé par les contribuables. N'ayant pas inclus de montant de \$35,000 dans les prévisions budgétaires, la ville de Nicolet devra aller sur le marché des obligations. Il est évident que cette échéance devra être honorée

taires, la ville de Nicolet devra aller sur le marché des obligations. Il est évident que cette échéance devra être honorée

Nicolet devra, conformément à la loi, prélever une imposition spéciale sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité pour solder ce montant de \$37,000.

Administration générale
Au fonds d'administration générale, les dépenses et revenus prévus sont de l'ordre de \$113,319.50. Les dépenses sont réparties entre les divers items suivants: finances, zonage et construction, édifices municipaux, circulation, police et feu, voirie, service des égouts, hygiène, magasin, outillage, entretien général, assistance publique, taxes non percevables et dépenses de capital. Les dépenses comparées aux revenus prévus laisseraient un surplus de \$219.86.

Aqueduc
Les revenus seront réalisés de la façon suivante: 1 - Par l'imposition d'une taxe foncière de \$0.90 sur une évaluation de \$5,326,028.

2 - En prélevant une taxe de \$1 par cent dollars d'évaluation sur les terres en culture, revenu estimé à \$600.

3 - En imposant une taxe de huit pour cent sur le loyer annuel de tous les locataires, revenu estimé à \$12,500.

4 - La taxe mobilière, suivant le règlement qui sera en vigueur au moment de l'imposition, rapportera un revenu estimé à \$9,925.

5 - Les revenus à percevoir de la taxe de vente sont estimés à \$38,000.

6 - La perception des divers revenus concernant: le loyer de l'hôtel de ville, intérêts sur arrérages, taxes d'amusement-balance publique, entretien des chemins d'hiver, subventions aux municipalités, camion à incendies, billets de stationnement, permis de construction et autres revenus divers rapportera approximativement la somme de \$4,360.25.

Escompts et intérêts
A la suite de la présentation du budget, l'échevin Bruno Rivard proposa que le conseil accorde un escompte de cinq pour cent aux contribuables qui s'acquitteront de leurs taxes avant échéance et un intérêt de six pour cent l'an à compter du 20 avril.

S. H. le maire, Me André Vigeant, souligna pour sa part la somme de travail accomplie par tous les membres du conseil dans la préparation du budget, ajoutant que la présentation du bilan laissait entrevoir encore une fois, pour l'année en cours, une administration saine et en très bonne santé.

Par LOUIS CARON
NICOLET — "L'Eglise traverse à l'heure actuelle la période la plus féconde de son histoire. Les livres de théologie et d'apostolat, produits de nos jours, doivent intéresser considérablement les laïcs, à qui il incombera de plus en plus de lourdes responsabilités".

C'est en ces termes que Son Excellence Monseigneur Albertus Martin, évêque de Nicolet, inaugurerait officiellement l'exposition du livre religieux français, à l'Ecole Normale, exposition qui se termine aujourd'hui. L'évêque devait par la suite s'absenter en raison de travaux très urgents à effectuer.

Son Excellence avait été présentée par Me Renaud Chapdelaine.

Préfet du comté d'Arthabaska

VICTORIAVILLE (DNC) — M. Georges Mailhot, maire de Norbertville, a été élu préfet du comté d'Arthabaska, lors d'une réunion tenue par les responsables des conseils municipaux de cette circonscription.

Le préfet dont le mandat était terminé, M. Wilfrid Labbé, maire de Ste-Victoire, a de nouveau été proposé mais la majorité des maires présents se sont prononcés en faveur de M. Mailhot. M. Wilfrid Labbé était préfet du comté depuis plus de 20 ans.

laine, président national de l'Action Catholique. Celui-ci remercia les religieux de l'Ecole Normale de Nicolet qui ont accepté avec empressement d'héberger l'exposition. L'exposition est une présentation du "Syndicat des éditeurs du livre religieux de France". Il existe un comité d'honneur national, dont fait partie Me Renaud Chapdelaine. D'autre part, l'abbé Maurice Côté avait été nommé sur le comité général d'organisation. L'abbé Côté est de la librairie du Centre Catholique de Drummondville. C'est grâce à son intervention que l'exposition est tenue à Nicolet. L'itinéraire avait d'abord été partagé entre les grands centres de

Remerciements


LOUISEVILLE (M.B.) — Lors de l'assemblée du conseil de comté, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un vote de remerciements soit adressé à M. Aquin, à l'emploi de l'Office du Drainage, du ministère de l'Agriculture, et qu'il soit assuré de toute la gratitude des membres de ce conseil et des contribuables intéressés, en particulier.

Ceci pour avoir rendu de grands services aux cultivateurs du comté et de s'être dévoué sans compter pour leur expliquer la teneur et les conséquences des actes d'accord à signer pour l'exécution de travaux de drainage dans divers cours d'eau et pour la préparation des procédures qui s'imposent.

Montréal, Québec et Ottawa. Nous accueillons l'exposition à Québec et Ottawa.

Addition d'un étage à l'école Maurault

PIERREVILLE (DNC) — La commission scolaire de Pierreville vient de présenter une demande officielle au département de l'Instruction publique, à l'effet de construire un étage à l'actuelle Ecole Maurault. C'est l'aboutissement de nombreuses réflexions, qui avaient mené à la présentation de plusieurs projets. Aucun de ceux-ci n'avait rencontré d'approbation officielle. Il semble que cette fois, les commissaires pourront mener à terme leur entreprise. L'annexe ne logera que des classes de niveau primaire.



L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

POUR
COMMÉMORER
UNE GRANDE RÉALISATION DE
L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

**LE
PREMIER MILLIARD
DE DOLLARS**
D'ASSURANCE EN VIGUEUR

1963

UN MILLIARD DE DOLLARS D'ASSURANCE EN VIGUEUR...
une réalisation importante, une marque de progrès et de solidité.

UN MILLIARD DE DOLLARS D'ASSURANCE EN VIGUEUR...
grâce à la confiance de nos milliers de détenteurs de polices.

L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE